Assemblée Générale 2023 – 23 mars 2024

RAPPORTS D'ACTIVITES 2023 DES SERVICES ET COMMISSIONS

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

BANQUE POPULAIRE
PARTENAIRE MAJEUR

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - www.ffvoile.fr

SOMMAIRE

- VIE FEDERALE
  - INFORMATIQUE
  - RELATIONS INTERNATIONALES
- PRATIQUES SPORTIVES
  - HABITABLE/COURSE AU LARGE
    - ACTIVITE COURSE AU LARGE ET OCEANIQUE
    - COMMISSION INTERSERIES OSIRIS
    - COMMISSION DES DIRECTEURS DE COURSE AU LARGE
    - COMMISSION MATCH RACING
  - VOILE LEGERE ET GLISSE
    - COMMISSION CATAMARAN
    - COMMISSION VOILE RADIOCOMMANDEE
  - COMMISSION FLOTTE PARTAGEE
  - COMMISSION SPORT ENTREPRISE
  - PRATIQUES SPORTIVES JEUNES
- COMMISSION EQUIPEMENT ET SECURITE
- DEVELOPPEMENT
- MIXITE
- RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES
- DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE ET HAUTE PERFORMANCE
- COMMISSION CENTRALE D'ARBITRAGE
- JURY D'APPEL
- COMMISSION MEDICALE

RAPPORT D'ACTIVITES 2023
VIE FEDERALE

Anne DOS SANTOS ET Jean-Christophe COUR
Secrétaire Générale et Secrétaire Général Adjoint de la FFVoile

2023 a été placée sous le signe des frémissements du compte à rebours des prochains jeux olympiques qui se tiendront à Marseille pour notre discipline. Nous avons souhaité valoriser l'engagement bénévole des dirigeants de nos structures et de nos équipes techniques qui œuvrent toute l'année dans l'ombre, en leur permettant de participer à cette belle fête sportive.

Nous avons également travaillé à la traduction réglementaire de la loi sur la démocratisation du sport afin de proposer aux ligues des statuts et RI types en accord avec les nouvelles dispositions. Il a fallu également anticiper les modalités organisationnelles du nouveau format de notre assemblée générale élective puisqu'en effet ce sont les clubs qui éliront au suffrage direct notre prochain conseil d'administration en décembre 2024.

Les réflexions menées autour d'une réforme des licences et titres ont pu être expérimentées par neuf structures affiliées avec un bilan globalement positif et un retour d'expérience qui va nous permettre d'ajuster quelques modalités.

Enfin, à noter, les résultats du renouvellement de nos contrats d'assurances qui ont conduit à une augmentation de 50 % de nos cotisations pour les assurances collectives.

L'organisation interne

Les phases de recrutement restent encore difficiles avec une tension toujours très présente sur le marché de l'emploi. Un grand merci à tous pour leur implication qui a permis d'intégrer au sein de la FFVoile :

- Yoann COLIN au Développement
- Marie-Eglantine COMONT à la Vie Fédérale/licences
- Ludivine DERACHE à la Comptabilité/finances
- Elsie KIAKOUAMA à la formation
- Maëlle LEBOULLEUX au développement

De plus, nous avons pu encore pleinement bénéficier des mesures liées à la formation par apprentissage, avec l'accueil de 4 nouveaux alternants en 2023 et donc une dizaine de contrats d'apprentissage signés sur la période 2022/2023.

Nous avons pu bénéficier d'une aide du ministère pour le poste de Bastien BOUCHARD mis à disposition de la FFVoile pour 8 mois depuis le 1er juillet, essentiellement sur les dossiers liés à la course au large.

Nous profitons d'ailleurs au niveau RH des aides de l'Etat dès que possible ce qui est le cas des dernières embauches de Yoann ou Maelle ce qui témoigne d'une bonne gestion de nos équipes.

Le travail d'analyse des relations collaboratives internes s'est poursuivi en 2023, 2024 permettra de co-construire un cadre fonctionnel.

Encore une année avec des voiles sur l'eau !

La voile reste un sport attractif pour nos publics et ce malgré des événements climatiques et environnementaux qui ont pu empêcher localement la pratique sur une partie de la saison. On observe donc de bons résultats au niveau des licences et titres.

En 2023, nos licenciés adultes sont revenus à un niveau comparable à 2019 (+0,3%).
Les licences tempo 1 jour sont moins prisées en 2023 avec un recul de -10,2 % par rapport à 2019 et -0,5 % par rapport à l'année dernière. Alors que les licences tempo 4 jours sont en développement, adaptées au format des épreuves sur le week-end (+11,7%).

Les licenciés jeunes deviennent une inquiétude dans notre développement, puisque leur nombre est en baisse d'environ 1% par rapport à 2022.

L'activité apprentissage se fait la part belle dans nos clubs avec une forte progression, cette année encore, des passeports voile.

A noter, cependant, que les Pass Voile poursuivent leur baisse (-1,2 % en comparaison aux chiffres 2022), baisse déjà constatée l'année précédente et accusent donc un recul de - 67,2 % en comparaison aux chiffres de 2019.

Finalement, sur l'année, on mesure une progression des licences et titres de + 18,3 % en comparaison à 2022 et par rapport aux chiffres de 2019 (+19,3%).

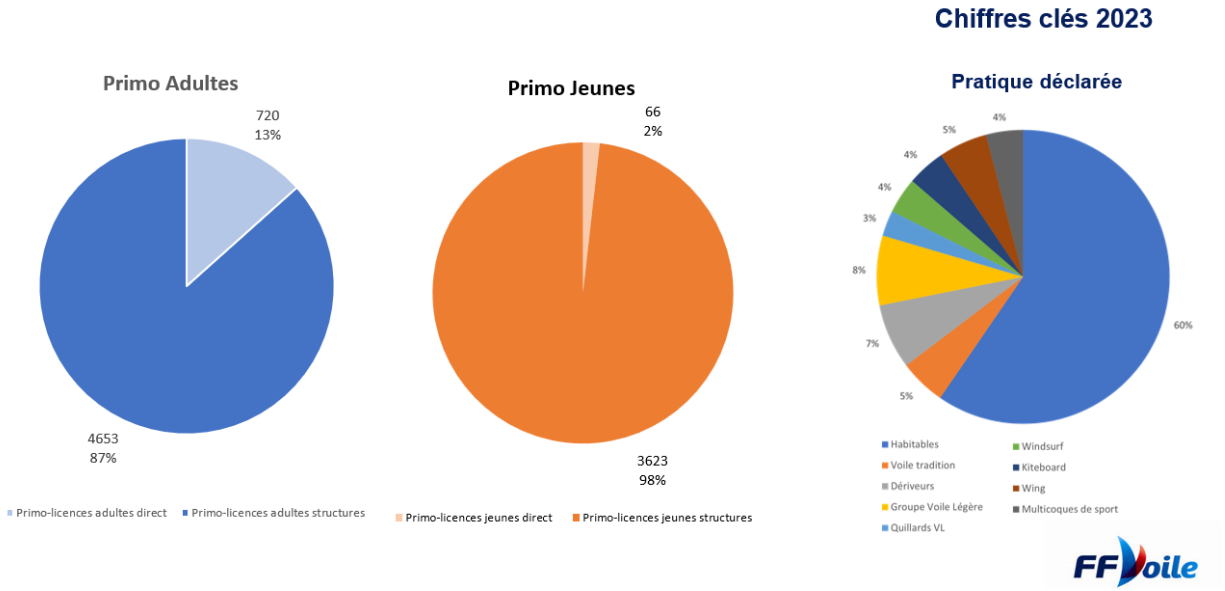
Tableau des données licences & titres (2017-2023)

Types	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Variation 2019/2023
Adultes	57 748	57 416	57 043	48 351	48 011	54 737	57 217	+ 0,3 %
Jeunes	18 029	17 853	17 838	15980	17 504	17 803	17 640	- 1,1 %
Passeports	170 117	165 399	166 971	157034	186 899	185 872	227 717	+ 39,9 %
Pass voile	-	-	17 765	15 658	7 957	5 982	5 832	- 67,2 %
Tempo 1j	11 925	11 040	9723	2770	6 699	8 772	8 730	- 10,2 %
Tempo 4j	5 681	5 709	5871	1270	3 169	5 651	6 311	+ 7,5 %
TOTAL	257 013	257 417	265 134	236 951	270 239	278 817	323 447	+ 19,3 %

La primo-licence et la prise de licence individuelle en ligne : Par suite du vote lors de notre dernière assemblée générale il est donné la possibilité de prendre une licence individuelle en ligne depuis 2023. Cette disposition est ouverte pour les licenciés qui n'ont pas pris leur licence à la FFVoile depuis au moins 20 mois et souscrivant une licence club adulte ou jeune. Les souscripteurs peuvent demander leur rattachement à une structure affiliée, ce qui a été le cas pour près de 97 % d'entre eux.

Sur les 9 062 primo-licences délivrées au 31 décembre 2023, on relève :

- 20 % de retours de licenciés (1813)
- 8,6 % prises en ligne (786) dont 44 % de retour de licenciés (347, soit 3,8 % du total des primo-licences)
- 3,1 % n'ont pas demandé de rattachement à une structure affiliée (280) dont 41 % de retour de licenciés (115)



L'attractivité de la voile et de notre fédération se mesure également par l'évolution des affiliations des structures. Ainsi en 2023, nous avons accueilli 28 structures supplémentaires. Bienvenue à elles !

La fédération accueille ainsi 1082 structures affiliées à la fin de l'année 2023.

Le réseau fédéral comprend également 18 coach plaisance fin 2023 et 15 coach kite conventionnés.

Un pilotage budgétaire 2023 réussi et une construction du budget prévisionnel 2024 marqué par de fortes contraintes

Le suivi du budget 2023 a permis une bonne gestion des contraintes évoquées lors de notre dernière assemblée générale, ainsi que des hausses de prix liées au contexte inflationniste qui s'est poursuivi encore cette année. Le bilan financier 2023 présente un résultat net positif de 10 K€.

La construction du budget 2024 a, comme l'année dernière, intégré notamment dans ses charges :

- une augmentation significative de la masse salariale de la fédération en raison des recrutements réalisés et à venir et d'une homogénéisation des grilles salariales ou le recours à de la prestation externe ;
- une projection maitrisée des dépenses de fonctionnement mais dans une tendance inflationniste toujours présente;
- l'impact des JO en France

ainsi que dans ses produits :

- la projection prudente des recettes liées aux licences et subventions ;
- la prise en compte de l'inflation ;
- les opportunités liées aux appels à projets.

Les comptes 2023 ainsi que le budget prévisionnel 2024 font l'objet d'une présentation détaillée dans les documents diffusés en amont de notre assemblée générale.

La poursuite des actions du projet relevant de la vie fédérale …

Réforme des licences & titres **:** Le groupe de travail a défini le cadre et suivi l'expérimentation menée auprès de 9 clubs volontaires.

Malgré un lancement tardif de l'expérimentation, on retiendra que les 9 clubs ont progressé de 141 % en titres délivrés et qu'ils ont organisé 50 régates 5C pour au moins 643 personnes qui n'avait jamais participé à une régate auparavant. Le système permet de mesurer plus justement l'activité des structures engagées dans l'expérimentation.

L'expérimentation se poursuivra en 2024 auprès de 14 clubs.

Ressources humaines : Le travail mené avec l'appui conseil de l'AFDAS a conduit à l'élaboration d'une enquête en interne visant à mieux comprendre les relations collaboratives et modes de fonctionnement. L'analyse des résultats permettra de construire les ateliers de co-construction d'un modèle de fonctionnement partagé par toutes les parties prenantes.

Création de la Fondation de la Voile sous abritance de la fondation du sport français

https://www.fondation-du-sport-francais.fr/les-fondations-abritees/fondation-de-la-voile

3 projets sont inscrits à ce jour :

- La mer est à vous
- Course au Large 2030, s'aligner ensemble avec l'accord de Paris et les limites planétaires
- Eduquer à la mer

Un engagement fort pour un sport intègre et éthique

Notre fédération est engagée depuis de nombreuses années dans la lutte contre les violences. Nous réaffirmons notre volonté d'une exigence forte et collective des acteurs de notre réseau. La fédération se place auprès des victimes.

Il est de notre devoir de veiller à ce que le contrôle de l'honorabilité des dirigeants et encadrants soit mené avec la plus grande rigueur et honnêteté.

Le plan de prévention fédéral et autres documents sur la page dédiée : https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/prevention.asp

Rappel de l'adresse mail dédiée aux signalements : stopviolence@ffvoile.fr

Et toujours les actions de fonds

Cette année encore l'ensemble des services de la vie fédérale est resté disponible pour accompagner nos clubs dans leur développement en particulier sur un plan juridique, réglementaire, assurantiel, informatique ou encore lié aux licences.
Nous pouvons, cependant noter les actions transversales les plus dimensionnantes en 2023 :

- Le développement du projet SCORE (Système de classement optimal et résultats d'épreuves) pour remplacement de l'outil FREG. Sur 2023, l'équipe projet a analysé les logiciels existants et applications au regard de nos besoins, identifier le travail technique à mener pour une intégration complète dans l'écosystème FFVoile de la solution qui sera choisie, test des logiciels par un groupe d'experts et repérage des écarts entre les solutions existantes et FREG priorisés.
- La réflexion sur l'accessibilité du siège de la FFVoile pour les personnes à mobilité réduite et le suivi des consultants (architecte et bureau d'étude structure) sur les propositions de solutions. En parallèle, une réflexion est lancée sur l'aménagement du siège afin de l'adapter aux méthodes de travail actuelles et au télétravail effectif depuis la crise sanitaire de 2020 et d'opérer les entretiens et investissements nécessaires pour augmenter la performance énergétique de nos locaux.
- Le développement d'un outil de suivi des indicateurs de performance de notre fédération. Ce projet, initialement lancé pour la haute performance, s'est enrichi au fil de son avancée à l'organisation des données fédérales permettant de mettre en valeur la bonne santé de la fédération et de son réseau au travers de ses trois piliers : la haute performance, les pratiques sportives et le développement. L'outil est accessible en ligne (https://indicateurs.ffvoile.fr/) et public pour les chiffres clés fédéraux. Le détail des données est accessible aux opérationnels et aux élus des structures déconcentrées et affiliées via leur espace de gestion.
- En fin d'année, l'absence du salon nautique nous a amené à revoir le calendrier des temps d'accueil de notre réseau sur plusieurs temps et notamment l'accueil de nos licenciés à la soirée de la révélation du marin de l'année.

La gestion de la fédération et le suivi des projets ne sauraient être rendus possible sans une équipe technique compétente et engagée. Merci à toutes et tous pour tout ce que vous faites et ce que vous êtes.

INFORMATIQUE

Romain GAUTIER
Administrateur en charge de l'informatique

L'utilisation de l'informatique est de plus en plus en interconnexion avec l'ensemble des autres services fédéraux. Les demandes de développement de nouveaux outils ou de modifications des outils existants sont en perpétuel augmentation. La sécurité de nos systèmes d'information devient un enjeu majeur même au sein d'une fédération sportive à la vue de l'augmentation des actes malveillants depuis quelques années. En tant qu'élu au conseil d'administration en charge de l'informatique, je voulais, avant que vous lisiez attentivement ce rapport d'activité, remercier l'ensemble de l'équipe du service informatique pour leur travail et investissement au sein de la fédération.

Le service informatique assure un rôle support auprès de l'ensemble des services fédéraux pour les accompagner dans leurs actions quotidiennes et optimiser les processus métiers : délivrance des licences et titres, gestion administrative et financière, collecte des labels et édition des chiffres clés, fonctionnement de la boutique FFVoile et des différents tunnels de vente, promotion des offres des clubs via FaireDeLaVoile.fr, diffusion d'informations ou de média via ses différents sites internet, établissement du calendrier des compétitions et calculs des classements nationaux, calculs et certificats de différentes jauges, élaboration de livrets de formation et édition de diplômes, gestion des vœux et du calendrier d'arbitrage nationaux et régionaux, accompagnement des sportifs associés au Projet de Performance Fédéral (PPF) : inscrits sur listes ministérielles, en collectifs, en structures ou dispositifs, suivi des sportifs à potentiel, calcul des pouvoirs des votants à l'Assemblée Générale, etc...

En plus de ces actions spécifiques à chaque entité fédérale, le service informatique assure des fonctionnalités plus générales comme : la garantie d'un environnement de travail efficient pour les acteurs fédéraux au siège et en télétravail, le pilotage de stratégies de sauvegardes et plans de reprise d'activité en cas d'incident, la protection des données personnelles, la sensibilisation aux cybermenaces et risques informatiques.

Aussi, nous apportons aux structures et aux différents organes fédéraux des outils informatiques et une assistance pour leur utilisation. Nous œuvrons également pour permettre les interconnexions entre le SI fédéral et les outils tiers facilitant la gestion des structures, apportant des services aux licenciés ou promouvant la pratique de la voile.

Une part importante de l'activité est centrée sur l'exploitation et la maintenance des solutions existantes : de nombreux programmes fonctionnent continuellement tant sur internet qu'en interne. Leur bon fonctionnement nécessite une maintenance technologique et fonctionnelle régulière. Ils s'appuient principalement sur le langage ASP.net C#, des bases de données SQL Server et des serveurs Web Microsoft. Par ailleurs, certaines solutions dont la conception a été sous-traitée ou construites à partir de solutions existantes, s'appuient sur d'autres technologies : systèmes Linux (CentOS / Debian et Apache / NGINX) et différents langages (PHP, NodeJS, jQuery) et bases de données (mySQL / MariaDB). Nos nouvelles conceptions logicielles s'orientent vers un découpage structurel : gestion des traitements métiers via nos API et de la restitution via des applications web côté client s'appuyant sur des Framework actuels (Vue.js / React).

En complément, de nouveaux projets voient le jour chaque année, en adéquation avec le projet politique ou en adaptation des nouvelles directives du mouvement sportif français. Depuis 2021, nous répondons notamment aux appels à projet « soutien à la transformation numérique du sport » dans le cadre du Plan France Relance, au travers d'une dizaine de projets digitaux sur le volet Haute Performance et Développement : la partage d'indicateurs de performance de l'écosystème fédéral, la simplification de la remontée de résultats internationaux, la planification des programmes sportifs, les interconnexions avec le Portail de Suivi Quotidien des Sportifs (PSQS) du ministère des sports, l'adaptation des outils aux nouveaux protocoles du PPF, l'amélioration du reporting aux cadres fédéraux, le développement de services aux clubs et aux licenciés …

Les faits majeurs en 2023 :

- La succession au support technique et utilisateur de Hugues vers Lenny ;
- L'arrêt des contrats d'alternance en développement logiciel ;
- Lancement et accompagnement du comité de pilotage du projet du nouvel outil de gestion de régate (SCORE, futur de Freg) ;
- L'intégration continue des contrôles d'honorabilité dans nos processus et nos outils ;
- L'optimisation de nos infrastructures serveur et la formation sur nos nouvelles technologies ;
- Le développement et l'ouverture continue de nouveaux services sur l'API FFVoile (api.ffvoile.fr) ;
- Déploiement des indicateurs de performances FFVoile (https://indicateurs.ffvoile.fr)
- Le déploiement de l'infrastructure du bureau de la performance de Marseille ;
- Solution de vente directe en ligne de primo licences et vœux de rattachement structure ;
- L'expérimentations licences : Kits pédas / Kits sports ;
- Les réformes statutaires : équivalence 10 licences clubs adultes, réforme des pouvoirs de vote,…
- Participation à la SOF 2023 (Hyères).

Constitution du parc informatique fédéral :

- Dispositif de virtualisation VMWare de production : Cluster de 3 nœuds hyperconvergés VxRail ;
- Un serveur physique contrôleur de domaine ;
- Un environnement de virtualisation en test ;
- Un cluster de baies de stockage type NAS pour la haute capacité.
- Une solution de sauvegarde externalisée (BAAS) ;
- Une solution de Endpoint Protection protégeant les systèmes finaux ;
- Un dispositif de reprise d'activité (PRA) délocalisé.
- Un cluster de firewalls avec équipement d'analyse des logs et statistiques ;
- Un firewall applicatif WAF protégeant les services exposés sur internet.
- Des équipements d'interconnexions Gigabit et POE (fibre & cuivre).
- Des équipements assurant la couverture WiFi du siège (17 bornes + contrôleur).
- 30 serveurs virtuels ;
- 95 ordinateurs portables ;
- 60 téléphones mobiles ;
- 25 tablettes destinées aux opérations de terrain.

La charge de bon fonctionnement de l'ensemble du périmètre fonctionnel de notre service est aujourd'hui le suivant :

- ✓ **Plus de 898 000 demandes à notre API FFVoile** par période des **30 derniers jours** référencés par Microsoft Azure Insights.
- ✓ **1 605 123** appels à nos services web de consultation ou prise de licence depuis des solutions tierces autorisées : Axyomes, AwoO, Glénans, Bloowatch, GroupLive, Mylevel, Avel, Joinly, …
- ✓ Délivrance des **333 365 licences et titres fédéraux** par les clubs.
  - Dont **795 licences directes** prises par le site fédéral.
- ✓ Gestion des **3 339 utilisateurs actifs** et ayants droits.
- ✓ Calcul et édition des tableaux de synthèse, décompte des titres fédéraux par clubs, CDV et Ligue.
- ✓ Production du décompte des voix et pouvoir de vote aux assemblées générales.
- ✓ Etablissement du calendrier sportif de plus de **9 658 épreuves** regroupées en **5 079 compétitions** sur **231 codes bateaux différents**
- ✓ Mise à disposition du logiciel de classement Freg en interaction avec la base de données fédérale et ouverture via API de ces informations pour des solutions tierces.
- ✓ Réception et traitements des **5 473 fichiers de résultats** d'épreuves.

- ✓ Etablissement des classements nationaux de **108 classes**, des clubs, de la FFVoile.
- ✓ Etablissement du calendrier d'arbitrage national et régional : gestion des **10 150 vœux** et **6 235 désignations** des arbitres sur **4 436 compétitions** avec expédition des plannings aux **571 clubs organisateurs** et **1 423 arbitres**.
- ✓ Etablissements des chiffres clés via les labels : recensement des services proposés par les clubs, des ressources humaines, matérielles et financières.
- ✓ Exploitation du Suivi Individuel du Sportif (SIS) constituant l'outil d'analyse des athlètes, de leurs performances et de détection.
- ✓ Constitution des listes des sportifs de haut niveau, avec candidatures saisies par les sportifs, consolidation médicale, validation par les référents de discipline et la DTN puis transmission des **383 sportifs inscrits sur la liste ministérielle** et synchronisation avec le PSQS.
- ✓ Gestion des effectifs des **718 sportifs** inscrits dans les **48 structures PPF** (pôles, dispositifs régionaux) et transmission au PSQS.
- ✓ Gestion des **940 candidats** à la qualification CQP-IV, et transmission des diplômes à la Commission Paritaire Nationale (CPNEF).
- ✓ Gestion d'un flux financier d'environ **17 M€** réparti sur **310 887 mouvements comptables**, encours club et compensation bancaire SEPA.
- ✓ Interfaçage avec le logiciel de comptabilité FFVoile SAGE par consolidation des 47 736 mouvements de la comptabilité fédérale (licences, titres, cotisations, etc…).
- ✓ Production 3 fois par jour, de la nouvelle présentation budgétaire ($compta) alignant par année **69 021 lignes de budgets et dépenses** depuis 627 positions analytiques en comptabilité vers une catégorisation fédérale et ministérielle.
- ✓ Partages via notre serveur Média, au cours de l'année :
  - ***Vidéo*** : 3 232 846 visionnages, 159 nouveaux ajouts pour un total de 4201 vidéos (19 159 192 de vues depuis le lancement).
  - ***Photos*** : 18 899 627 visionnages, 13 448 nouveaux ajouts pour un total de 100 354 photos (105 282 553 de vues depuis le lancement).
- ✓ OSIRIS : 2 924 demandes traitées par les délégués pour **1 726 certificats OSIRIS octroyés**.
- ✓ Délivrance de 599 cartes pub ou autorisations ponctuelles de port de publicité.
- ✓ Gestion des **1 132 vœux** de ligues pour identifier leurs sélectionnés aux CF minimes et espoirs.
- ✓ Gestion des nomenclatures : bateaux, rating, structures, catégories, …
- ✓ Interfaçage avec un fournisseur Joinly pour la préinscription aux championnats de France et autres épreuves coordonnées par la FFVoile.
- ✓ Gestion de plus de **2 457 postulants** sur les 62 sessions de recrutements, stages, formations, équivalences, … créés via l'outil de candidature FFVoile.
- ✓ Gestion des **491 boites emails** et **100 groupes** @ffvoile.fr

A cela, ajoutons les opérations quotidiennes :

- L'assistance aux utilisateurs (personnels, cadres, élus, …) dans leur quotidien informatique ;
- La production de reporting ou d'exports de la base de données pour les besoins statistiques des différents services fédéraux ;
- La mise à disposition d'outils de collaboration : conférences en ligne, partage de documents, espaces de suivi projets ;
- La gestion des sites Internet et Extranet de la FFVoile (hébergement, noms de domaine, sécurisation ssl, conception, maintenance, …) ;
- Les sauvegardes générales des serveurs et d'autres spécifiques : bases de données, données utilisateurs, etc… ;
- La garantie d'une connexion Internet fiable au siège de la fédération (filaire et Wifi) ;
- La protection et la sensibilisation contre les malveillances (en hausse) ;

- Les démarches contribuant à la mise en œuvre de la RGPD et autres audits spécifiques ;
- La maintenance des postes de travail et équipements mobiles de la FFVoile ;
- L'assistance des structures affiliées dans leurs diverses opérations de gestion sportive/administrative et l'utilisation de nos outils métier ;
- La formalisation et le diagnostic des anomalies pour une prise en charge rapide par les responsables d'application ;
- L'assurance de l'environnement de travail sur le siège (vidéoprojecteurs, système de visioconférence, copieurs, téléphones, périphériques informatiques) ;
- Les accès sécurisés à distance vers nos systèmes pour permettre le télétravail du personnel ;
- Le monitoring des taches automatisées d'entretien, de sauvegarde ou de surveillance.
- Les actions de maintenance logicielles et matérielles permettant le bon fonctionnement du socle du SI.

Les données sont réparties dans une dizaine de bases de données. La principale, centralisant les données métiers de la fédération, est constituée d'environ **13 613 champs** d'information répartis dans **608 tables**, 257 vues d'exploitation, régis par 300 programmes SQL, tandis que des milliers de scripts ont été conçus pour produire automatiquement les formulaires d'exploitation et pages internet disponibles en ligne.
L'entretien et l'évolution de ce Système d'Information fédéral est assuré par le service informatique accompagné de quelques prestataires de confiance, en contrats de support/maintenance ou par assistances ponctuelles.

L'équipe du service informatique est constituée de :

- **Romain GAUTIER**, élu au Conseil d'Administration en charge de l'informatique

Représentant du service auprès des instances politiques (BE, CA, AG), garant de la gouvernance SI et de l'adéquation avec le projet politique fédéral ainsi que de sa bonne exécution en tant que responsable « élu » signataire.

- **Julien MARTIN**, DSI - Responsable du service

Chargé d'orchestrer les équipes et prestataires informatiques, de définir la stratégie IT, de valider les différents engagements comme responsable opérationnel et de rendre des comptes auprès des instances dirigeantes, notamment via la rédaction du présent document.

- **Hugo HERROU**, chef de projet

Principalement en charge du pilotage des projets en développement logiciel, de l'accompagnement à la formulation des besoins jusqu'à la livraison, il assure également la maintenance corrective et évolutive de certaines solutions logicielles en place.

- **Ilango BALA**, administrateur Systèmes et Réseaux

Garant du déploiement, de l'entretient et du bon fonctionnement de l'infrastructure SI fédérale, des serveurs de production jusqu'au postes utilisateurs, des solutions clouds (Messagerie o365, BAAS et EDR) incluant les équipements intermédiaires d'interconnexion et de sécurisation des échanges. Il assure également le support aux utilisateurs et l'assistance aux structures affiliées en l'absence de notre alternant.

- **Romane VALENTI**, alternante en développement logiciel *(sept 2022 – mai 2023)*

En charge de la maintenance évolutive des espaces licenciés et structures affiliées, de la modernisation des interfaces utilisateurs et du traitement d'anomalies logicielles.

- **Chloé GERARDIN**, alternante en développement logiciel *(oct 2022 - aout 2023)*

En charge de la maintenance évolutive des espaces licenciés et structures affiliées, ainsi que d'opérations ponctuelles de reporting ou exports de données issues de la base de données fédérales.

- **Hugues MACQUET**, alternant en support et assistance *(sept 2020 - aout 2023)*

En charge principalement de l'assistance du personnel fédéral et des structures affiliés, de la réalisation des diagnostics sur les anomalies logicielles rencontrées, du support sur le parc pc portable fédéral et l'accompagnement pour le renouvellement des équipements.

- **Lenny OSSEUX**, alternant en support et assistance *(sept 2023 - aout 2024)*

Principalement en charge de l'assistance du personnel fédéral et des structures affiliés sur les outils et les équipements, du support de premier niveau et des diagnostics sur les anomalies logicielles rencontrées. Il œuvre également sur le déploiement d'une solution de monitoring de nos infrastructures et d'autres solutions systèmes dédiées.

RELATIONS INTERNATIONALES

Jean-Luc DENECHAU
Président de la FFVoile et en charge des Relations Internationales

En 2023, la FFVoile a poursuivi son implication dans les différents organismes en charge du développement de la voile au niveau européen et mondial en participant activement aux travaux de World Sailing, de l'EUROSAF mais également en contribuant aux décisions prises au sein des nombreuses classes internationales ou encore de l'European Boating Association.
Les nombreux représentant.e.s impliqué.e.s dans ces instances (qu'ils soient dirigeant.e.s, athlètes, entraineurs, arbitres, expert.e.s dans un domaine…) veillent évidemment à défendre les intérêts de la voile française mais aussi et surtout à œuvrer en faveur de la promotion de la voile et de ses pratiquant.e.s avec l'objectif d'en faire un sport plus universel, plus accessible, plus attractif, plus inclusif et plus durable.

World Sailing :

Afin de réduire les coûts et permettre une participation plus importante, le Mid-Year Meeting de World Sailing s'est tenu en visioconférence en mai. Olivier BOVYN y a représenté la France lors du Council qui avait notamment confirmé à l'époque l'impossibilité pour les athlètes et officiels russes ou biélorusses de participer à des compétitions internationales de voile. Guillaume CHIELLINO et Cédric FRABOULET ont participé respectivement à l'Events Committee et à l'Equipment Committee.
Lors de ces réunions, l'influence grandissante de la FFVoile au niveau international s'est notamment matérialisée par la désignation de Cédric FRABOULET comme Chairman de l'Equipment Committee ou par la désignation de Christophe GAUMONT au sein de la nouvelle commission en charge de la sécurité (la Safety Commission) qui a été mise en place au niveau de World Sailing en 2023.
L'Annual Conference de World Sailing s'est tenue en présentiel à Malaga en novembre dernier. Une délégation française importante s'est déplacée à ce rendez-vous annuel puisque la FFVoile était représentée par Corinne MIGRAINE durant l'Assemblée Générale (et au niveau de l'Oceanic & Offshore Committee), Nicolas HENARD au niveau du Council mais aussi par Guillaume CHIELLINO, Cédric FRABOULET, Ed RUSSO, Bernard DESTRUBE, Christophe GAUMONT et Arnaud MANTE qui ont contribué activement aux travaux des comités, sous-comités et/ou commissions dans lesquelles ils siègent. Enfin, Yann ROCHERIEUX, Vice-Président de World Sailing, a évidemment participé à l'ensemble de l'Annual Conference.
Il convient de noter que lors de cette Annual Conference, de nombreuses discussions ont porté sur «l'Olympic Vision Strategy » de World Sailing afin de sécuriser et renforcer l'avenir de la voile aux Jeux Olympiques. La Fédération Internationale de Voile a notamment identifié quatre dimensions clés sur lesquelles il était primordial d'agir à court terme : l'attractivité et la commercialisation du sport ; l'accessibilité de la voile, la durabilité de nos pratiques ; la diversité en termes de pratiquant.e.s. L'Assemblée Générale a également validé les avancées concernant la réforme de la gouvernance de World Sailing.
En parallèle de l'Annual Conference, s'est également tenue à Malaga la réunion annuelle de l'Offshore Racing Congress (ORC) à laquelle ont participé plusieurs délégués français.
Afin de défendre l'intérêt de ses pratiquant.e.s, la FFVoile contribue également aux décisions des classes internationales. Depuis plusieurs années, elle siège au sein de l'IKA (International Kiteboard Association) et des Classes iQFOiL, structures au sein desquelles elle est représentée par des experts de la discipline (sportifs et sportives, entraineurs…). La FFVoile vient également d'adhérer à l'IWSA, la nouvelle classe internationale en charge du développement de la wing (sport en plein essor au niveau national mais aussi international puisque la discipline pourrait être au programme des Jeux Olympiques de la Jeunesse dès 2026 à Dakar).

Eurosaf :

En 2023, la Fédération Européenne de Voile a également organisé plusieurs évènements auxquels ont participé des représentants français, à commencer par son Assemblée Générale en Italie. Anne MALLEDANT, en tant que membre du Bureau de l'EUROSAF, et Olivier BOVYN, en tant que

représentant de la FFVoile, étaient à Rome au mois de mars pour s'impliquer dans les travaux et décisions prises au niveau continental.
La FFVoile a poursuivi son engagement au sein du programme européen d'échanges d'arbitres qui a été très actif l'an dernier. Ce programme auquel contribue financièrement la FFVoile a notamment permis à des arbitres français de se déplacer sur des compétitions internationales en Espagne, en Italie, en Croatie, en Slovénie ou en Allemagne.

European Boating Association :

En tant que membre historique de l'European Boating Association (EBA), la FFVoile continue de porter la voix et défendre les intérêts des plaisanciers (notamment sur des thématiques relatives à la réglementation européenne impactant la pratique loisir). La FFVoile était notamment présente, aux côtés d'une vingtaine d'autres fédérations nationales, aux deux principaux temps institutionnels de l'EBA, en Italie en avril 2023 et en Allemagne en octobre 2023.

RAPPORT D'ACTIVITES 2023
HABITABLE ET COURSE AU LARGE

Corinne MIGRAINE, Bernard BOCQUET et Nathalie PEBEREL
Vice-présidente de la FFVoile en charge des Pratiques Sportives Habitable et de la Course au large, Administrateur en charge de l'Habitable et de la Course au large et Administratrice en charge de l'Habitable

Bilan de l'année 2023 des Pratiques Sportives - Habitable et Course au Large qui rassemble toutes les formes de compétitions sur quillard, depuis l'accès à la pratique sportive jusqu'aux disciplines de haut - niveau.

Aujourd'hui, la société dans laquelle nous vivons fait face à des enjeux majeurs ; notre sport et tout particulièrement la course au large ne sont pas épargnés. Nous avons pris ces enjeux très au sérieux pour rendre notre sport plus vertueux.
Pour cela, une cellule de lutte contre les violences est créée depuis 2021 : les affaires qui ont touché la course au large en 2023 nous affectent tous, nous avons tous notre part de responsabilité, il est donc impératif d'éduquer les jeunes et les entraîneurs pour que ces événements ne se reproduisent plus. Des échanges et réunions d'informations ont été mis en place lors des Championnats de France Jeunes.
Les enjeux environnementaux sont également au cœur de nos préoccupations et, là encore, la voile doit évoluer. Pour cela, nous avons réuni en décembre l'ensemble des acteurs qui ont partagé leurs réflexions, et identifié des objectifs et des solutions pour réduire notre empreinte carbone.
La Formation est une des responsabilités majeures de la fédération. Notre secteur spécifique des bateaux à quilles doit aussi redoubler d'effort pour former plus de jeunes en facilitant les passerelles et en offrant des opportunités d'accès vers le quillard de sport ou la course au large. Mais il n'y a pas que les jeunes, il faut aussi dynamiser la pratique adulte.

Pour travailler ces sujets tout en animant sans cesse notre sport, nous pouvons compter sur l'engagement de tous les clubs et ligues, entraineurs de clubs et cadres techniques, bénévoles et dirigeants de structures. Tous peuvent compter sur les différents services de la Fédération, que ce soit l'Informatique, le Juridique, la Communication, la Commission Centrale d'Arbitrage ou tout particulièrement l'équipe des Pratiques Sportives - Habitable animée par Marc Bouvet : des équipes extrêmement dévouées que nous remercions chaleureusement.

La Course au large :

Soulignions en premier lieu la bonne santé de cette discipline qui connaît une croissance importante. Toutefois, soyons vigilants, la course au large est un sport mécanique, qui, depuis quelques années, vit un bond technologique majeur, avec l'augmentation des vitesses grâce aux foils, l'intelligence artificielle et l'accès facile aux moyens de communications qui sont autant d'éléments enthousiasmant et préoccupant.
Il est de notre responsabilité de préserver la sécurité des marins et l'équité sportive.
La course est un sport mécanique qui doit être au service de formidables aventures humaines.

Les Compétitions : L'activité sportive 2023 se porte très bien, j'en veux pour preuve un calendrier très chargé et le nombre de coureurs classés en croissance. Les organisateurs et les classes redoublent de créativité pour attirer de nouveaux compétiteurs, tout particulièrement chez les adultes. Nous avons pu, lors des réunions avec les Commissions Sportives des Ligues que nous organisons depuis 2021, échanger sur les préoccupations et les difficultés rencontrées par les clubs, mais également partager

les bonnes pratiques ou les nouvelles expérimentations. Des groupes de travail restreints, sur différents sujets, permettent d'avancer concrètement, en respectant les spécificités de chaque territoire. Ces réflexions ont permis l'inscription dans notre calendrier de pratiques sportives - non compétitives (rallye, la navigation libre, la navigation ensemble).

La Flotte Collective : Une offre vertueuse par excellence qui répond aux enjeux économiques et environnementaux auxquels nous sommes soumis : une flotte monotype, mise à disposition des coureurs de tous niveaux, pour tous les formats de jeux : course en flotte, match racing, course au large… !

Le Tour Voile :
2023 voit renaître le Tour voile sur une flotte du monotype Beneteau figaro3. Une renaissance accessible et sobre au service de la formation des jeunes vers la course au large ; c'est un formidable support de transmission avec une première édition encourageante qui a remporté un vif succès auprès de 45 Jeunes de moins de 26 ans ! Je tiens à remercier la classe Figaro et ULTIM SAILING, mais également la ligue Bretagne qui a mutualisé en bonne intelligence le tour de Bretagne avec la première partie du tour Voile.

La Voile en Entreprise : une flotte mise à la disposition des entreprises qui se confrontent tout au long de la saison. Un format « gagnant - gagnant » qui concourt à l'épanouissement des collaborateurs par le sport, tout en renforçant l'esprit d'équipe, mais qui représente également une belle opportunité pour les clubs de créer des liens de partenariat avec le monde économique national ou régional.

La Ligue Nationale de Voile : 2023 marque à nouveau le succès de cette compétition qui s'est déroulée sur une épreuve unique du 12 au 15 octobre à l'APCC Nantes, avec 24 clubs présents ; la diversité des équipages et les objectifs de chacun en fait toute sa richesse. 3 ,5 jours de compétition acharnée, des formats courts et dynamiques, dans une ambiance joyeuse et conviviale, qui réunit des licenciés de tous âges et de tous niveaux de pratique. Ils se battent pour leur club, certains découvrent l'habitable, d'autres espèrent se sélectionner pour la Sailing Champions League. En 2023, la LNVoile sera organisée par le YC de Cherbourg, et se déroulera à Cherbourg, du 12 au 15 septembre 2024.

Le Match - Racing : Sous la houlette de Nathalie Péberel et de la Commission Nationale Match Racing composée de Yoann Péronneau, Mathieu Richard, Philippe Michel, Cédric Château, Maxime Mesnil, Pauline Courtois, Marc Reine et Thierry Poirey, la FFVoile soutient cette discipline convaincue que ce format répond aux envies et disponibilités des jeunes adultes étudiants ou actifs. Il répond également à une formation ludique des règles de courses tout en développant les qualités nécessaires au futur bon marin : Adaptabilité – Travail en équipe malgré les difficultés rencontrées face à un désintérêt de la discipline à l'international. Je souhaite toutefois remercier chaleureusement l'engagement et l'abnégation de Sylvain Escurat et d'Arnaud Mante, qui, sous l'impulsion d'Anne Malledant, défendent la discipline auprès de World Sailing et de l'Eurosaf. Leurs efforts ont payé et nous avons aujourd'hui une Ranking internationale sur laquelle s'appuyer et un circuit féminin en croissance avec des Françaises en tête.

Osiris : Daniel Pillons a pris sa retraite de la présidence de l'intersérie Habitable après de très nombreuses années année à son service.
Son implication passionnée a fait de l'intersérie une discipline à part entière. La qualité de fonctionnement de cette discipline n'est possible qu'avec l'implication de tous les acteurs de l'organisation de la voile sur l'ensemble du territoire. Un grand merci à Claire Pruvot, qui depuis maintenant 2 ans, coordonne ces différents acteurs. Un grand merci à Patrick Frasquet qui sera le nouveau président de la commission Osiris, dont les membres œuvrent quotidiennement à

l'accompagnement des clubs et des pratiquants, en travaillant étroitement avec le Centre de Calcul, animé aujourd'hui par Romain Lagos qui remplace Luc Gelussau, et qui aura à cœur de maintenir la qualité d'analyse des performances des bateaux, et ainsi de fournir des ratings adaptés aux bateaux et à leurs spécificités physiques.
2023 aura produit 1331 contrats renouvelés en 2023. Ces chiffres sont encourageants, et reflètent une progression de 6,6% ce qui nous rapproche du niveau atteint en 2019. L'OSIRIS est fort de 30 délégués régionaux, d'un nouveau site internet et d'une modernisation de la prise de certificats en ligne, mais également d'une attention accrue sur l'évolution permanente des tables de ratings, et c'est véritablement le travail de tous qui nous permet de classer 3351 bateaux dans un calendrier d'épreuves en intersérie toujours plus attractif. Bravo à tous !

Disciplines de Haut – Niveau (course en baie) et Coure au Large : Si développer la participation, et renforcer la qualité des formations est de notre responsabilité, gagner des médailles et former les jeunes au plus haut-niveau de jeu est également un de nos objectifs majeurs. Il faut souligner le soutien du DTN, Guillaume Chiellino, et l'implication forte et quotidienne des cadres et des pôles : Jeanne Grégoire et toute l'équipe du Pôle France de port La Forêt pour la Course au Large, et Mathieu Richard, Philipe Michel et Xavier Rohart - nos cadres techniques qui encadrent la pratique Inshore. Le travail au sein des centres d'entraînements est primordial, nous sommes heureux de compter un nouveau centre labellisé : ORLABAY à la Trinité sur mer.
Avec l'aide de plusieurs cadres techniques impliqués dans le Haut Niveau, la FFVoile a participé aux côtés de Team France à la sélection des équipes qui concourront sur les prochaines Women America's Cup et Youth America's Cup. En décembre dernier après 9 mois de sélection la liste des membres des Equipes de France pour la Youth America's Cup et Women America's Cup a été dévoilée ; 7 femmes et 6 jeunes sont sélectionnés pour participer à la préparation finale de ces compétitions internationales de référence. Ils seront encadrés entre autres par Mathieu Richard et Philippe Michel.
La Fédération a également attribué label équipe de France à Kchallenge- Challenger Français de la 37e Coupe de l'America ainsi qu'à l'équipe Française FRA SAILGP engagée sur le Circuit SAILGP.
Je remercie chaleureusement l'engagement des cadres de la FFVoile qui se sont impliqués dans cette sélection : Loic Billon, Christophe Espagnon, Stephane Krause, Philippe Michel, Mathieu Richard, Bertrand Dumortier, Marc Bouvet.

Enfin, c'est grâce à tous, et au travail des entraîneurs, que nous avons obtenu de belles performances cette année. Un grand bravo à tous les coureurs pour ces beaux résultats.

A - <u>Podiums Inshore</u> :

1. **Youth Foiling Gold Cup -** Barcelone

   <u>1ère place</u> : Equipage Enzo Balanger
   Enzo Balanger (La Pelle-Marseille)
   Clément Cron (La Rochelle Nautique)
   Théo Revil (La Rochelle Nautique)
   Lou Mourniac (ASN Quiberon)
   Gaultier Tailleu (BN La Palmyre)

2. **Championnat d'Europe Open de Match Racing -** Bédanne
   <u>1ère place</u> : Equipage Ian Garreta
   Garreta Ian (S R Antibes)
   Garreta Pierre (S.N. Saint Tropez)
   Benoit Calixte (La Pelle-Marseille)
   Girodeau Vicenç (SN Marseille)

   <u>2ème Place</u> : Equipage Maxime Mesnil

Mesnil Maxime (Y C Cherbourg)
Château Yann (CV St Aubin Elbeuf)
Feydit Hugo (Y C Cherbourg)
Pilon Yves-Marie (Y C Cherbourg)

3ème Place : Equipage Michelier Damian
Michelier Damian (C N Rennes)
De Guitaut Aloïs (APCC Nantes)
Galliache Thomas (CN Lorient)
Roche Hugo (Y C St Lunaire)

3. **Championnat du Monde Jeune de Match Racing** - Sydney :
1ère place : Equipage Ange Delerce
Delerce Ange (SR Antibes)
D'Amodio Julia (Cannes Jeunesse)
Bunel Julien (BN Mare E Vela)
Goulon Corentin (C N Caledonien)
Félio Erwan (SN Estaque Mourepiane)

4. **Championnat d'Europe Jeune de Match Racing** - Carquefou
2ème Place : Equipage Ange Delerce
Delerce Ange (SR Antibes)
Bunel Juilen (BN Mare E Vela)
D'Amodio Julia (Cannes Jeunesse)
De Giuli Morghen Sylvestre (ASPTT Marseille)

3ème Place : Equipage de Ian Garreta
Garreta Ian (S R Antibes)
Tallieu Gaultier (B N La Palmyre)
Levan Jacob Amandine (La Pelle-Marseille)
Benoit Calixte (La Pelle-Marseille)

5. **Championnat du Monde SB20** (3-10 septembre) / Dublin
2ème place « Jeunes » : Equipage Ange Delerce
Ange Delerce (SR Antibes)
Julia D'Amodio (Cannes Jeunesse)
Julien Bunel (BN Mare E Vela)
Sylvestre De Giuli Morghen (ASPTT Marseille)

6. **Championnat d'Europe Féminin de Match Racing** (12-16 octobre) / Corfou :

1ère place : Equipage de Pauline Courtois
Pauline Courtois (CV St Aubin Elbeuf)
Maëlenn Lemaitre (YC Cherbourg)
Louise Acker (SNP Le Havre)
Clara Bayol (SN Estaque Mourepiane)

2ème place : Equipage Kenza Coutard
Kenza Coutard (CV St Aubin Elbeuf)
Nell Castilla (SNO Nantes)
Victoire Lerat (SNO Nantes)
Théa Khélif (GGVLS)

7. **Championnat du Monde Féminin de Match Racing** – Middelfart (DEN)
1ère place : Equipage de Pauline Courtois
Pauline Courtois (CV St Aubin Elbeuf)
Maëlenn Lemaitre (YC Cherbourg)
Louise Acker (SNP Le Havre)
Clara Bayol (SN Estaque Mourepiane)
Théa Khélif (GGVLS – Gravelines)

B – Podiums Course au Large :

8. **Championnat de France Elite de Course au Large :**
   1ère place : Corentin Horeau (SN Trinité)
   2ème place : Basile Bourgnon (SN Trinité)
   3ème place : Gaston Morvan (Brest Bretagne Nautisme)

9. **Championnat de France de Course au Large en Solitaire Mini 6m50 :**

   Proto :
   1ère place : Julien Letissier (SR Concarneau)
   2ème place : Jacques Delacroix (Jeunesse et Marine)
   3ème place : Carlos Manera Pascual (SN Sablais)

   Série :
   1ère place : Bruno Lemunier (SR Concarneau)
   2ème place : Hugues de Prémare (CV St Aubin Elbeuf)
   3ème place : André Thomas (Brest Bretagne Nautisme)

10. **La Solitaire du Figaro :**
    1ère place : Corentin Horeau (SN Trinité)
    2ème place : Basile Bourgnon (SN Trinité)
    3ème place : Loïs Berrehar (YC Carnac)

11. **Mini Transat :**

    Proto :
    1ère place : Federico Waksman (URU)
    2ème place : Carlos Manera Pascual (ESP)
    3ème place : Juilen Letissier (SR Concarneau)

    Série :
    1ère place : Luca Rosetti (Italie)
    2ème place : Bruno Lemunier (SR Concarneau)
    3ème place : Gregoire Hue (SN Trinité)

12. **Transat Jacques Vabre :**

    Vainqueur Ultim : Armel Le Cleach (YC Roscoff) & Sébastien Josse (YC Monaco)
    Vainqueur Ocean Fifty : Thibaut Vauchel Camus (YC St Lunaire) & Quentin Vlaminck (CN Verdon)
    Vainqueur Imoca : Thomas Ruyant (VADK' Sports) & Morgan Lagravière (BN Mascareignes)
    Vainqueur Class40 : Nicolas Andrieu (La Rochelle Nautique) & Ambrogio Beccaria (ITA)

ACTIVITE COURSE AU LARGE ET OCEANIQUE

Corinne MIGRAINE
Responsable du Groupe de Travail

Le monde de la course au large a été endeuillé par la perte dramatique de 2 acteurs de notre sport, membres de l'équipe de OC sport, lors de l'arrivée de la Route du Rhum et nous leur rendons hommage.

2023 Une année intense d'un secteur en pleine croissance qui doit faire face à de nouveaux enjeux mais qui sait s'appuyer sur une équipe toujours très engagée que nous pouvons tous remercier vivement : Marc Bouvet, Christophe Gaumont, Aline Echaubard, Claire Pruvot et Christian Le Pape, mais également une équipe d'Elus : Corinne Migraine, Nathalie Péberel, et Bernard Bocquet. Ensemble, ils ont accompagné, harmonisé et développé un calendrier chargé.

La Fédération accompagne la croissance des classes tout en y intégrant les enjeux de société auxquels notre sport doit faire face. La mise en lumière de certains "sujets et affaires" a eu des conséquences certes négatives, mais va permettre de changer les choses et nous pousse à accélérer nos réflexions ; sur l'avenir de notre sport face aux enjeux climatiques avec la création d'un groupe de travail course au large 2030 mené par Anne Dos Santos et Dimitri Caudrelier, mais également sur l'impact de la technologie sur la gestion de nos courses, sur la formation des arbitres et la sécurité des marins avec la mise place d'une table ronde de la course au large pour 2024. Tout comme dans l'ensemble de notre sport, la place des femmes dans un univers encore très masculin doit être protégée et une cellule de lutte contre les violences dans le sport est ouverte depuis 2 ans et recueille malheureusement de nombreux témoignages.
La Commission des Directeurs de Course au Large est engagée dans la nécessité de former de nouveaux directeurs de course au large et de maintenir un niveau d'expérience et d'expertise élevé.
La commission reste vigilante quant à l'évolution du rôle des directeurs de courses qui sont de plus en plus sollicités sur des sujets qui, parfois, dépassent le cadre sportif et sont bien souvent en première ligne, face à des situations de crises multiples. Nous pouvons nous féliciter d'avoir, en France, les meilleurs et, avec eux, des équipes expertes ; mais nous devons, pour l'avenir, au vu de la multiplication des courses et de leur développement, garder cette exigence et développer cette expertise.

L'engouement pour la Course au Large auprès des jeunes est organisé autour de sélections à l'initiative de nos partenaires historiques comme Macif, la Région Bretagne et Crédit Mutuel de Bretagne, mais également de ligues : Normandie, Sud, Occitanie et Pays de La Loire qui ont su encourager cette filière autour de sélections vers la Classe Figaro, incroyable pourvoyeur de talents.
Mais cet engouement n'est pas sans conséquence sur l'organisation des courses et il doit être canalisé et organisé pour garantir avant tout la sécurité des marins. Il est d'autant plus nécessaire de maintenir des relations étroites d'échanges avec les MRCC et les CROSS.

Afin d'augmenter les opportunités pour les jeunes de se former et de réduire la haute marche qui les sépare de la course au large de haut niveau et professionnelle, nous avons pu compter sur la première édition de la Renaissance du Tour Voile en Figaro Beneteau3 qui fut un vrai succès avec 45 jeunes embarqués du 1er au 15 juillet sur les côtes Bretonnes et d'Atlantique.

L'année 2023 a tenu toutes ses promesses, avec un nombre de participations record dans quasiment toutes les courses majeures de notre calendrier, sans nul doute des éditons qui laisseront leur trace dans l'histoire de la Course au Large pour diverses raisons qui sont autant de signes à observer et à prendre en compte avec attention pour préparer l'avenir.

La Course au Large amateur connaît le même essor que la voile professionnelle et la participation Française sur les courses Anglaises comme le Fastnet en est une preuve, mais également sur les courses Françaises où le nombre d'équipages doubles est en constante augmentation.

Nous poursuivrons, avant tout, notre engagement pour préserver la sécurité de nos marins, tout en prenant en compte les évolutions technologiques d'un sport mécanique qui a un impact certain sur son environnement. C'est donc tous ensemble que nous devons construire la course au large de demain.

COMMISSION INTERSERIES OSIRIS

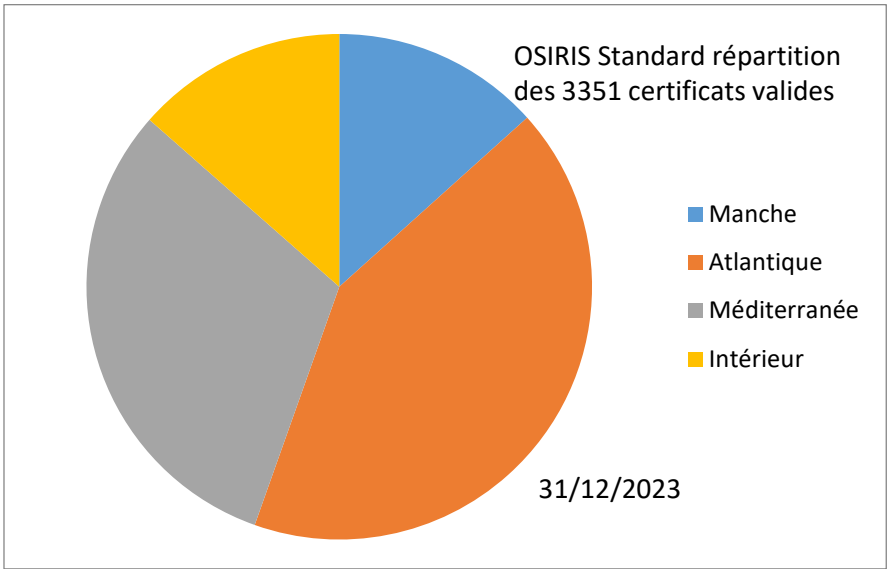
Patrick FRASQUET
Président de la Commission

La régate en inter séries sur habitables est le segment d'activité de la voile sportive le plus important par le nombre de ses pratiquants. La qualité de sa mise en œuvre conditionne la satisfaction de ces pratiquants.
Les solutions proposées par l'« Organisation du Système d'Information pour les Régates en Inter Séries » sont largement déployées par l'ensemble des clubs nautiques. Elles réunissent dans une même « dynamique pour tous », les voiliers standards et les voiliers personnalisés. Cette activité, appelée « Osiris habitables », est la réponse nécessaire en face de la diversité des flottes. Elle s'appuie, à la fois, sur les tables de ratings des habitables, leurs liens avec les quillards de sport, les technologies de prévisions de performances de l''ORC, leader mondial en technologie de rating, et aussi la Jauge Classic Handicap, mise en œuvre en Manche et Atlantique avec les pays riverains. Elle est un vrai dénominateur commun permettant de REUNIR.

Les missions de la Commission Osiris habitables couvrent l'administration de flotte, la tenue à jour des standards de jauge, la réglementation des correspondances entre jauges, et l'animation sportive. L'implication des délégués concernés, permet une forte décentralisation de la gestion, pour couvrir ces missions. Le Centre de Calcul fédéral facilite l'analyse des nouveaux modèles, et permet aussi le calcul fin du rating des bateaux personnalisés, en exploitant les vecteurs de prévision de vitesse fournis par l'ORC.

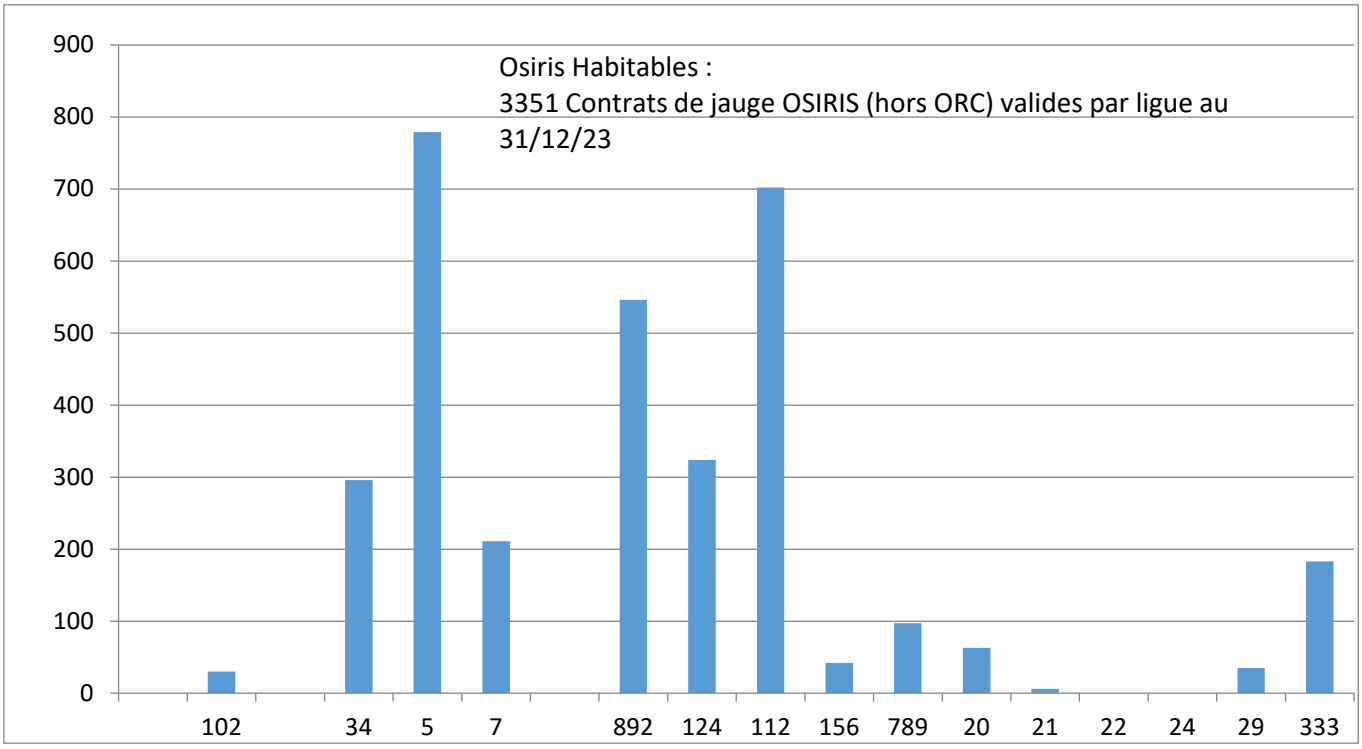
1) Administration de la flotte, et fourniture de contrats de jauge

La base de données nécessaire au suivi de l'ensemble des contrats de jauge standard passés entre concurrents, contient 3351 contrats en cours de validité, dont 1331 passés ou renouvelés en 2023. (Plus 6,6% d'un an sur l'autre). Il faut y ajouter 405 bateaux personnalisés ayant reçu une équivalence OSIRIS calculée à partir d'une autre jauge : ORC ou JCH (classiques atlantique).



Le logiciel FREG est abonné à ces informations, avec mise à jour quotidienne, pour faciliter des inscriptions correctes lors des régates.

Les demandes de contrats peuvent être faites « en ligne ». Elles sont alors reçues par l'un des 30 délégués régionaux concernés en charge de les traiter : le plus concerné.



2) Evolution des tables de rating

Le parc des descriptions de types de bateaux comporte 2150 modèles début 2024

Les mises à jour de tables de rating ont touché 54 modèles, (24 nouveaux et 30 correctifs avec ou sans évolution de rating) : la connaissance des bateaux s'affine avec l'accumulation des performances.

3) L'Observatoire des Vitesses et les constats de performance

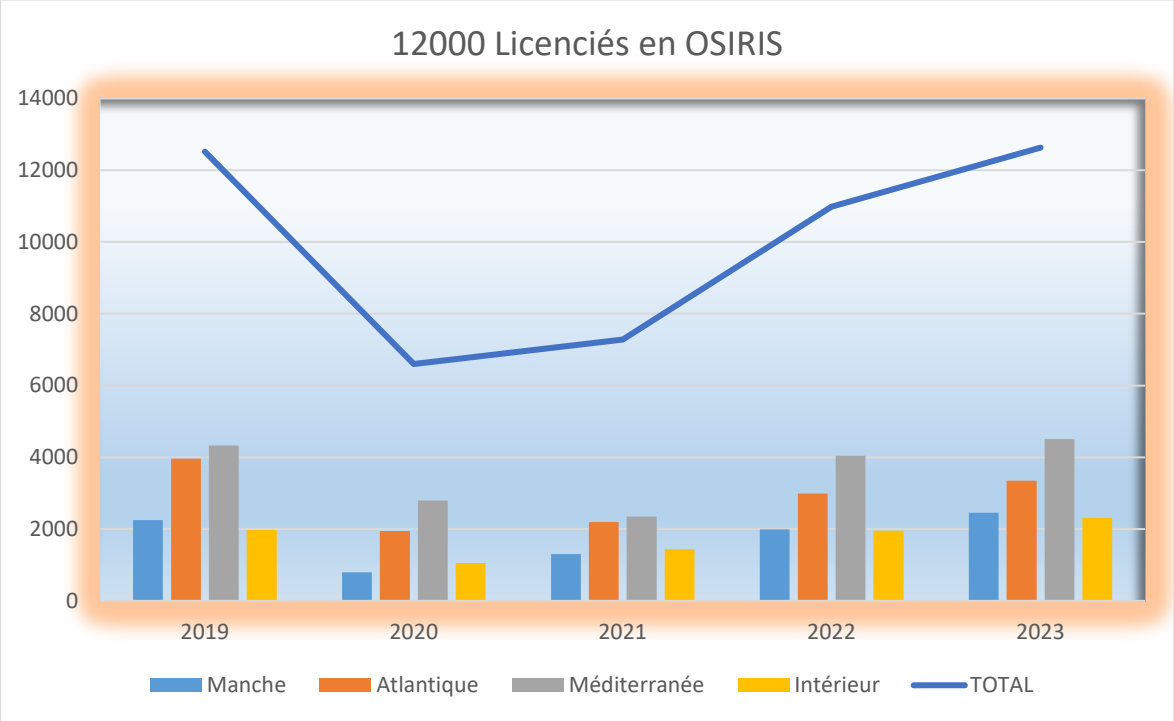
Le patrimoine de moyennes, sans cesse enrichi, est un ensemble de "points de repères" : des amers dont la position se recale avec l'expérience. Il sert à positionner les autres points en attendant que ceux-ci deviennent, à leur tour, des références.

L'année de collecte va de septembre à septembre.

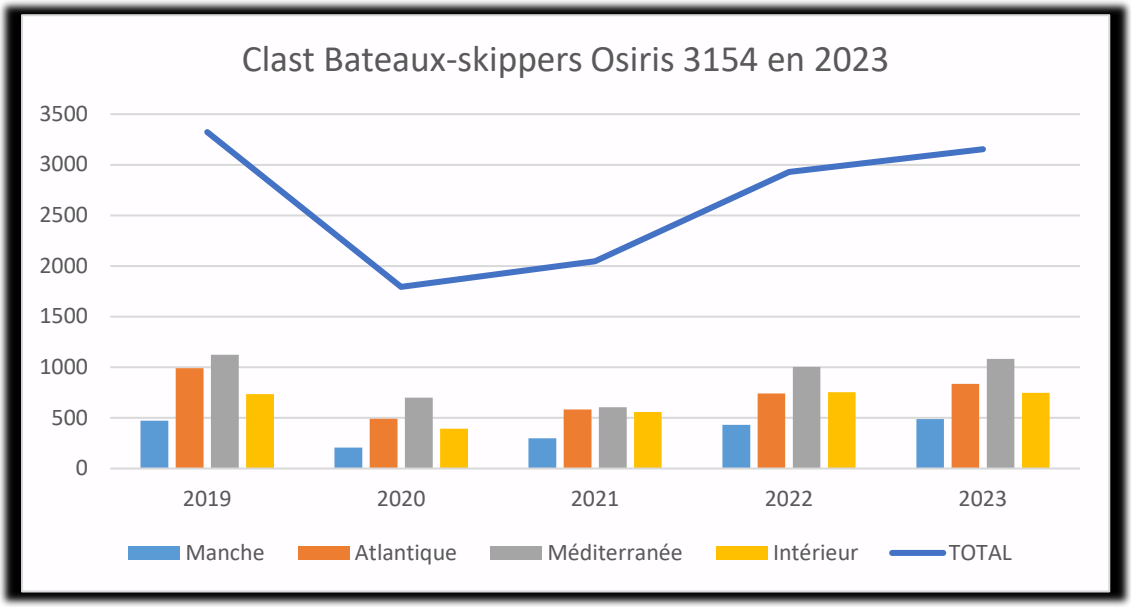
L'ensemble des compétitions utilisables dans l'observatoire des vitesses s'est accru de 734, portant le total utilisable à15981 courses ...

4) Classement individuel des coureurs et des bateaux - skippers

4.1) Le classement individuel des coureurs Osiris habitables.
Il a permis de classer, par façade maritime et intérieur, les 12630 licenciés ayant pratiqué cette activité lors de cette année sportive : l'activité a continué à se redresser (3154 skippers classés sur leurs bateaux) pour retrouver les niveaux de 2019.

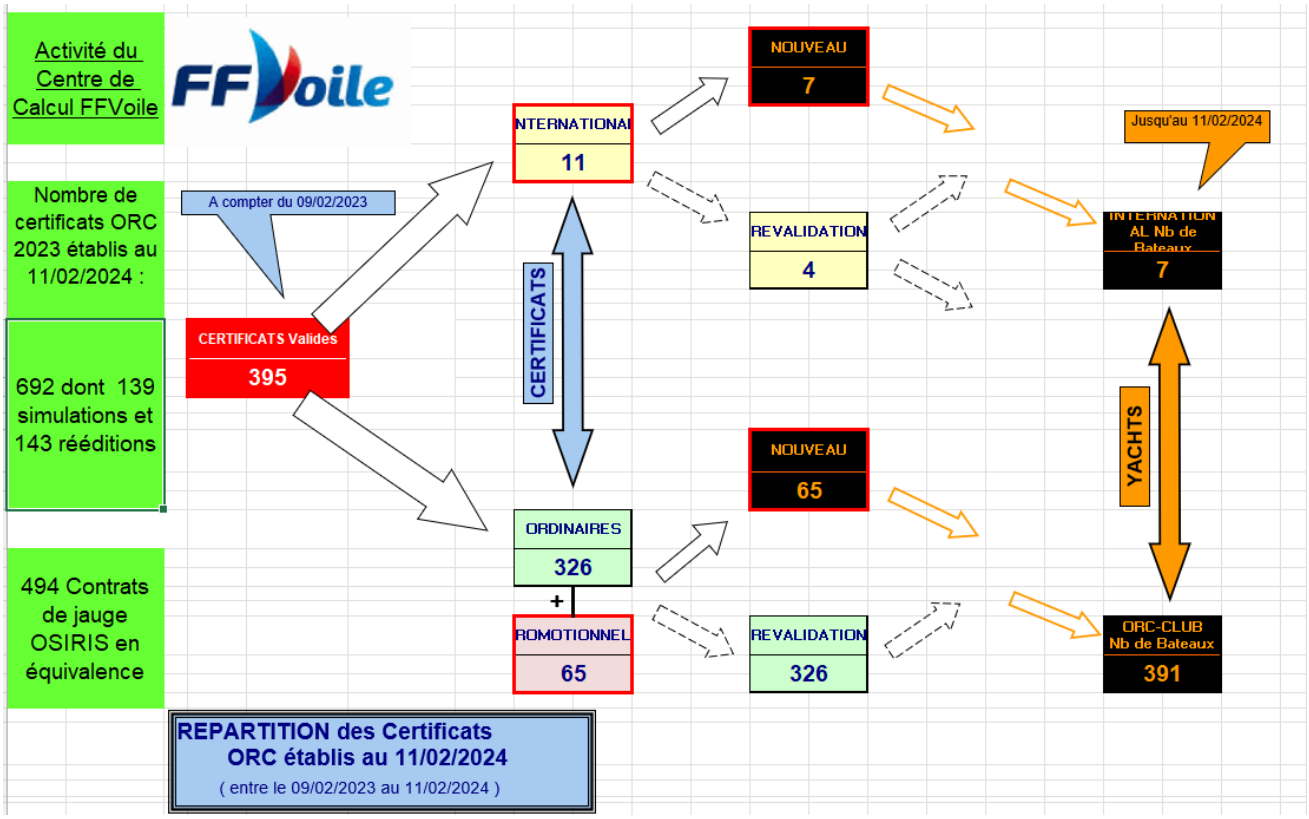


4.2) Le palmarès skippers - bateaux : 3154 classés



L'intersérie est une discipline à part entière, avec ses contraintes.
La qualité de fonctionnement de cette discipline est étroitement liée à l'implication de tous les acteurs de l'organisation de la voile, dont le Centre de Calcul, animé par Luc Gellusseau, qui a établi ci-après la synthèse de son support réalisé au moyen des technologies de l'Offshore Racing Council.

5) Centre de Calcul de Jauge FFVoile



Activité du Centre de Calcul FFVoile : 2014⇔2023

ANNEES d'Activités	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
CONTRATS + CERTIFICATS	343	364	421	478	566	611	799	978	1203	1415
Nbre de contrats OSIRIS établis	0	0	0	0	0	27	188	313	409	494
Nbre de certificats ORC établis	343	364	421	478	566	584	468	482	531	692
Nbre de certificats ORC valides	203	225	279	313	351	364	357	312	426	395
Nbre de certificats ORC réédités	38	61	76	86	102	76	60	49	105	143
Nbre de simulations OSIRIS						1	32	62	107	90
Nbre de simulations ORC	102	78	66	79	113	144	111	121	156	139
Revalidations ORC	140	153	196	218	269	285	302	259	332	330
Nouveaux ORC	53	62	77	86	74	79	49	53	94	65
Nombre de Standards ORC	?	?	670	665	676	722	734	755	798	828

COMMISSION DES DIRECTEURS DE COURSE AU LARGE

Corinne MIGRAINE - Présidente de la Commission
Christian Le Pape, Vice-président de la Commission

La Présidente de la Commission remercie tous les membres qui participent avec disponibilité et grande compétence à ces travaux. Cette contribution permet d'assurer, de manière continue, le suivi technique et réglementaire des Directeurs de Course au Large habilités. Ceux-ci assurent, depuis plus de dix-sept années, la responsabilité de la sécurité des marins en mer et le bon déroulement des compétitions de Course au Large inscrites au calendrier fédéral.

Statistiques administratives :

Depuis 2006, 55 directeurs de course ont été habilités (dont 1 nouvelle directrice de course en 2023) ; En 2023, 17 Directeurs de Course ont été habilités (dont 16 renouvelés et 1 nouveau) pour 39 épreuves encadrées (records du nombre d'épreuves de course au large depuis la création de cette fonction)

➔ Sur ces 16 renouvellements d'habilitation :

- 9 ont été renouvelés sur au moins 2 épreuves, pour un total de 31 épreuves (20 B et 11 A) :
  . Grégory Boyer – Gibaud : 2 B
  . Gilles Chiorri : 3B + 1A
  . Jean Coadou : 3B
  . Christophe Gaumont : 1A + 1B
  . Hervé Gautier : 2B
  . Denis Hugues : 5A + 1B
  . Yves Le Blévec : 3B
  . Hubert Lemonnier : 3A
  . François Séruzier : 5B + 1A

- 6 Directeurs de Course ont été habilités (5 renouvelés + 1 nouveau) sur une seule épreuve, pour un total de 6 épreuves (4A et 1B) :
  . Yann Château : 1A
  . Georges Korhel : 1A
  . Mathias Louarn : 1A
  . Annabelle Moreau : 1B
  . Gildas Morvan : 1A
  . Lionel Péan : 1B

- Sur les 16 renouvellements, seul 1 de ces Directeurs de Course exerçait déjà au cours de l'année 2006 (Denis Hugues).

➔ 1 nouvelle Directrice de course en 2023 :
Sur une épreuve de type B : Annabelle Moreau (Trophée Marie-Agnès Péron),

- En 2023, 9 directeurs de course ont dirigé plusieurs manifestations sur la saison.

- On recensait en 2023, 39 épreuves ayant fait l'objet d'une habilitation, dont :
  38 épreuves à Direction de course,
  1 épreuve ne nécessitant pas l'habilitation d'un Directeur de Course mais dont l'organisateur en a exprimé la demande expresse (La Ticket to Wight - François Séruzier).

2 épreuves (1A et 1B) ne se sont pas déroulées (habilitations non – prononcées) :
« La Course Académie » et « Lorient – Les Bermudes – Lorient ».

1 épreuve nouvelle (1B) : Trophée Laura Vergne / Spi Ouest France BPGO (Christophe Gaumont)

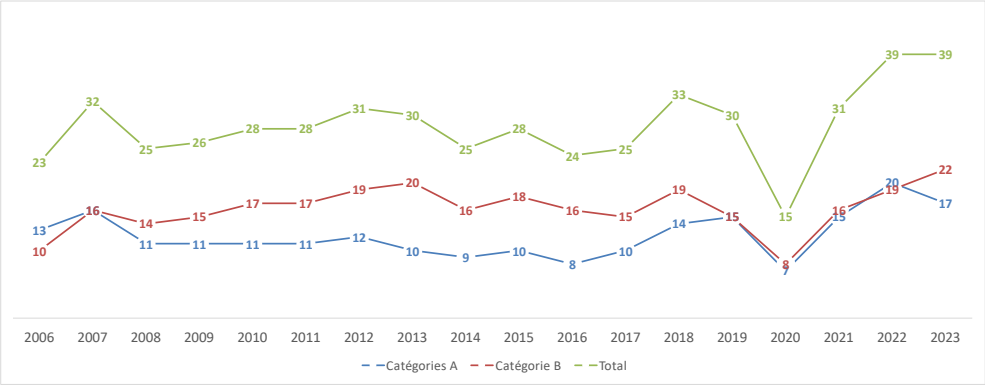
Les 39 épreuves qui se sont réellement déroulées se répartissent ainsi :

Epreuves de Type A : 17 identifiées ; Epreuves de Type B : 22 identifiées
Equipage type A : 5 Double type A : 14 Solo type A : 10
Equipage type B : 9 Double type B : 8 Solo type B : 8

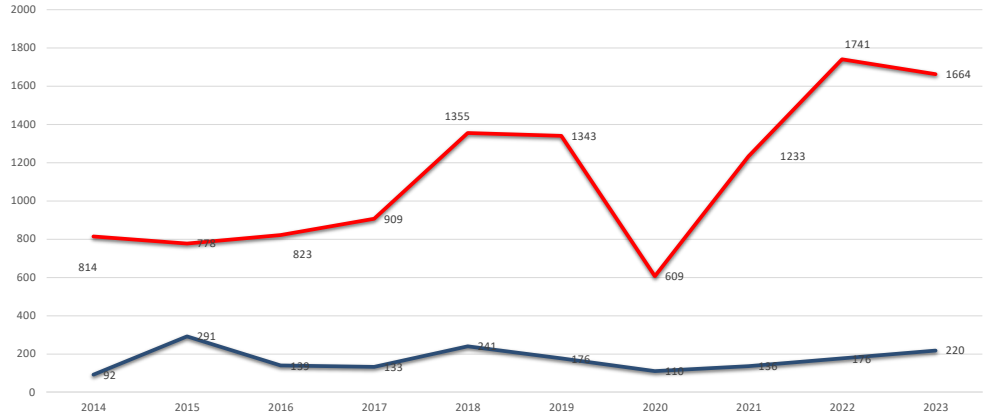
(54 au total ; Le chiffre se situe au-dessus de 39, car certaines manifestations comportaient 2 ou 3 catégories différentes).

Qui sont les organisateurs de ces 39 épreuves en 2023 ?
Des Clubs : 12 ; Des Sociétés évènementielles : 11 ; Des Ligues : 1.

Evolution des types d'épreuves à Direction de Course 2006 à 2023

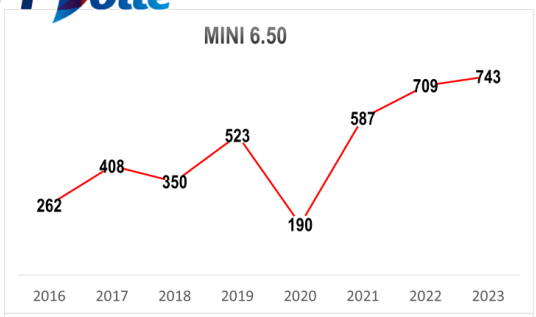


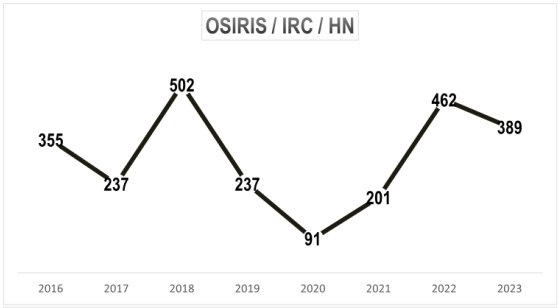
NOMBRE DE BATEAUX AU DEPART ET ABANDONS DE 2014 A 2023

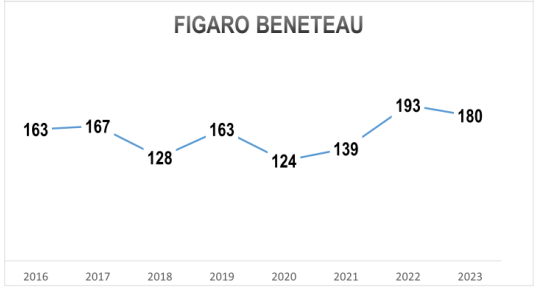


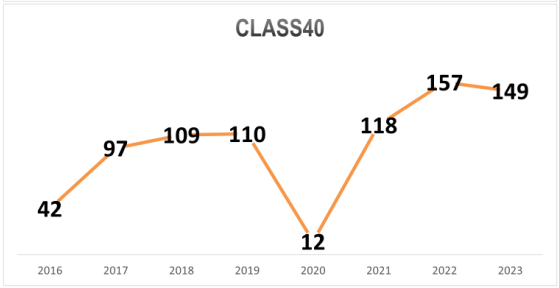
Sur les 220 abandons, 132 concernent la Classe Mini 6.50

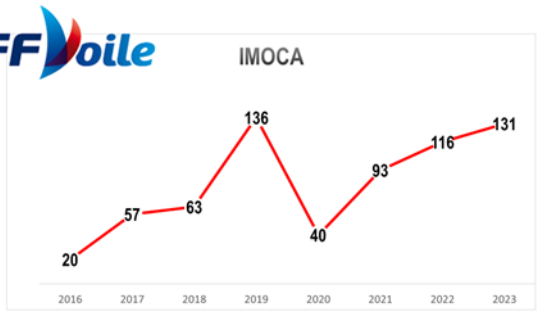
CONCURRENTS PAR SERIES AU DEPART DEPUIS 2016

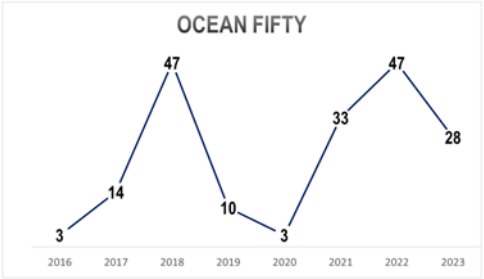
















Analyse technique des statistiques :

En 2023, on ne dénombre fort heureusement aucune victime décédée ou disparue sur l'ensemble des épreuves à Direction de Course au Large. L'année 2022 a été endeuillée par le dramatique accident survenu lors de l'arrivée de la Route du Rhum à Pointe à Pitre. Deux victimes, Alex Picot et François Naveilhan, membres de l'organisation OC Sport, ont perdu la vie.

Depuis 2006, on continue pourtant de noter la mise en place de dispositifs de plus en plus performants favorisant l'anticipation de problèmes majeurs liés à la sécurité. On ne déplore qu'une seule victime disparue parmi les concurrents encadrés par les directeurs de course, Jean-Marc Hautbois en 2009 sur la Transquadra.

Parmi ces dispositifs, on peut citer :

- des équipes de Direction de Course de plus en plus étoffées et compétentes (19 DC adjoints sur les compétitions 2021 et 16 en 2023 car moins de milles parcourus)

- les stages World Sailing de sécurité et de survie de plus en plus adaptés à la spécificité course au large et des retours d'expériences qui servent à tous.

- les stages médicaux plus adaptés à la mer et / ou au large.

- l'implication de médecins référents (18 en 2021 et un suivi 24h/24 : 16 en 2021 et 12 référents en 2023 avec 11 en veille médicale 24h/24).

- l'obligation renforcée de fournir un dossier médical complet pour les épreuves de catégorie 0, et 1 disputées en Solitaire ou en Double. Mesure recommandée pour RSO 2.

- l'obligation d'embarquer des combinaisons de survie

- le renforcement des moyens de repérage d'un homme à la mer (Balise EPIRB nb 37 Balise PLB nb 29 et Balise personnelle AIS 36. En 2023 49 EPIRB 40 PLB et 44 AIS)

- les équipements des bateaux conformes aux catégories OSR qui évoluent chaque année en tenant compte de l'évolution des bateaux et des incidents rencontrés.

- Les parcours de qualification pour certaines séries (10 parcours obligatoires pour 30 compétitions organisées mais il y en avait 18 en 2015). En 2023, 13 parcours de qualifications obligatoires.

- L'entrainement collectif dans des situations proches de la réalité peut également optimiser la fiabilité des équipages et des bateaux. On peut qualifier cette évolution de plus en plus professionnelle.

- Dans ces organisations, les Directeurs de Course au Large sont des acteurs déterminants de cette évolution. Avec compétence et professionnalisme, ils organisent et supervisent des dossiers ou des épreuves de qualification, puis suivent et assistent les concurrents 24h/24 pendant la durée de la compétition.

- Avant le départ, toutes les manifestations à Direction de Course au Large incluent l'organisation d'un briefing météo et sécurité. Dans de nombreux cas, ils sont renforcés par des interventions d'organismes ou d'institutions en charge des secours et du sauvetage.

- Au fil du temps, on note également une amélioration très sensible de la précision et de la fréquence du positionnement des concurrents pendant la compétition qui ne nécessite plus de vacations audio quotidiennes obligatoires.

- La qualité de ce positionnement constitue un des éléments majeurs de sécurité qui nécessite d'être encore développée et optimisée (Toutes les compétitions 2023 disposent d'un positionnement par un moyen spécifique souvent doublé ou triplé).

- La réactivité et l'efficacité des secours sont également en constante optimisation (Les téléphones iridium sont utilisés dans 26 des 39 compétitions mais certaines comportent plusieurs classes ou séries). Seule la Classe Mini ne rend pas obligatoire ce dispositif sur les compétitions OSR 2 ou 1.

COMMISSION MATCH RACING

Nathalie PEBEREL
Présidente de la Commission

Le Match Racing retrouve en 2023 sa pleine activité. Tous les bassins impliqués dans la pratique ont ainsi pu organiser leurs sélectives de ligue ainsi que les différents championnats grâce à un engagement fort de ses acteurs. La dynamique de la ligue Occitanie avec son dispositif DIO vient compléter l'offre proposé aux coureurs en Méditerranée. Les clubs de CN St-Cast et de CN Lorient, en Bretagne, relancent l'activité également. Ces nouveaux acteurs dans le match-racing vont permettre d'étendre l'offre et de varier les sites de pratique.

L'activité est bien structurée en particulier grâce, à la réactivité, aux initiatives de développement, de nos clubs, de nos sportifs, mais aussi, grâce à l'investissement des membres de la Commission Nationale.

Tous ces acteurs investis et passionnés permettent à cette discipline de continuer à vivre et à grandir. Un grand merci à eux.

La saison des championnats a débuté par le Championnat de France Match Racing Open 2023 organisé par l'AMRA du 22 au 26 mars avec 12 équipages. Avec de belles batailles sur l'eau, Aurélien PIERROZ (SR du HAVRE) remporte le titre, Pauline COURTOIS (CV St AUBIN - ELBEUF) Ian GARRETA (SR ANTIBES) complètent le podium.

Le Championnat de France Espoirs se tenait à Cherbourg organisé par le Yacht Club de Cherbourg, du 16 au 19 novembre, il a réuni 12 équipages et a sacré Timothée ROSSI (SR ANTIBES), Ian GARRETA (SR ANTIBES), Tom FOUCHER (APCC - NANTES) complètent ce podium.

Concernant le Championnat Féminin, il a été organisé à Pornichet par l'APCC Nantes, du 23 au 26 novembre, 8 équipages en lice, Pauline Courtois - CV ST AUBIN - ELBEUF, s'impose devant Kenza Coutard – CV ST AUBIN – ELBEUF, et Margot Riou - APCC NANTES.

<u>International</u> :

Année exceptionnelle pour le Match Race Français, la France est **CHAMPIONNE DU MONDE JEUNE**, une première ! En effet, à Sydney du 9 au 15 décembre se tenait le World Sailing Youth Match Racing Championships, l'équipage de Ange DELERCE (SR ANTIBES) remporte ce titre si convoité. Certains entraineurs n'ont pas beaucoup dormi (ils se reconnaitront)

Impossible de ne pas parler de Pauline Courtois et de son équipage qui remportent à nouveau le titre de Championnes d'Europe à Lago di Ledro (Italie) du 27 au 30 Juin, mais à nouveau - et surtout, le titre de Championnes du Monde lors du Championnat du Monde de Match Racing Féminin qui s'est tenu du 3 au 7 juillet à Middelfart (Danemark).

Grâce au formidable travail de terrain des entraineurs, des clubs organisateurs et de toutes les personnes impliquées dans le Match Racing en France, 2024 va nous apporter, à nouveau, de belles batailles sur l'eau ! Notre objectif : amener de nouveaux équipages jeunes ainsi que des équipages féminins.

RAPPORT D'ACTIVITES 2023
PRATIQUES SPORTIVES VOILE LEGERE & GLISSE

Olivier BOVYN et Marie Gabrielle PENN
Vice-Président de la FFVoile en charge des Pratiques Sportives Voile Légère et Glisse et Administratrice en charge de la Voile légère et de la Glisse

L'année 2023 aura permis de poursuivre le retour à la normale de nos activités après la pandémie Covid, les pratiques adultes ayant dépassé le niveau de référence établi en 2019, et les pratiques compétitives jeunes ayant augmenté de 2% par rapport à 2022, même si le nombre de nos licenciés jeunes souffre d'une lente érosion.

Permettez-moi de souligner ci-après quelques traits marquants du fonctionnement 2023 ainsi que quelques perspectives pour les Pratiques Sportives Voile Légère et Glisse, que j'ai le plaisir de piloter en lien étroit avec Gaby Penn, plus particulièrement chargée des pratiques jeunes, et Christine Courtois, Vice-Présidente en charge de la mixité.

Une préoccupation qui demeure centrale : développer les pratiques en maîtrisant les coûts et en respectant nos engagements sociétaux

Vers une meilleure lisibilité de nos championnats Jeunes

Nous avons travaillé à un resserrement des dates et des lieux de nos différents championnats afin de faciliter tant la compréhension de nos finalités sportives que l'organisation des déplacements des équipes de nos ligues, en favorisant notamment la mutualisation des moyens d'encadrement, humains ou matériels.

Les championnats de France Minimes

Les championnats Minimes sont solidement installés sur la première quinzaine de juillet, et le CVBCM a accueilli avec succès, pour la seconde année consécutive, l'ensemble des séries concernées sur le plan d'eau de Carcans-Maubuisson, avec une fréquentation en hausse par rapport à l'édition précédente.

La mise en place d'un dispositif de tracking a été renouvelée, permettant ainsi aux familles de suivre les courses à distance, et fournissant aux entraîneurs un nouvel outil d'analyse des performances de leurs coureurs.

Les championnats de France Espoirs

L'essentiel des championnats Espoirs se sont tenus fin août, quand les disciplines d'Extrême Glisse ont été disputées pendant les congés de Toussaint.

Solitaires, Doubles et Equipages ont bénéficié des toutes nouvelles et superbes installations mises à la disposition de La Rochelle Nautique, quand les Windfoilers ont pour leur part retrouvé l'étang de Berre et le chaleureux accueil du NC Miramas.

Nous avons par ailleurs été très près de pouvoir accueillir les séries Windfoil et Techno 293 sur le plan d'eau rochelais à l'horizon 2024, et je tiens à remercier ici le CN Angoulins d'avoir offert de mettre ses moyens humains et techniques à disposition de l'organisation à cet effet, même si des contraintes techniques ont empêché ce projet d'aller à son terme.

Quoi qu'il en soit, le CDV 56 a repris le flambeau, et les planches à foil comme à dérive se retrouveront en Baie de Quiberon à la fin du mois d'août 2024.

L'Extrême Glisse

Le choix de rassembler l'ensemble des pratiques Kite sur un seul et même lieu, à savoir le site de La Franqui à Leucate, a permis de créer la masse critique nécessaire à une meilleure confrontation, ainsi qu'à une meilleure communication autour de l'activité.

Cette expérience couronnée de succès sera renouvelée en 2024, le KSL et le CDV 11 accueillant de surcroît la première édition du championnat de France Wing Foil dont la FFVoile a décidé la création, au vu de l'engouement suscité par ce nouveau support.

Il faut enfin saluer la réussite des championnats Slalom et Raceboard respectivement organisés à Dunkerque par la ligue des Hauts de France et par le CVLG à Lacanau pendant les congés de Toussaint.

Tous ces championnats n'auraient pu avoir lieu sans l'engagement de l'ensemble des dirigeants, bénévoles et permanents des clubs et structures qui se sont investis dans ces organisations, et il convient de les en remercier très chaleureusement.

Le recours aux flottes partagées

L'appui sur des flottes partagées a permis de donner une dimension supplémentaire à nos championnats Jeunes, qu'il s'agisse de la Course par équipe sur les bateaux RS ou de la Coupe WindFoil disputée sur Tahé TWF 130 organisées à la suite des championnats Minimes, ou des flottes J80 & Birdy Fish utilisées lors des championnats Espoirs disputés à La Rochelle.

Il importe de remercier ici les marques partenaires, de même que les clubs ayant bien voulu mettre leur matériel à disposition des organisateurs.

Thespot2be : un outil au service de tous les amateurs de Glisse

Comme annoncé l'an passé, il était important d'adresser un signal fort à l'attention des différents types de Riders, et de marquer le souci de notre fédération de prendre en compte les nouvelles formes de pratique, en cherchant notamment à accueillir ceux de ces pratiquants qui n'ont pas encore rejoint la maison fédérale.

Le partenariat mis en place avec cette jeune société a permis de créer de premières passerelles entre les spots de pratique et les structures affiliées se trouvant à proximité, avec une réelle préoccupation environnementale, et l'introduction d'un module Axyomes permettant la réservation de prestations auprès de nos clubs, à l'étude, devrait renforcer ce lien.

Les modalités de la poursuite de notre collaboration sont encore en discussion au moment où je rédige ce rapport mais, en tout état de cause, le groupe de suivi qui a été constitué veillera à la meilleure adéquation des contenus proposés avec les attentes des clubs et des pratiquants.

La confirmation de la Vitesse en tant que forme de pratique

La tenue dans les locaux de la Ligue Occitanie d'une réunion rassemblant les principaux acteurs de la Vitesse au plan national a permis de fixer le cadre nécessaire à la structuration de cette nouvelle forme de pratique, autour de trois axes principaux.

Du côté des bases de vitesse, cette année 2023 a permis de consolider le projet de déploiement du national du réseau. En fin d'année ce sont 23 sites qui sont labellisées par la FFVoile qui ont permis de couvrir plus de 322 000 km sur l'eau par les amateurs de glisse.
Le site des bases de vitesse a également permis l'organisation de 30 évènements conviviaux qui doivent permettre de renforcer les liens entre les pratiquants libres et les clubs de la FFVoile.

La remise des prix du classement national réservé aux licenciés de la FFVoile s'est déroulée sur le village de l'Arkéa Ultime challenge en FFVoile en début d'année 2024. Elle a consacré Florian MADEC licencié du Club de Brest Bretagne Nautisme pour sa régularité tout au long de l'année 2023 ainsi que le club de St Co Windsurf et l'association Fun Saint Co pour la qualité des évènements organisés cette année.

Du côté des développements, un travail sur l'automatisation de la remontée des données de navigation pour faciliter la vie des utilisateurs a été opéré par Thierry POSTEC et la FFVoile. Il permet aujourd'hui une remontée plus fluide pour les utilisateurs des montres GARMIN. Un travail similaire est en cours pour les utilisateurs des montres SUUNTO qui représentaient 42% des utilisateurs du site en 2023.

En perspective pour l'année 2024, c'est tout d'abord le renouvellement des premières conventions passées avec les clubs FFVoile pour deux années supplémentaires. Mais le véritable enjeu sera de transformer les évènements conviviaux en compétitions officielles de vitesse. En ligne de mire, l'organisation d'une finale de coupe de France de vitesse et la mise en place d'un process de sélection sur les bases de vitesse labellisées par la FFVoile.
Enfin, de nouvelles compétitions de vitesse vont voir le jour avec la mise en place de challenges perpétuels autour de marques de parcours existantes. Ce sera un nouvel outil pour entretenir la flamme des passionnés de navigations libres.

Il faut enfin saluer l'inscription au calendrier d'un Championnat du Monde ISWC à La Palme, dont l'édition 2023 aura permis à Antoine Albeau de rajouter un 26ème titre à son palmarès…

Une nouvelle formule pour la Commission Sportive des Ligues

Nous avons fait le choix, assumé, de privilégier la tenue de la Commission Sportive des Ligues de printemps en présentiel, sur le site même des JO 2024, quitte à tenir, pour des raisons budgétaires, la réunion d'automne en visioconférence.

Cela a été l'occasion pour l'équipe de direction du Pôle France de Marseille de faire découvrir leurs toutes nouvelles et magnifiques installations aux participants, et à ces derniers de conduire de fructueux échanges tout au long des deux journées de travail programmées.

Devant le succès rencontré par la formule, attesté à l'unanimité par les retours reçus, l'expérience sera renouvelée au printemps 2024, en appui sur les nouvelles infrastructures mises à la disposition de La Rochelle Nautique.

En complément de cette modalité, l'équipe des Pratiques Sportives se tient à la disposition des ligues régionales pour participer à leurs propres commissions sportives, selon les thématiques qu'elles voudront bien nous faire connaître.

Une nouvelle édition du Forum des Entraîneurs

L'idée d'un Forum des entraîneurs nous tenait particulièrement à cœur, à Gaby Penn et à moi-même, depuis le début du mandat, tant il nous paraissait important d'envoyer un signal fort aux animateurs de nos premiers niveaux de pratique.

Nous sommes donc très heureux qu'une nouvelle édition ait pu se tenir fin novembre à Granville, en pleine transversalité entre les services des Pratiques Sportives, du Développement, et de la Haute-Performance, et je tiens à remercier ici l'ensemble des cadres ayant participé à son organisation.

La relance des pratiques adultes

Ce dernier point ne consistait pas la moindre des tâches auxquelles nous devions nous atteler, et c'est avec une grande satisfaction que nous pouvons confirmer les évolutions positives mesurées à la fin de la saison 2022.

Le travail accompli en lien étroit avec les Classes continue de porter ses fruits, et nous avons désormais dépassé le niveau d'activité pré-Covid, la plupart des Championnats de France de Classe ayant pu être validés.

Le succès de la « nouvelle » Semaine de La Rochelle s'est confirmé, tout comme de celui de l'Open de France, qui continue de rassembler ses fidèles depuis plus de 25 ans, et le dynamisme de la VRC, qui a fourni cette année son lot de médailles à notre fédération, ne se dément pas…

Je vous laisse lire plus en détail les rapports des différentes commissions associées aux Pratiques Sportives.

Une équipe consolidée

Les départs de cadres programmés en début de mandat m'avaient fait craindre le pire, mais les arrivées successives d'Eric Dufournier, de François Bovis, de Pierrick Wattez, d'Anthony Rigaud, puis de Julien Magurno, certes dans des quotités variables, m'ont pleinement rassuré, et c'est le cœur plus léger que nous célébrerons le départ de Didier Flamme, qui fera très prochainement valoir ses droits à pension, après une longue carrière dédiée au développement du Windsurf, sous toutes ses formes. Qu'il en soit ici chaudement remercié.

Je ne saurais conclure ce rapport sans remercier une nouvelle fois, et très chaleureusement, mes collègues élus et l'ensemble des cadres associés à l'animation des Pratiques Sportives Voile Légère et Glisse au sein de la Fédération, sans oublier notre assistante Lise-Marie Perret !

COMMISSION CATAMARAN

Olivier BOVYN
Président de la Commission

La Commission Catamaran a continué à se réunir en visio-conférence sur un rythme trimestriel, et ses membres ont pu se rencontrer lors du National Jeunes disputé à La Rochelle ainsi que lors des différents championnats de France. La commission a poursuivi la mise en œuvre des orientations présentées lors de l'Assemblée Générale 2021, la reconquête des publics jeunes et adultes constituant toujours la première des priorités au sortir de la pandémie Covid.

La tenue des championnats de France Espoirs à La Rochelle a par ailleurs permis de tenir une réunion rassemblant l'ensemble des entraîneurs de la discipline, et de débattre avec eux des évolutions de nature à favoriser le développement des pratiques sportives.

Une attention particulière toujours portée à la filière jeune

Catégorie Minimes :

Le regain d'activité constaté en 2022 s'est poursuivi en 2023, avec pas moins de 28 équipages rassemblés sur le lac de Carcans Maubuisson pour disputer le titre de Champion de France, dont 25 naviguant sur Tyka, confortant ainsi le choix proposé par la commission de revenir à une stricte monotypie pour l'édition 2024.

Nous pourrons pour cela nous appuyer sur les bateaux charter mis à disposition par le repreneur du chantier 2Win, ainsi que sur les bateaux repérés « en sommeil » lors de l'enquête conduite auprès des clubs par Eric Dufournier.

Catégorie Espoirs :

L'attrait du Nacra 15 va grandissant auprès des jeunes équipages, pour lesquels ce support constitue désormais une étape incontournable vers la performance. Le plan d'eau rochelais a ainsi vu s'affronter 45 équipages lors du National Jeunes disputée à l'Ascension, quand ce ne sont pas moins de 49 bateaux qui se sont retrouvés pour disputer le championnat de France Espoirs à la fin du mois d'août.

Il faut y voir le résultat des investissements effectués par les clubs et les structures fédérales, la flotte étant désormais majoritairement constituée de bateaux associatifs.

L'évolution des effectifs, de même que le souhait émis par la classe internationale de voir la France accueillir le championnat du monde 2025 à La Rochelle nous a par ailleurs conduits à porter le quota des bateaux admis à courir à 60 équipages pour les championnats de France 2024.

Le développement du Nacra 15 crée par contrecoup un déficit dans les séries SL 15.5 et SL 16, le SL 15.5 étant moins impacté, de nombreux entraîneurs souhaitant conserver ce bateau comme étape intermédiaire, quand d'autres préfèrent faire passer leurs jeunes coureurs directement du Tyka au Nacra 15.

En tout état de cause, nous continuerons à nous appuyer sur ces deux séries tant que les entraîneurs en ressentiront le besoin, et tant qu'elles permettront d'offrir un niveau de confrontation satisfaisant sur les rassemblements nationaux

La Commission a par ailleurs poursuivi la réflexion entamée sur « l'après Nacra 15 », en étroite collaboration avec la Haute Performance, la marche vers le Nacra 17 s'avérant particulièrement difficile à gravir pour nos jeunes compétiteurs, et les places disponibles étant par définition très limitées.

Le choix de la série Viper a ainsi été retenu et validé par les entraîneurs. Des classements spécifiques U23 seront établis lors des grands rassemblements, sur lesquels des bateaux charter pourront être mis à la disposition des jeunes coureurs.

Le National Jeunes

Ce rassemblement de début de saison, qui a permis de mettre en contact pratiquants adultes et jeunes talents dans le cadre de la renaissance la Semaine de La Rochelle, a confirmé le franc succès obtenu en 2022, et sera renouvelé aux mêmes lieux et dates en 2024, en cohérence avec la tenue du championnat Espoirs sur le même plan d'eau.

La redynamisation des pratiques adultes

Les efforts déployés depuis deux saisons en étroite collaboration avec les classes commencent à porter leurs fruits, et nous sommes désormais proches des niveaux d'activité antérieurs à la pandémie Covid, la plupart des titres de champions de France ayant pu être attribués par les classes ayant signé la convention fédérale.

Si la pratique Intersérie demeure un outil d'animation précieux à tous les niveaux territoriaux, des critériums départementaux aux championnats de ligue, et s'il convient ici de remercier une nouvelle fois Jean-Claude Rouvès pour son travail de suivi et de mise à jour du SCHRS (Small Catamaran Handicap Rating System), qui garantit la meilleure équité entre les concurrents, nous poursuivons cependant notre réflexion sur la mise en place du concept d'épreuves multi-séries afin d'aider les classes à motiver leurs troupes et à augmenter le taux de participation sur les grands rassemblements inscrits au calendrier.

Il faut par ailleurs faire le constat que le championnat de France Intersérie peine à trouver son public depuis les trois dernières saisons, et que la tentative d'utiliser l'une des épreuves classiques figurant au calendrier pour l'attribution de ce titre n'a pas rencontré le succès escompté.

Nous avons donc décidé de mettre ce championnat en sommeil pour 2024, et de réfléchir à une formule appuyée sur une ou plusieurs épreuves de longue distance, qui semblent mieux correspondre aux attentes des pratiquants, ainsi que le confirme l'observation des classements des coureurs.

COMMISSION VOILE RADIOCOMMANDEE

Géraldine HENRI
Présidente de la Commission

Un doublé historique ! la VRC française a atteint une nouvelle fois le graal en classe M, après le succès d'Olivier Cohen vainqueur du championnat du Monde classe IOM en octobre 2022 en Croatie, une médaille d'or sur un Championnat du Monde Classe M était attendue depuis 33 ans… les précédents vainqueurs français furent Pierre Jahan en 1986, puis Christophe Boisnault en 1990.

Les Français ont brillé durant les Championnats du Monde 2023 Classe M et Classe 10R qui se sont déroulés en Italie à Casstiglione del Lago, sur le lac Trasimène un peu au nord de Rome du 22 Avril au 3 mai 2023 et plus précisément du 22 au 29 Avril pour la classe M et du 1er 3 Mai pour la classe 10R.
En M, un fantastique doublé français avec le titre de Champion du Monde pour Patrice MONTERO (SR Vannes) et le titre de Vice-Champion du Monde pour Christophe BOISNAULT (CV Bordeau Lac) le Croate Ante KOVACEVIC complète le podium.

En tête depuis le premier jour avec 4 places de premiers Patrice a tenu bon jusqu'au résultat final avec un bateau qu'il venait de réceptionner et donc découvrir... Toujours là Christophe Boisnault avec ses 13 titres champion de France, vice-champion d'Europe en 1993 et champion du monde de M en 1990 ; à noter la belle quatrième place de Marc Pomarède (US Carmaux Voile) à 1 point du podium ; 11 coureurs français dans les 20 premiers classés et pour la première fois toutes les courses (9) furent gagnées par des français.



Du 1er au 3 mai 2023 s'est déroulé le Championnat du Monde classe 10R
Patrice Montero est de nouveau sur le podium, médaillé de bronze c'est l'italien Matteo LONGHI qui remporte le titre devant le britannique Graham BANTOCK.
3 français suivent à la 4ème place Nicolas Willefert, 5ème Arnaud Toureau et Yann Massé (CV Bordeaux Lac). 11 coureurs français dans les 20 premiers classés.



Ces deux succès marquent une belle place de la VRC française au niveau mondial.
La délégation française forte de 18 skippers était également représentée au comité de course par Pierre Gonnet (PRO), et par Monique Bécogné et Patrick Vilain Juges. Une belle mise en avant de notre Team FRA avec la dotation fédérale de tee-shirts France.



La VRC été une nouvelle fois mise à l'honneur lors de la soirée des champions sur la scène de l'Olympia. Un moment qui a honoré Patrice MONTERO Champion du Monde VRC Classe M et une mise en valeur exceptionnelle de la discipline fort apprécié de tous les pratiquants VRC et largement relayée dans les médias.



Classe M MARBLEHEAD :

20 coureurs ont pu participer au Championnat du Monde classe M organisé en Italie à Casstiglione del Lago, sur le lac Trasimène un peu au nord de Rome du 22 Avril au 29 Avril. Les Français ont brillé avec un fantastique doublé français avec :

Le titre de Champion du Monde pour Patrice MONTERO (SR Vannes) et

Le titre de Vice-Champion du Monde pour Christophe BOISNAULT (CV Bordeau Lac)

A noter 11 coureurs français dans les 20 premiers classés et la belle quatrième place de Marc Pomarède (US Carmaux Voile) à 1 point du podium ; pour la première fois toutes les courses (9) furent gagnées par des français.

Le nombre d'adhérents est stable
Attribution par IMCA et ITCA des mondiaux de classe M et 10R à la France. Le Championnats du Monde classe M et le Championnat du Monde classe 10 se dérouleront en France à Saint Hilaire de Riez.
A la demande de la classe, le club de voile organisateur Club Nautique de Saint Hilaire de Riez a accepté cette organisation qui se déroulera du 26 avril au 7 mai 2025.
Les régates sélectives pour les mondiaux :
- 9 au 12 mai Grade3 Championnat de France classe M club SNOS à SAINT NAZAIRE ;
- 19-20 octobre Grade 4 au Cercle de Voile du Centre à Etang du Puits proche de Cerdon du Loiret
- 31 octobre & 1 Novembre Grade 4 Nation Cup club UNVMP à PIERRELATTE.

Championnat de France 2023 classe M club UNVPM à Pierrelatte malgré un organisation parfaite du jamais vu sur un CF avec seulement 4 courses validées pour chacun des 56 participants le vent faisant défaut, une seule journée de navigation possible permettant de valider le CF.
Le titre pour l'italien Matteo Longhi vice-champion de France Christophe Boisnault (CV Bordeau Lac) et Marc Pomarède complète le podium

Classe 10rater :

15 coureurs ont pu participer au Championnat du Monde organisé en Italie à Casstiglione del Lago, sur le lac Trasimène un peu au nord de Rome du 1er au 3 mai 2023.
Patrice Montero est de nouveau sur le podium, médaillé de bronze c'est l'italien Matteo LONGHI qui remporte le titre devant le britannique Graham BANTOCK.

3 français suivent à la 4ème place Nicolas Willefert, 5ème Arnaud Toureau et Yann Massé (CV Bordeaux Lac). 11 coureurs français dans les 20 premiers classés.

Attribution par IMCA et ITCA des mondiaux de classe M et 10R à la France. Le Championnats du Monde classe M et le Championnat du Monde classe 10 se dérouleront en France à Saint Hilaire de Riez.
A la demande de la classe, le club de voile organisateur Club Nautique de Saint Hilaire de Riez a accepté cette organisation qui se déroulera du 26 avril au 7 mai 2025.
Les régates sélectives pour les mondiaux :

- 29 & 30 juin Grade 4 club CVBL à Bordeaux Lac
- 2 & 3 Novembre Grade 4 Nation Cup club UNVMP à Pierrelatte
- 16 & 17 Novembre Grade 4 Coupe de France club SNOS à SAINT NAZAIRE

Le nombre d'adhérents est stable

Classe IOM – 1M :

L'association a 20 ans, elle a été créée en 2003 lors du Championnat de France de la Varenne. Un sac a dos anniversaire a été offert aux membres pour cette occasion.
Les adhésions ont retrouvé le niveau d'avant COVID avec 127 membres et une hausse du nombre de nouveaux adhérents.

Renouvellement de l'opération « un bateau pour une saison » lancé en 2021 un nouveau succès pour cette mise à disposition des 2 bateaux de l'Association qui assure une intense communication pour la classe. Malgré des problèmes de santé d'un des 2 candidat qui n'a pu profiter pleinement de son bateau Éric Perlini a pu investir dans un bateau pour la saison à venir
L'opération sera reconduite et les 2 bateaux auront un nouveau skipper en 2024

Un stage de perfectionnement a été organisé avec Alexis Carré lors de la Tricastin pour les coureurs inscrits au prochain Championnat de France. Excellent retour des participants
Le Championnat de France organisé par le Club de Voile de Castelnaudary s'est déroulé du 18 au 21 mai sur le lac de la Ganguise. Le club occitan a dû s'adapter à la sécheresse qui a frappé la région pendant de longues semaines, le lac étant à moins de la moitié de son remplissage habituel, les zones prévues pour les coureurs au bord de l'eau pour gérer les bateaux au plus près et la mise à l'eau ont dû être modifiées afin d'offrir une belle compétition. Une édition qui a presque fait le plein avec 60 participants. Après 15 courses disputées c'est Olivier Cohen (SN Sablais) qui s'est imposé devant Alexis Carré (CV Cazaux Lac) offrant un copié-collé du fantastique doublé français au dernier Championnat du Monde de la classe.

Nette hausse de la participation aux régates, en particulier en G5 en région Occitanie, Sud et Pays de la Loire. Malgré le prix élevé du carburant, les déplacements reprennent, et la participation avec. A noter une initiative qui a eu pas mal de succès aux Sables d'Olonne, 2 G5 le même week-end, laissant la possibilité de venir les 2 jours ou 1 seul selon ses possibilités. Le nombre d'épreuves de grade 4 reste stable.

Les activités liées à la jauge des bateaux : les règles de jauge ont été modifiées à la suite d'un état des lieux effectué par le responsable Technique de l'IOMICA. Les points nécessitant une modification de la jauge avaient été signalés par l'IOMICA aux associations nationales de classe. Les différents documents concernant le contrôle de certification ont été traduits et sont disponibles sur le site de l'association. Le document général de la jauge a été traduit. Certains problèmes de mise en forme subsistent mais il sera disponible prochainement.

Championnat d'Europe 2023 du 8 au 13 octobre organisé par le RCN Torrevieja, au sud de l'Espagne : pas de nouveau titre cette année, Zvonko Jelacic (Croatie) a dominé le championnat, mais encore un très beau résultat d'ensemble avec la 2e place d'Alexis Carré, meilleur résultat Français à l'Euro, la 4e d'Olivier Cohen et la 8e de Xavier Liger.

La délégation se prépare pour le Mondial 2024 en Australie reste à confirmer le niveau Français et pourquoi pas garder le titre !



Classe LaserRC :

Le nombre de membres de la classe LaserRC est stable mais n'a toujours pas retrouvé la totalité des pratiquants avant Covid.

Une trentaine de régates ont été organisées principalement sur 3 bassins le Sud, la Normandie et les Hauts de France, avec 35 coureurs classés

Le National LaserRc s'est déroulé du 8 au 10 septembre sur la base de Conchil le Temple à Berck sur mer où se sont joint des coureurs Belges et Hollandais.

Le LASER RC est un superbe outil pédagogique pour les Clubs aussi bien pour la découverte de la voile, la voile scolaire ou introduction et la pédagogie des règles et de la stratégie à la régate, deux pôles regroupent l'essentiel de l'activité, en Normandie et en PACA qui proposent une activité loisirs avec la mise à disposition des flottes collectives à destination du public.

L'activité internationale devenue inexistante pendant la pandémie n'a pas repris

Pour 2024 le même nombre de régates sont inscrites au calendrier et le National LaserRC sera organisé à Montargis les 5 et 6 octobre 2024.

Un nouveau bureau a été élu lors de la dernière AG Robert LOVE (CN Touquet) remplace Philippe EVEILLARD au poste de Président de la classe LaserRC ; Secrétaire Claude LE GUILLOU (SNPH Le Havre) remplace Robert LOVE et Jean VERNHES (CVCK Vitrolles) Trésorier.

Classe RG65 :

Le National RG65 a été organisé du 27 au 29 mai à Bain de Bretagne 2023, un véritable succès avec 58 skippers, dont 12 étrangers : 1er Christophe BOISNAULT (CV Bordeau Lac) devant le Britannique Graham ELLIOTT, Achille CHATIN (CV Angoulême) complète le podium. A noter la présence de jeunes pratiquants sur cet événement majeur 3 juniors Matte MOLNAR de Hongrie, Kevin PRAUD et Mathis HURTAUD.

La classe RG65 se développe sur le territoire principalement en Occitanie et en Bretagne à la faveur du National qui s'y est déroulé.

Des rencontres très diverses des pratiquants RG65 se sont déroulées sous différentes formes de niveau et d'encadrement : des régates dûment enregistrées au calendrier fédéral de la FFVoile avec le National comme point d'orgue, d'autres sous forme d'entraînements dans des clubs FFVoile, quelques régates FFMN, ou encore dans des clubs indépendants membres de RG65 France.
Participations de coureurs français à plusieurs nationaux étrangers et des podiums pour la classe RG65 avec Achille CHATIN 1er au Championnat de Suisse et 3ème au Championnat d'Allemagne et Bertrand COHEN 2ème au Championnat d'Italie.

Mise en place progressive des certificats de jauge qui devraient être normalisés en 2024.
La mise en place de « capitaines de flotte régionaux » se poursuit favorisant les échanges entre les pratiquants et la classe RG65. A ce jour les régions Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Normandie, Hauts de France, PACA et Grand Est sont très actives, avec le National à Annecy et l'Internationale à Pierrelatte, l'association espère développer la pratique du RG65 dans ces régions.

L'activité compétitive est en pleine croissance tant sur le territoire qu'au niveau international et paradoxalement on constate une baisse du nombre de membres, en 2023 la classe RG65 comptait 83 membres, contre 107 en 2022. Ceci est sans doute partiellement dû à un manque de suivi et d'incitation par les dirigeants de la classe RG65. Suite à la mise en place d'une nouvelle gouvernance l'équipe élue n'a pas réussi à se structurer et sur les 8 membres élus en octobre 2022 au Conseil d'Administration 4 ont démissionnés au cours de l'année pour des raisons de désaccords à propos des règles de classe et les postes sont restés vacants. L'équipe dirigeante constate la difficulté d'allier vie professionnelle active et gestion des tâches par manque de temps (attribution des numéros de voile, certificats de jauge,

numéros de coque, gestion du forum, site web etc…) et met tout en œuvre pour suivre les dossiers et les projets qui ne manquent pas et regrette de n'avoir pu remplir toutes les tâches de l'association. Un besoin urgent de nouvelles personnes à coopter au CA se fait donc ressentir, afin de réellement se répartir le travail associatif, rejoindre le CA c'est œuvrer pour le bien commun dans l'intérêt de l'Asso et de l'ensemble de ses adhérents.

Pour 2024, en plus des multiples régates de différents grades reconduites en 2024, la classe RG65 souhaite mettre en place des régates sur 2 jours avec 2 flottes et un maximum de 40 bateaux et à raison d'une régate par région et par an, ces championnats régionaux seront, avec le National 2024, sélectives aux régates internationales Euro et Championnat du Monde.

Classe DF 95 :

Belle progression pour la classe avec 340 bateaux sur le territoire contre 248 propriétaires en 2022 plus de 35% en une saison

Développement des flottes collectives avec 60 bateaux enregistrées en 2023 propriété de Club contre 50 en 2022.

4 nouvelles structures ont pu acquérir des DF 95 portant à 12 structures disposant d'une flotte DF95 ''club'' prêt ou école de voile : BBN Brest Bretagne Nautisme, YCBL Bourget du Lac, CHB Handi Voile Brest, Ligue Bretagne, CDV Drome et Ardèche, SN Ajaccio, CNCR Choisy le Roi, Club Mini Flotte Lapalud, Club Mini-Flotte 76 Montville, Asso Mare Inseme, CV de la Basse Marne.

Développement de la pratique sportive : 100 skippers classés contre 97 en 2022.
Augmentation du nombre d'épreuves sur tout le territoire national et outre-mer avec 34 régates contre 25 organisées en 2022

Championnat du Monde DF95 du 12 au 19 mai 2023 à Fleetwood en Angleterre 4 skippers français sur les 78 participants :
14eme Gérald Rogivue
39eme Erwan Le Bot
47eme Yann Bonard
71eme Olivier Voisin

Second Championnat de France pour la classe DF95 organisé par le YCBL Chambéry Le Bourget du Lac les 29, 30 septembre et 1er octobre 2023
45 participants (contre 34 en 2022) Marc Albiges (UNM) remporte le titre devant le Suisse Stefan Dassio et l'italien Paolo Cappa.

Un grand nombre d'événements promotionnels pour élargir la visibilité de la classe DF95 dans les clubs et structures voile sont organisés, mise à disposition de bateaux lors de rencontres pour une pratique ludique permet de faire naviguer les visiteurs et potentiel nouveaux skippers jeunes et moins jeunes.

Licences :

Dans le cadre de la réflexion autour de la mise en place de nouveaux titres fédéraux, la Commission Nationale VRC requiert l'attention de la Commission en charge de cette réforme. Les exigences et besoins ne sont pas les mêmes pour toutes les pratiques dériveurs, habitables et VRC, si le problème ne se pose pas pour une petite partie des pratiquants VRC qui adhérèrent à une association de classe et sont propriétaire de leur bateau, un grand nombre se retrouvent dans les clubs pour une activité régulière utilisant des bateaux mis à leur disposition par d'autres propriétaires ou des bateaux de club et ne sont pas encore licenciés. De nombreux clubs ont fait l'acquisition et mis en place une activité de flotte collective pour une pratique scolaire fait également ressortir l'utilisation de ces bateaux sur des créneaux dédiés par des jeunes mais également des adultes non licenciés.
Une licence adaptée pour une pratique VRC uniquement, à un tarif réduit pour plus d'attractivité et assurant une augmentation du nombre de licenciés VRC.

COMMISSION FLOTTE PARTAGEE

Corinne ROBERT
Présidente de la Commission

Plusieurs évènements majeurs en flotte partagée ont ponctué l'année.

En juillet, à l'issue du Championnat de France Minime qui s'est déroulé à Maubuisson, 2 coupes de France Minime Flotte Partagée ont été proposées sur 2 jours, avec l'objectif d'offrir une formation complémentaire aux jeunes compétiteurs, tout en mettant en avant de nouvelles formes de pratique :

- La première s'est déroulée en course par équipe sur RS Féva. Elle a rassemblé 47 minimes qui se sont repartis sur 6 équipes. Cette épreuve, proposée sous un format ludique de compétition, a permis aux coureurs issus du solitaire de pratiquer en équipage. Le format de la course par équipe a renforcé les connaissances stratégiques et tactiques des jeunes, et les situations de courses leur ont permis d'approfondir leurs connaissances des règles de course.

- La deuxième épreuve s'est déroulée en Windfoil et a rassemblé 35 participants qui ont découvert, pour certains d'entre eux, ce support.

En aout, à la suite du Championnat de France solitaires doubles équipages qui s'est déroulé à La Rochelle, 2 épreuves ont été organisées sur 4 jours :

- Une épreuve de démonstration Dériveur Foil en Birdyfish, qui a rassemblé 30 coureurs.

- Le championnat de France Flotte Partagée en Habitable avec 20 équipages sélectionnés représentant une centaine de coureurs. Les équipages se sont confrontés en poule sur les 2 premiers jours, puis ont été répartis en poule or, argent et bronze.

Ces flottes partagées, proposées à la suite des championnats jeunes, ont permis de donner une dimension supplémentaire aux Championnats Jeunes.

En octobre, la Ligue Nationale de Voile a rassemblé 24 équipages à Pornichet qui se sont affrontés sur des J80. Une belle météo et l'engagement de toute l'équipe de l'APCC, ont permis une belle réussite de l'épreuve qui s'est déroulée sur 3 jours, avec un 4ème jour d'entrainement proposé pour ceux qui le désiraient. Les fidèles de la LNVoile étaient présents, rejoints par 5 nouveaux clubs : La Société Nautique de La Trinité, Le Centre Nautique de Lorient, Le Cercle Nautique de Palavas, l'AS Culturelle Indret, Le Gravelines Grand-Fort-Philippe Voile Légère et Sportive.

La communication (tracking, photo / vidéo, rédactionnel site Internet et réseaux sociaux) a permis un suivi en temps réel de toutes les courses. Les 3 premiers clubs du podium 2023, l'APCC Voile Sportive Nantes, le YC Cherbourg et Voile Ambition Dunkerque Sports sont invités à la Champions League 2024. La volonté, en 2024, est d'organiser la LNVoile sous le même format. Elle sera organisée par le Yacht Club de Cherbourg, du 12 au 15 septembre, sur 8 J80. Les 3 premiers se verront invités à la Sailing Champions League 2025.

En match Racing, 4 Championnats de France ont été organisés : l'Espoir, Le Féminin, L'Open et L'Elite. De nombreuses épreuves ont été validées, 4 de grade 2, 5 de grade 3, 13 de grade 4 et 8 de grade 5 sur l'ensemble des bassins.

Depuis 2022, Les pratiquants peuvent identifier plus facilement, par l'intermédiaire d'un filtre sur la page calendrier de la FFVoile, les compétitions sur lesquelles le matériel peut être fourni par l'organisateur. 500 régates ont ainsi été référencées en 2023.

Lors des Championnats de France Jeunes, avec l'aide de Boris Galopin, CTS en charge de l'accompagnement des ligues des DROM - COM, un travail de mise en relation et de soutien financier a été mis en place pour faciliter l'accueil des sportifs des ligues d'outre-mer.
L'objectif poursuivi dans cette démarche est de faciliter le déplacement logistique des sportifs qui se déplacent. Cette action permet également, à des sportifs d'autres ligues, de bénéficier des mesures mises en place, avec des « charters boats » proposés par les constructeurs.

COMMISSION SPORT ENTREPRISE

Geneviève TEISSIER
Présidente de la Commission

En cette fin d'année, Claude Thourot nous a quittés. Il laisse un grand vide dans la voile et la voile en entreprise où il était engagé depuis des décennies.

Un trophée Claude Thourot récompensera l'équipage qui gagnera la ou les courses de parcours côtiers lors du Championnat de France Voile Habitable Entreprise.

En 2023, la Commission s'est réunie plusieurs fois en visioconférence et une fois en présentiel lors de l'événement du Marin de l'année.

Les actions suivantes ont été menées :

Actions de développement

La Commission a travaillé à identifier des référents du sport entreprise dans chaque ligue. Force est de constater que certaines ligues en sont encore dépourvues, et que les élus en place ne sont pas toujours disponibles et engagés comme on pourrait le souhaiter.

Actions de communication

Des documents de communication, pour aider nos clubs à démarcher les entreprises ainsi que des informations pour les entreprises à se rapprocher des clubs, ont été créés et mis en ligne.

Championnat de France Voile Entreprise - Habitable

Il s'est organisé au Yacht Club de Deauville avec une légère augmentation de participants : 15 bateaux. Le championnat a été riche de courses et d'échanges.

En effet, suite aux discussions avec les équipages, la Commission a validé le fait de retirer la journée de réserve du dimanche pour libérer les équipages le samedi soir.

Il a aussi été demandé de travailler à créer des moments de convivialité et d'échanges tous les soirs si possible, de même, de pouvoir choisir un club qui propose un logement collectif (type Maeva ou autre) ce qui serait un plus non négligeable pour les équipages.

Le Yacht Club de Deauville, organisateur du Championnat de France 2023, a eu un engouement fort et va s'investir à développer la Voile en Entreprise dans les années à venir.

Challenge National Entreprise – Voile légère

Il s'est déroulé fin septembre à Saint Quentin en Yvelines, 17 bateaux sur différents supports se sont affrontés. L'originalité des courses par équipes en voile légère mérite d'être connu car cela permet un renouveau de courses et de stratégies.

La Commission espère bien le faire savoir au plus grand nombre (clubs et entreprises). De plus, les épreuves se sont courues en flottes partagées, ce qui est très pratique pour tout le monde.

Relations avec la FFSE

Le Président de la **FFSE,** Didier Besseyre, et Le Président de la **FFVoile**, Jean Luc Denéchau ont signé la convention d'engagement des deux fédérations, le 10 janvier 2022.

Chaque année une réunion annuelle est programmée pour établir un avenant réactualisé, suivant les actions et demandes de chaque partie.

En 2023, Le Club de Bordeaux a accueilli les Championnats d'Europe de voile légère, organisés par la FFSE en juin. Un bel événement, beaucoup de succès au sein des participants.

PRATIQUES SPORTIVES JEUNES

Marie-Gabrielle PENN
En charge des pratiques Jeunes

Quelques chiffres 2023 :

7982 jeunes ont régaté en 2023. Soit 37% des licenciés, en augmentation de 2% par rapport à 2022
Dont 31% de féminines.
66% d'entre eux régataient déjà en 2022 (= taux fidélisation à la régate).
Une moyenne 4,8 épreuves par pratiquant.

Suivi des séries minimes

Renforcement de l'accompagnement sur les U15.
6 séries sont suivies par un référent national : Optimist – Laurent Gaillot, RS Feva – Yves Léger, Open Skiff – Gildas Tregouet (remplacé par Timothée Watier à partir de 2024), Planche à voile 293 – Pierrick Wattez, planche à voile funboard – Julien Magurno, Kite et Wing – François Bovis.

Les cadres référents sont présents sur la plupart des grands RDV nationaux, co-animent avec les classes (quand il y en a une) le réseau des entraîneurs et organisent à minima un stage de détection (action renforcée et valorisée en 2023) et formation des meilleurs de chaque série (et jeunes entraîneurs).

Par ailleurs un accompagnement (humain et/ou financier) est effectué sur les Championnats d'Europe et ou du monde quand l'épreuve se déroule en Europe et que cela respecte le cadre fixé par la DTN.

Dispositif national de détection – cadre référent : Eric Dufournier

Animation du réseau de la détection et renforcement des liens avec le HN et la pratique U19.
Nouveauté : identification d'un groupe de potentiels nationaux U15 2023 (37 coureurs à date) qui bénéficient d'un accompagnement privilégié en 2024.

1 stage national organisé à l'ENVSN dans le cadre du dispositif de détection.

Stage 100% féminin : 17 au 21 juin - 32 stagiaires.

Le stage U15 a été remplacé par le renforcement des actions ciblées sur les séries U15.

Actions de promotions, formation, et développement de la pratique – cadre référent : Eric Dufournier

Formation et développement des compétences des jeunes sur des actions en flotte partagée

Coupes de France minimes course par équipe en équipage et windfoil (cf. CR windsurf)

Course par équipe 14 juillet à Maubuisson à l'issue des épreuves du CF Minimes (au lieu de 14 et 15).

L'épreuve en course par équipe s'est courue sur des RS FEVA (double) et RS QUEST (3 ou 4 équipiers). Cette épreuve a été l'occasion d'offrir aux jeunes un format ludique de compétition qui renforce la dimension tactique du jeu de la régate et une pratique en équipage très enrichissante pour ce public de minimes. 47 coureurs ont participé à cette épreuve.

Windfoil du 14 au 16 juillet à Maubuisson à l'issue des épreuves du CF Minimes

L'épreuve a réuni 35 coureurs.

Epreuve de démonstration en dériveur à foil

25 au 28 août à La Rochelle à l'issue des épreuves en voile légère du CDF Espoir.

Cette épreuve s'est courue sur BIRDYFISH. Elle a réuni 30 coureurs de 7 ligues.

Forum des entraîneurs de clubs

27 au 30 novembre à Granville. 47 entraîneurs présents.

L'action était portée par les services des pratiques sportives, du développement et du Haut-Niveau.

Ce fut un moment d'échanges riches autour du projet de l'école de sport, de travaux en atelier sur des sujets techniques. Un questionnement sur le rapport au métier d'entraîneur a mis en lumière la nécessité de mieux valoriser les entraîneurs de clubs et leur engagement dans les structures.

Un grand Merci à tous les techniciens qui œuvrent pour nos jeunes sportifs et saluons également les initiatives inter-services qui favorisent le travail collaboratif.

RAPPORT D'ACTIVITES 2023
COMMISSION EQUIPEMENT ET SECURITE

Dominique SERRE
Président de la Commission

Les principaux sujets traités par la commission en 2023 ont été :

ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SECURITE

Les formations Sécurimar continuent ; en 2023, 9 clubs ont organisé des formations pour un total de 185 participants. Les attestations de stage sont disponibles dans « l'espace licencié »

Le guide est actuellement en révision, il sera édité sous forme de fiches thématiques accessibles sur le site fédéral.

Des fiches thématiques complémentaires destinées aux formateurs seront éditées en 2024 après leur validation par la commission Equipements et Sécurité.

COMMISSION CENTRALE DE SECURITE DES AFFAIRES MARITIMES

Participation très active aux travaux de la commission. Le collège plaisance traite plus particulièrement des problèmes liés à notre pratique.

Division 240 armement de sécurité des navires de plaisances ≤ 24m ;

Une nouvelle édition de la D 240 est parue cette année, cette édition comporte deux problèmes :

- L'oubli de l'exemption fédérale pour la zone de navigation des PAV et Kite, cela devrait être corrigé très prochainement par une modification de l'article 240-2.11.
- La présence dans l'article D 240-2.01 d'un alinéa relatif aux longes coupe-circuit et de son port permanent, cet alinéa n'est pas compatible avec nos pratiques.

Division 241 NUC (navires à utilisation collective ≤ 24m) ;

Division 242 navires de plaisance > 24m armement de sécurité ;

Division 243 navires de compétitions ou expérimentaux, tous les navires > 24m font l'objet d'une étude particulière par la commission ;

Division 244 navires de plaisance traditionnels ;

Division 245 référentiel technique des navires de plaisance exclus du marquage CE.

Une nouvelle division D 238 NAC (Navire d'Activité Côtière) est en cours de rédaction, elle ne concerne pas nos activités, mais l'expertise de la mission plaisance est sollicités.

Notre participation à ces travaux a nécessité un grand nombre d'heures de réunion.

La FFVoile est représentée par D. SERRE avec en suppléante M-T JOURDAS.

PHARES ET BALISES

Les dossiers sont maintenant traités par échanges numériques, une réunion plénière Grande Commission Nautique a eu lieu un fois par an. Cette commission traite d'environ 50 dossiers de balisages par an.

D. SERRE en tant que personne qualifiée y représente l'ensemble de la plaisance, Véronique BAZIN a été nommée suppléante.

A.F.N.O.R.

Révision des normes :

Commissions AFNOR J00B et UF18

- ISO 9650 série Radeaux de sauvetage F. LEVET, Suppléant D. SERRE
- ISO 10133 Petits navires : installation à très basse tension à courant continu. D. SERRE

- ISO 12402 série, relative aux gilets de sauvetage F. LEVET, Suppléant D. SERRE et L. RUMEN
- ISO 13297 Petits navires : systèmes électriques à courant alternatif.

Une fusion des normes ISO 10133 et 13297 est en cours.

- IEC/ ISO 16315 Petits Navires : systèmes de propulsion électrique. D. SERRE
- ISO 25197 Petits navires : Systèmes électriques/électroniques pour le contrôle de la direction, de l'inverseur et des gaz. D. SERRE
- IEC 60092-507 Installations électriques à bord des navires – petits navires < 50m D. SERRE.

V.N.F.

La FFVoile est représentée par M-T JOURDAS.

I.C.N.N.

La représentation de la FFVOILE au conseil d'administration est assurée par A. BUJEAUD suppléant D SERRE.

RAPPORT D'ACTIVITES 2023
SERVICE DEVELOPPEMENT

Pascal BERTHAULT, Pierre LE BOUCHER et Christine FOURICHON
Vice-Président de la FFVoile en charge du Développement, Vice-Président de la FFVoile en charge de l'action éducative et Vice-Présidente de la FFVoile en charge de la Formation

Le service Développement de la FFVoile a en charge les thématiques en lien avec le développement : la relance économique, la plaisance, le tourisme, la formation et l'emploi, la prospective, les actions éducatives, la voile santé bien-être, l'insertion et l'inclusion... Il regroupe ainsi 3 pôles : le pôle éducatif, le pôle formation/emploi et le pôle développement. Il travaille en étroite collaboration avec les territoires (ligues et CDV) pour accompagner le développement des activités et des structures d'accueil sur l'ensemble de ces domaines. 2023 marque une année historique pour le développement de notre sport. Notre record de 2015 des 200 000 passeports voile délivrés a été de nouveau franchi et pulvérisé avec **227 717 passeports voile** délivrés au sein du réseau fédéral. Cette réussite est celle de l'ensemble de nos structures locales. Elle démontre leur capacité à accueillir tous les publics grâce à des offres adaptées et diversifiées. Elle témoigne aussi de leur engagement dans la défense du modèle fédéral malgré une évolutions des offres et de leurs formats (formules courtes de découverte, à la carte...).

Année 2023 : Retour sur les actions phares de l'année

1 – L'animation des réseaux

En application du projet politique fédéral qui prévoit de favoriser et renforcer les dynamiques de réseaux, l'ensemble des 3 pôles du service Développement ont contribué, en 2023, à l'animation des différents réseaux de structures. Différents temps de travail et d'échange avec les réseaux ont ainsi été organisé durant l'année, à distance et en présentiel parmi lesquels :

- En Janvier : rencontres de terrain

La réunion annuelle des directrices/eurs de grands clubs (3 jours) au siège fédéral propose à nos responsables de structures d'échanger avec l'ensemble des services fédéraux sur les projets en cours. Un programme personnalisé et transversal couvrant des sujets variés est ainsi proposé en lien avec notre plan de développement fédéral mais aussi avec les préoccupations des acteurs des plus gros clubs de France.

- En mars : rencontres des territoires

La commission nationale développement à Créteil (3 jours). Il a réuni 37 participants représentant 11 territoires (11 ligues métropolitaines). Elle était organisée pour la première fois au mois de mars suite à la permutation du colloque national en novembre. Son objectif est de maintenir le lien avec les territoires et de programmer les actions au service du développement des structures. Le planning a permis d'aborder des thématiques variées en lien avec le projet politique national (renforcer les modèles économiques, offrir aux réseaux une formation continue, adapter les offres aux attentes des clientèles, fabriquer le/la plaisancier/ère de demain, collaborer avec les filières tourisme et nautisme, rendre les fonctions plus attractives et évolutives, améliorer l'expérience voile scolaire, s'impliquer dans le programme La mer est à vous…).

- En juin : session d'échange avec les nouveaux conseillers territoriaux en développement

Une 1ère session de collaboration avec les nouveaux conseillers en développement territorial (CTF de ligue ou de CDV) a été organisée en juin 2023 (2 jours). Elle a accueillit 13 cadres autour d' un programme dédié à cette thématique. A cette occasion, un kit d'outils en lien direct avec leurs missions leur a été proposé : modèle socioéconomique, structuration, animation du réseau…De belles perspectives de collaboration sont apparues pour un programme de regroupements réguliers (prochain rendez-vous en janvier 2024).

- En novembre : réunions thématiques

Les 3ème rencontres nationales du réseau des classes de mer (2 jours) ont réuni 28 participants représentant 13 centres de classe de mer qui proposent des séjours scolaires avec nuitées (minimum 2 nuits) et pratique nautiques (minimum 2 séances). L'objet était de continuer le travail engagé depuis 2 ans avec ce réseau. Le programme a alterné les réflexions sur les thématiques de développement de

l'offre et le volet pédagogique de cette offre. A terme, l'ambition est de continuer l'animation régulière ce réseau, de construire une offre de services spécifiques et d'imaginer un modèle d'adhésion ajusté pour ces structures…La FFVoile a ainsi pu dès à présent proposer une offre assurantielle complémentaire adaptée à ces activités.

Le colloque national du développement et de la formation : L'édition 2023 s'est déroulée sous le signe de la nouveauté. En effet, il était pour la première fois programmé en novembre (au lieu de mars). Seconde nouveauté, une journée était réservée à la formation en remplacement du colloque national formation. Accueillis par la ligue Bretagne de voile, plus de 100 représentants des territoires ont pu se retrouver pendant 3 jours autour des enjeux de développement/formation. Un dispositif « à la carte » a été proposé autour de 45 ateliers thématiques. Il a permis de proposer aux représentants des territoires plus de 40 sujets témoignant des expériences nationales, territoriales ou locales. Le mercredi a permis de lancer une première réflexion sur les labels fédéraux. Le jeudi, ouvert aux formateurs, était consacré aux sujets de la formation : évolution du CQPIV et avenir des qualifications de formateurs, le financement de la formation professionnelle et l'offre d'appui conseil AFDAS, la présentation du plan de féminisation, les nouveautés et projets concernant l'offre de formation fédérale….

Le Forum national des Entraîneurs d'Ecoles de Sport (3 jours) organisé pour la 2ème année et porté par 3 services : développement, pratique sportive, haut-niveau : le forum a réuni 46 entraîneurs sur le site de Granville. C'est un moment d'échange et de formation avec les cadres des structures locales autour du projet de l'école de sport. Il permet aussi d'axer les mises en œuvre 2024 au bénéfice de ce réseau. Pour retrouver les travaux du Forum : https://app.klaxoon.com/join/U5KRF6H

En complément de ces réunions, le service a mis en place une lettre d'information numérique mensuelle **« le Club des EFVoile »** qui est adressée à toutes les structures labellisées EFVoile et à leurs professionnels et élus. Elle comprend des informations « métiers » en lien direct avec le développement. De nombreux articles de cette newsletter alimentent l'espace Clubs du site internet de la fédération.

2 – La formation/emploi

Le pôle emploi/formation a continué le travail engagé pour :

1. **Renforcer l'offre de formations au sein de notre OF** et répondre aux besoins en développement de compétences du réseau. En mai 2023, l'audit de surveillance Qualiopi a permis de démontrer un haut niveau de qualité en matière d'organisation et de déploiement de nos formations professionnelles. Il témoigne également de l'excellent niveau de relations avec les ligues et clubs impliqués dans la formation. Les chiffres clefs 2023 : 37 offres de formation (+7), 5000 comptes ouverts sur la plateforme à distance (+1000), 51 sportifs de haut niveau accompagnés (+19), 350 bénéficiaires…
2. **Renouveler le CQP initiateur voile** avec son écriture en blocs de compétences (fin de sa forme en UCC au 18/12/2023). Les négociations menées avec la Branche Professionnelle (OC Sport), le ministère chargé des Sports et France Compétences ont permis d'aboutir à un CQP en adéquation avec les besoins exprimés au travers de l'enquête métier réalisée en 2022. Ainsi notre CQPIV reste inchangé dans ses prérogatives. Le poids accordé à la discipline reste prédominant (un seul bloc de compétences transversal contrairement aux autres CQP composés de 2 blocs transversaux), des blocs de compétences reflétant les activités professionnelles couvertes qui constituent aussi une opportunité de professionnalisation progressive ouverte à un plus large public.
3. **Concevoir et produire de nouveaux outils pédagogiques et de suivis** des apprenants pour accompagner les référents de formation et les formateurs. Ce travail a été mené avec des formateurs issus des territoires et représentatifs des différentes pratiques.

3 – Le développement de la voile scolaire

En 2023, de nombreuses actions ont été menées pour accompagner ce développement :

1. La « Transat Scolaire Virtuelle » a accueilli plus de 1000 classes inscrites à l'occasion du «Retour à la Base». 1075 classes ont participé dont 707 primaires, 210 collèges, 80 classes de lycées et 78 bateaux représentant des universités. 4 cycles de voile (réelle) ont été financés par la fédération.
2. Un livret pédagogique pour aider les classes à découvrir l'univers de « la voile olympique » (cycle 3 / collège) a été conçu, édité et envoyé aux rectorats et académies.

3. La rénovation des contenus scolaires a été poursuivie avec la création d'une bibliothèque numérique accessible à tous sur le site internet de la fédération.
4. Le déploiement du nouveau dispositif « 2 heures d'APS en plus par semaine au collège » pour favoriser l'activité physique régulière des jeunes sur le temps périscolaire a conduit à un travail d'identification des bonnes pratiques sur les territoires.

4 – L'aide au développement des EFVoile (FADEFV)

Le fond national d'accompagnement des EFVoile alimenté par une partie des recettes du passeport voile, permet d'accompagner le développement des activités/services dans le réseau des EFVoile. En 2023, les aides au développement des activités de Wingfoil Ecole ont été reconduites et 61 structures volontaires ont bénéficié d'une aide au financement du matériel. Une aide au financement de traqueurs pour les espaces nautiques surveillés était également disponible ainsi qu'une offre de coachings personnalisés pour accompagner les écoles dans le dépôt des appels à projets (AAP).

5 – Le développement de la plaisance

La formation des plaisanciers (à la voile) au sein de la FFVoile est proposée sur de multiples formules dans les structures affiliées. Les structures labellisées Ecoles Françaises de Croisière proposent des stages collectifs embarqués, et le réseau des Coach Plaisance FFVoile s'oriente particulièrement vers les propriétaires ou souhaitant le devenir par des prestations individualisées sur des thématiques. 48 structures sont labellisées Ecoles Françaises de Croisière, et 72 professionnels sont habilités Coach Plaisance FFVoile. 54 Coach Plaisance sont référencés dans 30 structures labellisées en métropole et outre-mer, et 18 Coach Plaisance sont des indépendants conventionnés avec la Fédération. Les travaux menés ont ainsi permis cette année :

- De compléter la banque d'images pour la production de vidéos et photographies sur l'offre Ecole Française de Croisière.
- De diffuser des supports de communication Coach Plaisance dans les bureaux des ports de plaisance accompagnés d'un courrier co-signé de la FFVoile et de la Fédération Française des Ports de Plaisance.
- L'élaboration d'un document d'information et d'un formulaire en ligne de demande d'habilitation sur la page dédiée à la candidature des professionnel(le)s pour l'habilitation Coach Plaisance FFVoile.
- L'évolution de la solution en ligne de prise de Pass et Passeport FFVoile par le plaisancier, pour le compte des Coachs Plaisance indépendants conventionnés.
- La production du livret plaisance en langue anglaise.

6 – Le déploiement du Slow tourisme FFVoile

Depuis janvier 2022, le service Développement a mis en place un groupe de travail thématique sur la construction d'une offre « **Slow Tourisme FFVoile** ». L'année 2023 a permis de continuer à construire une offre nautique adaptée dans nos différents sites de pratique (mer et/ou plans d'eau intérieurs), permettant de vivre une réelle expérience immersive et inclusive sur l'eau et/ou au bord de l'eau. Ainsi, en 2023, 58 structures nautiques ont proposé 80 offres….

7 - Le soutien au modèle économique des structures fédérales

En 2023, le service Développement a continué le travail engagé depuis 2 ans sur l'accompagnement des structures dans la pérennisation de leur modèle économique. Il a ainsi proposé les services suivants :

- L'organisation de 6 sessions de formation calcul des coûts qui ont accueilli 23 personnes (niveau 1 et 2) et la mise en œuvre de coachings personnalisés sur ce thème
- La diffusion des outils associés : cahier technique, études tarifaires nationales (offres tourismes sport et loisir et voile scolaire en internat et externat), argumentaire pour mieux défendre le financement de la voile scolaire, outil spécifique pour un évènement nautique …

Le service a également piloté en 2023 le dépôt de nombreux appels à projet parmi lesquels : bases nautiques d'avenir, 5000 équipements, Impact 2024….

8 - L'accompagnement du réseau des Écoles de Sport FFVoile

L'objectif de 2023 était de continuer d'accompagner le réseau avec notamment : la conception d'un second kit d'animation sur la dimension humaine (saison 2), le cofinancement de matériel (RS Feva, optimist, dossards…), l'organisation du 2nd forum national des entraîneurs (voir page 1), la conception/diffusion de plus de 4 000 carnets d'expérience, outils de liaison entre le jeune régatier et son entraineur. Le nombre de structures labellisées EDS a progressé de 13%.

9 - Le projet « La Mer est à vous »

Lancé en 2020, ce dispositif de formation et de promotion est destiné à favoriser le développement des vocations maritimes chez les publics éloignés de l'emploi. Il offre un parcours d'accompagnement et d'insertion professionnelle pour les acculturer à l'environnement maritime. La pratique de la voile et des sports nautiques est un excellent vecteur pour faire naître auprès de ces publics une passion pour la mer, qui leur permettra de s'ouvrir à l'un des 900 métiers maritimes existants. Organisé en 3 vagues d'expérimentation, le programme 2023 a permis :

- De clôturer la vague 3 (en juin)
- D'obtenir le prolongement du programme sur une vague 4 et d'engager son déploiement (en septembre)

En octobre 2023, 15 EFVoile sont à nouveau engagées dans la vague 4 (dernière vague du programme PIC) et accueillent 146 bénéficiaires. En complément, de nombreuses actions fédérales nationales ont été menées pour pérenniser ce projet dans les territoires et aider les acteurs locaux (accompagnement au sourcing…).

10 – Le dispositif « Clubs sportif engagés »

Lancé en juin 2023 et porté par France Travail, ce nouveau dispositif « Clubs sportifs engagés » (CSE) a pour but de développer **une communauté de clubs sportifs engagés** sur des actions en faveur de l'insertion professionnelle et sociale. Il doit valoriser leur niveau d'engagement et aider à les faire reconnaitre comme des acteurs de l'insertion par le sport sur leurs territoires. Pour rejoindre ce programme, les clubs doivent signer **une charte d'engagement numérique**. Cette inscription leur permet d'être accompagné pour la mise en œuvre de leurs actions, pour identifier des sources de financement ou encore réaliser des échanges de bonnes pratiques avec d'autres clubs. En 2023, le service développement a accompagné ce programme en assurant la communication vers les structures et en animant des réunions et webinaires dédiés. A ce jour plus de 40 structures ont signé la charte nationale.

11 – Le développement du kiteboard

Depuis 2022, l'accompagnement de cette pratique est intégré au sein du service développement. Les actions menées en 2023 ont ainsi permis :

- De pérenniser l'organisation administrative des coachs kite initiée en 2022 afin d'homogénéiser leur suivi en s'alignant avec celle du label coach plaisance (convention, mode de règlement, pièces justificatives, dotation encadrant / structure). Cette clarification a donné lieu à la production de 2 fiches thématiques explicatives.
- De déployer l'expérimentation de la prise en ligne du passeport voile par le pratiquant expérimentée en 2022

Focus
Le développement du programme voile santé – bien-être

En 2023, de nombreuses actions ont été menées pour permettre le développement du programme Voile santé bien– être :

- **<u>L'organisation de formations :</u>**
  - 2 formations ***Coach voile Forme et bien-être*** *(total de 75 personnes actuellement formées)*
  - 2 formations ***Coach Voile Santé*****,** en lien avec les acteurs de la Maison Sport Santé de Cornouaille (*total de 25 coachs actuellement formés)*

- 1 **formation test** *« Préserver l'intégrité physique et mentale des pratiquants et favoriser la construction de la performance dès le plus jeune âge »* en lien avec l'école de sport. *15 stagiaires formés, déploiement prévu en 2024*

- **<u>Des projets pour légitimer le positionnement de la voile</u>**

Poursuite des projets **d'Intégration de la voile dans le parcours de soin des patients** atteints de maladies chroniques : Voile/Séniors et Voile/pathologies psychiques pour faire la démonstration de l'intérêt de la voile dans le parcours de soin avec la mise en place de protocoles d'évaluation des bénéfices scientifiquement validés. L'évaluation a été réalisée par un enseignant en APA. Ce projet a été mené en partenariat avec différents acteurs du monde de la santé (MSS et structures spécialisées), de l'enseignement supérieur et de la voile.

- **<u>Des actions de promotion/accompagnement des activités</u>**
  - **1 plaquette de communication** pour expliquer la démarche, soutenir la communication des clubs, convaincre, rassurer, justifier de l'intérêt…
  - **1 page web dédiée dans l'espace club**
  - **2 clips de promotion et des fiches de bonnes pratiques**
  - **2nde édition du Kit Pédagogique** (Livrets, cartes et vidéo) qui vise à :
    - Accompagner la mise en œuvre des activités Voile Santé Bien-être,
    - Inscrire l'éducation à la santé et la préservation de l'intégrité du pratiquant dans nos clubs, dès le plus jeune âge notamment au sein des écoles de sport
    - Contribuer à la formation initiale/continue des encadrants voile sur ces thématiques

RAPPORT D'ACTIVITES 2023
MIXITE

Christine COURTOIS
Vice-présidente de la FFVoile et Présidente de la Mixité

L'objectif politique en ce qui concerne la Mixité : féminiser notre sport et favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap.
2 groupes de travail, l'un centré sur le développement de la pratique féminine et l'autre sur l'inclusion et le développement de la pratique Handivoile contribuent très activement à mettre en œuvre les actions précises et concrètes du plan de féminisation et du plan inclusion, 2021-2024 sur ces publics cible (femmes, personnes en situation de handicap) en lien avec les autres services de la Fédération (Pratiques sportives, Formation, développement et arbitrage).

1- Volet Féminisation :

1.1 L'enjeu et les objectifs du Plan 2021-2024 :

Rendre la pratique de la voile accessible au public féminin (du plus jeune âge à l'âge adulte), que ce soit par le biais d'une pratique de loisirs ou de compétition voire de haut niveau.
Fidéliser le public féminin pour diminuer la différence entre les 42% de passeports voile et les 26% de licences club.
Agir sur le dispositif global d'encadrement en faisant évoluer le contenu des formations fédérales, BPJEPS, DEJEPS, etc.., afin de sensibiliser les stagiaires au développement de la pratique pour les femmes ainsi que sur les premiers freins que sont : le harcèlement d'ambiance, les violences sexistes et les violences sexuelles.
Permettre une meilleure représentativité des femmes dans les instances de gouvernance (Conseil d'Administration, pôles, commissions …) et dans l'organisation des pratiques (arbitrage, encadrement technique).
Poursuivre et accentuer l'animation du réseau, encourager les acteurs locaux (professionnels, administrateurs et bénévoles des clubs, CDVoile et ligues) à proposer des projets et à mettre en place des actions visant les publics cibles.

1.2 : Une évolution des titres et des licences encourageante :

Une évolution encourageante de 29% d'augmentation tous titres confondus depuis 2019.

En ce qui concerne les licences club, une évolution positive plus lente. L'objectif reste donc de transformer les passeports en licences club.

TOTAL	2019	2021	2022	2023
TITRES FEMMES	91 460	96 573	99 648	118 277
LICENCES CLUB	18 463	16 186	18 204	19 005
PASSEPORTS	68 100	77 747	77 078	94 488
LICENCES TEMPO	4 897	2 640	4 366	4 784

1.3 Parmi les actions phares de l'année 2023 :

1.3.1 Poursuite de l'expérimentation avec des clubs volontaires pour élargir leur offre de pratique en proposant des créneaux 100% féminins :

Le but est de permettre aux filles de développer les mêmes compétences dans la voile que les garçons. Nous sommes convaincus que l'acculturation et la formation sont déterminantes mais que pour certaines pratiquantes cela ne pourra se faire qu'à partir d'actions 100% féminines.
Dans un groupe de filles ou de femmes, elles oseront davantage, prendront confiance et s'autoriseront à avoir accès ensuite à des projets mixtes.

Là encore, le 100% Féminin est ainsi un passage, nécessaire pour certaines, un tremplin vers la mixité et non une finalité en soi.

En partant de ce constat, au niveau de la FFVoile nous avons donc décidé d'apporter à nouveau une contribution de 1500€ à des clubs prêts à mener l'expérience en proposant à des filles ou des femmes, une pratique hebdomadaire ou tout du moins régulière sur un créneau 100% Féminin.
En 2023, 4 structures se sont inscrites dans cette démarche :

- La Société Nautique de Locmariaquer
- La Ligue Grand Est
- Le club Nautique Marine Brest
- Le SN Sablais

Là encore les premiers retours sont très positifs. Les créneaux proposés sont remplis, certains clubs ne peuvent répondre à la demande faute de disponibilité de l'encadrement.

1.3.2 la création du réseau d'ambassadeurs et d'ambassadrices du sport au féminin.

Nous avons mis en place un réseau bénévole d'ambassadrices et d'ambassadeurs qui ont pour mission de porter, en lien avec les élus et élues référents des ligues, des actions de terrain au cœur des structures afin de favoriser la féminisation de la pratique de la voile et la mixité.
L'idée, à terme, est d'avoir dans chaque club, un ou une ambassadrice.

Elles et ils ont pour mission d'analyser les besoins dans les structures nautiques afin de proposer des outils adaptés à celles-ci. Leur action s'organise principalement en 3 temps auprès des structures volontaires :
- Un diagnostic opéré et partagé afin de mesurer le niveau de féminisation de la structure dans toutes ses dimensions (accueil du public, offre-produit, adaptation des locaux et matériel, gestion RH, …)
- Un recueil de bonnes pratiques
- Un accompagnement pour développer la féminisation.

Une plateforme d'échange en ligne a été mise en place au niveau fédéral pour permettre la communication entre ambassadeurs et ambassadrices.

Ils peuvent aussi y trouver différents outils opérationnels, des fiches-actions dont l'objectif est de favoriser la pratique féminine et la mixité dans les sports nautiques.

Les ambassadrices et les ambassadeurs sont membres du réseau national et dans ce cadre, nous les réunissons une fois par mois. A chaque rendez-vous, un thème en lien avec leurs missions, est abordé. Une lettre mensuelle leur est aussi adressée pour garder le lien.

1.3.3 Un record de participation en 2023 sur le circuit du WLS TROPHY :

Créé en 2019 par la Commission Féminine sous l'égide WLS, Women Leading & Sailing, le WLS TROPHY, challenge national 100% Féminin permet la confrontation entre plusieurs équipes féminines dont chaque membre est licencié à la FFVoile, sur plusieurs compétitions annuelles.

Sans négliger l'aspect sportif, une large place est laissée à la convivialité sur ces épreuves qui permettent de désigner le meilleur équipage féminin WLS de l'année ! Ces régates, plébiscitées par les filles, de tous âges, de niveau plus ou moins confirmé, permettent à certaines de remettre le pied à l'étrier, de prendre ou de reprendre confiance en leurs capacités à naviguer, à barrer un bateau. Elles constituent un véritable tremplin vers la mixité qui reste notre principal objectif. Seuls les 3 meilleurs résultats d'un équipage sont comptabilisés pour concourir pour le trophée.

Un bilan très satisfaisant :

- **341 filles ont participé à cette 5ème édition, qui comptait 10 épreuves.**
- **87 clubs ont été représentés,**
- **61 équipages ont été classés.**
- **2 équipages étrangers**

Le programme 2023 :

Clubs	Dates	Bateaux
La Women's Cup APCC Pornichet	11-12 mars 2023	J80
Yacht Club de Monaco	25-26 mars 2023	J70
Deauville Yacht Club	22 -23 avril 2023	J80
Société des Régates d'Antibes	27-28 mai 2023	J70
Women On Water Regatta WLS TROPHY SRH au Havre	10-11 juin 2023	J80
Ladies Only La Rochelle Nautique	24-25 juin 2023	J80
Brest'Elles Brest Bretagne Nautisme	23-24 septembre 2023	J80
Les Demoizelles de Cherbourg Y.C Cherbourg	7-8 octobre 2023	J80
Cercle de Voile de Martigues	21-22 octobre 2023	J70
Caen Yacht Club	11-12 novembre 2023	J80 Format Match-Racing

Nous notons aussi un réel intérêt des clubs qui nous sollicitent pour organiser une compétition du circuit. Celui-ci comptera 2 régates de plus en 2024, l'une à Palavas, l'autre à Saint-Quay Portrieux.

1.4 La Campagne PSF FFVoile 2023 : L'accueil des publics féminins dans l'objectif de tendre vers la parité des pratiquants(es) à l'horizon 2024 reste un axe prioritaire pour l'Agence Nationale du Sport

Cela constitue une très belle opportunité pour les Clubs, CDV et ligues de bénéficier d'un soutien financier pour la mise en place d'actions contribuant au développement de la pratique féminine.

Ce qu'il est important de retenir : le développement de la pratique féminine est toujours une priorité pour l'état.
Dans ce cadre, 94 dossiers ont été déposés par les clubs, CDV et ligues :

- 4 concernant le développement de l'encadrement féminin,
- 4 concernant le développement de la gouvernance féminine,
- 1 concernant le développement de l'arbitrage féminin
- 85 concernant le développement de la pratique pour les femmes

1.4 Des actions concrètes sur le terrain pour valoriser la pratique Féminine : un travail en réseau en externe et en interne

1.4.1 En externe

- **Coup de projecteur sur les 11 équipages engagés sut la Transat Paprec, 1ère Transat Concarneau-Saint Barth, en double mixte en Figaro et attribution de Kits vestiaires WLS (ponchos, sacs et tapis de change) aux 22 marins.**

- **Soutien financier apporté au Haut Niveau :**
  - aide au club dans l'organisation du Championnat de France de Match Racing Féminin en lien avec les Pratiques sportives.
  - Participation aux frais d'inscription d'un équipage 100% Féminin sur le tour Voile.

- **Présence sur les épreuves du WLS TROPHY :**
  Pour rencontrer les femmes participant aux régates, écouter leurs attentes, créer un lien de proximité, mais aussi les organisateurs qui ont à cœur de proposer une belle épreuve pour ce public cible.

1.4.2 En interne

- **Organisation d'une réunion au siège de la Fédération le 18 mars 2023 avec les référents et référentes en charge du développement de la pratique féminine dans les ligues** dans le but de créer du lien avec les territoires et de les inviter à partager leurs initiatives pour faire rayonner la pratique. 14 ligues étaient représentées.
- **Sur le plan de la formation :***Promouvoir l'investissement des femmes dans l'organisation des pratiques reste au cœur de nos préoccupations.*
  Nous continuons d'encourager le travail de la Commission Centrale d'Arbitrage qui propose un mode de formation flexible en e-learning contribuant à une prise en compte des contraintes professionnelles et personnelles de chacune.
  Plusieurs parmi nous ont aussi contribué à former des commissaires.

1.5 Poursuite du travail sur la communication autour du concept WLS « Women Leading and Sailing »

Créé pour fédérer l'ensemble de tous les projets au féminin, le concept WLS poursuit son développement et s'étend aussi bien sur des opérations populaires telles que des journées découverte de la pratique, des régates « Femmes à la barre » qui sont maintenant programmées au calendrier de beaucoup de clubs, les épreuves 100% féminines que sur des épreuves phare mixtes telle que le Tour Voile, la Solitaire du Figaro ou la Transat Jacques Vabre.

- Par le biais d'outils et signalétique pour valoriser ou afficher une meilleure lisibilité des actions à destination du public féminin.
- Sont à disposition, pavillons de régate, beach Flag, guidons, flyers et badges, rubalise siglée WLS....
- Par ailleurs, en projet, une page facebook dédiée.

1.8 Notre ambition pour 2024 : Mettre en œuvre les objectifs prioritaires du plan de féminisation et faire rayonner la présence des femmes dans la voile à travers les Jeux Olympiques.

- **Organiser ou et participer à des tables rondes à tous les niveaux, national, régional et départemental, à l'occasion de grandes épreuves ou d'évènements, pour faciliter les échanges et faire savoir** ce qui se fait au niveau local. À l'occasion de ces rencontres, en s'appuyant sur le « Plan de Féminisation Fédéral » ***faire connaitre les actions prioritaires à développer dans les territoires***. Inviter les encadrants et dirigeants de Ligue, CDV et Clubs à participer à ces rencontres. Une opération est prévue sur le village du Vendée Globe.
- **Poursuivre le développement et l'animation de notre réseau d'ambassadrices et d'ambassadeurs, développer la plateforme ressources pour le réseau.**
- **Impliquer davantage de femmes dans la gouvernance et l'organisation des pratiques** en valorisant le parcours des femmes dirigeantes via le site fédéral en mettant un coup de projecteur pour inciter à de nouvelles initiatives : Créer une rubrique « Parcours de femme dirigeante »et organiser une journée des dirigeantes

- **Poursuivre le programme de formation spécifique d'arbitrage féminin**, et appliquer, dès que possible, une parité sur l'arbitrage des épreuves nationales, régionales, départementales et locales.
- **Promouvoir et accroitre la réussite des féminines dans le Haut Niveau.**

- **Travailler en lien avec la formation sur le dispositif d'encadrement** pour permettre une acculturation de l'encadrement féminin et mixte à la compréhension des freins et aux particularismes de la pratique.
- **Communiquer à l'externe, mais aussi à l'interne** en mettant en place un dispositif d'information simple et efficace pour « faire connaitre et partager l'action » à l'interne de la FFVoile (BE, CA, Pôles, Commissions, Arbitrage, etc…). Améliorer la page Voile au Féminin sur le site Fédéral.

En conclusion :

Nous avons élaboré un plan d'action cohérent, ambitieux sur l'olympiade.

A ce jour, une dynamique de la culture de l'égalité s'est vraiment mise en route !

La politique de féminisation du sport évolue vers cet enjeu d'égalité entre les femmes et les hommes. A nous de faire en sorte que cette égalité soit mise en œuvre autant dans les conditions d'accès à la pratique sportive que d'accès aux fonctions de gouvernance, d'encadrement et contribuons à valoriser les bénéfices de la mixité dans le sport en impliquant l'ensemble des territoires.

Pour inscrire durablement la parité dans notre institution, il faut que les acteurs de terrain soient convaincus de cette nécessité même si chaque territoire rencontre des situations singulières et qu'on ne peut donc pas demander à tout le monde d'avancer au même rythme.

2021 a ouvert la voie vers les Jeux Olympiques PARIS 2024 et vers la parité et nous pouvons nous réjouir que les choses évoluent.

2- En ce qui concerne le volet Inclusion Voile Handivalide :

Depuis de nombreuses années, la FFVoile est impliquée dans le développement des pratiques voile handivalide car la voile est une des rares pratiques accessibles à tous types de handicaps.

L'ensemble de nos structures se doit d'accueillir des personnes en situation de handicap. Les principes développés dans la loi de 2005 visant l'égalité des droits et des chances pour les personnes en situation de handicap, nous le rappelle.
Un tiers des structures fédérales déclarent le faire (soit plus de 14 000 personnes en situation de handicap accueillies dans nos clubs en 2022). La marge de progression reste donc forte pour structurer, améliorer, faire connaitre les offres de pratiques, former nos professionnels et nos bénévoles, animer les différents réseaux qu'ils soient internes ou externes à la FFVoile.
Réfléchir à l'accueil et l'inclusion de personnes en situation de handicap ne se limite pas à penser en termes de mise en accessibilité des structures.
La pratique voile handivalide est possible sur tous les supports présents dans les clubs et les écoles de voile. Suivant la nature du handicap, il pourra y avoir des aménagements, voir des bateaux plus adaptés. L'éventail des possibles est très large en fonction des capacités de chaque personne en situation de handicap.

Naviguons avec nos différences pour plus de plaisir et de liberté.

2.1 L'enjeu et les objectifs du Plan 2021-2024 :

Le plan Inclusion 2021-2024 doit rendre la pratique de la voile accessible au public en situation de handicap du plus jeune âge à l'âge adulte que ce soit dans une pratique de loisir ou de compétition, voire de Haut Niveau.

L'inclusion c'est ainsi permettre aux personnes en situation de handicap de pratiquer l'activité avec des personnes dites valides et d'en faire un principe directeur de notre fédération dans tous ses projets.

Un autre enjeu majeur cette année était de promouvoir le retour de la voile aux jeux paralympiques en 2028. La décision du Comité International Paralympique rendue en janvier 2023 n'a malheureusement pas prévu cette réintégration. Nous nous tournons donc à présent vers le jeux de 2032, l'occasion de réfléchir à proposer de nouveaux supports, peut-être plus attractifs.

Le groupe qui s'est réuni 8 fois en visio et une fois en présentiel a travaillé autour de 5 axes de travail

- La captation du public
- Le développement de la pratique compétitive et non compétitive
- La communication
- La fidélisation
- Le Haut Niveau
- La formation

Les deux grands objectifs du Plan sont les suivants :

- **Faire de la voile Handi Valide une pratique transversale 100 % Inclusive**
- **Développer des offres de pratique pour tous et toute l'année**

2.2 Bilan de l'activité :

➢ Sur le volet compétition et pratiques sportives :

- **Organisation de stages :**

- **Stages cécivoile UNADEV :**

L'ensemble des stages et entrainements ont représenté 46 jours de pratique qui ont touché 45 pratiquants réguliers déficients visuels. Ils ont nécessité l'appui d'une trentaine de bénévoles et de professionnels formés ou sensibilisés au cécivoile.

- **Stage Birdy Fish :**

En septembre 2022, nous avions organisé un stage avec l'ENVSN pour faire découvrir le foil à des personnes en situation de handicap. Nous avions profité de l'acquisition par L'ENVSN de 6 BirdyFish, dériveur à foil accessible par sa stabilité.

En 2023, l'opération a été poursuivie et intensifiée. Deux stages successifs ont été organisés en mars et en avril à l'ENVSN. Ils ont permis à 7 personnes en situation de handicap de découvrir le foil, dont deux jeunes de moins de 15 ans. Sur ces 7 personnes, 3 ont accepté de participer à la régate en Birdyfish organisé sur le GPEN du 18 au 20 mai.

- **En ce qui concerne les régates :**

51 épreuves handivalide ont été organisées en 2023, soit autant qu'en 2022. Celles-ci se sont courues soit en INQ (Intersérie Quillard Temps Compensé) soit spécifiquement sur les supports adaptés comme le Miniji, le Hansa 303, le Neo 495 ou encore le 2.4.

Parmi les épreuves majeures (en nombre de participants) : le Grand Prix de l'Ecole Navale, Les Hansa North (Berck) et West Cup (Nantes), la Mini Translac à Cazaux (interligue), la Ibsa regatta (régate de jeunes ayant réuni 37 enfants de 12 à 17 ans à Antibes)

2 Championnats de France :
Comme chaque année, 2 Championnats de France ont été organisés. Il s'agit là des deux plus grands temps forts de la Voile Handivalide en France.

- **Le Championnat de France Handivalide Double**

Organisé traditionnellement à la Pentecôte, le Championnat de France Handivalide Double a été confié cette année à la Base Nautique de Sciez sur le Lac Léman. L'événement a eu lieu du 26 au 29 mai et s'est couru sur Hansa 303.

Au total, 84 bateaux étaient présents soit 168 régatiers, ce qui constitue un record sur ce championnat.

Le National Hansa, imbriqué dans le Championnat de France a quant à lui réuni 63 participants.

Néanmoins, les conditions météorologiques ont été particulièrement difficiles avec très peu de vent. Le nombre de courses courues a été insuffisant pour valider le championnat.

- **Le Championnat de France Handivalide Solitaire et Paravoile**

Le Championnat de France Handivalide Solitaire et Paravoile a été confié au Cercle de Voile de Cazaux Lac en Gironde et s'est tenu du 26 au 31 août 2023.

Au total, 34 régatiers étaient présents pour cette compétition disputée sur Miniji. Sur ces 34 régatiers, 11 étaient classifiés et jouaient donc également le titre de Champion de France Paravoile.

La baisse du nombre de participants est préoccupante (moins 7 par rapport à 2022). Néanmoins cela n'a pas empêché au championnat d'être un succès tant sur le plan sportif que sur le plan de la convivialité.

- **Championnat de France UNSS Voile Légère Sport Partagé**

Chaque année le Championnat de France UNSS Voile Légère inclut un rond Sport partagé en handivalide sur des Hansa 303. En 2023, le championnat a eu lieu en juin à Claouey et a permis à 12 équipages handivalide de régater.

- **Sur le Haut niveau et les compétitions internationales :**

- Du 10 au 20 août, avait lieu le Championnat du monde de Voile à La Haye. 3 séries paravoile étaient inclus. 4 coureurs français ont été envoyés sur ce championnat, ainsi que deux coach (Bernard Porte et Gilles Guyon) :
  - Gauthier Bril, Hansa 303 masculin, 6e place (15 participants)
  - Coline Robert, Hansa 303 féminin, 7e place (11 participants)
  - Ange Margaron et Olivier Ducruix, RS Venture Connect (16 participants)

  A noter la très belle performance D'Ange et Olivier, emmenés par leur coach Gilles Guyon qui terminent premier de chacune des courses.

Enfin, du côté de Damien Seguin, il faut noter ses participations aux différentes courses au large en Imoca:

- Transat Jacques 2023 : 15e place
- The Ocean race : 1ère place (participation de Damien à 3 étapes de la course)
- Retour à La Base - 5ème place

- Défi Azimut-Lorient Agglomération - 11ème place
- Guyader Bermudes 1000 Race - 5ème place
-

➢ Sur le volet développement de l'activité :

Sur l'ensemble des actions portées par le groupe, la plupart sont des actions de développement :

✓ Participation au colloque Développement à Vannes :

Le service Développement de la FFVoile a organisé un colloque à Vannes en novembre 2023. Christine Courtois et Paul-Adrien Cuvillier y étaient présents pour présenter les actions fédérales en matière de voile handivalide et rencontrer les différents acteurs des territoires.

✓ Constitution et animation d'un Réseau Voile Handivalide :

Pour structurer son maillage territorial, le Groupe Voile Handivalide a pu compter en 2023 sur un réseau complet composé d'un référent par Ligue. Celui-ci a été réuni deux fois en viso cette année et une dernière fois en présentiel à Marseille début décembre en compagnie du Groupe Voile Handivalide.

✓ Lancement de la production d'un kit pédagogique

Ce kit pédagogique sera finalisé en 2024. L'objectif est de le distribuer dans les clubs. Il s'agit d'un outil pédagogique pour sensibiliser les moniteurs et leur apporter des connaissances pour adapter au mieux leurs séances et leur posture en fonction des handicaps.

✓ Participation à la première étape de l'Engie Kite Tour au Cap d'Agde en juin avec l'Engie Handikite Académie

En 2023, en parallèle de l'Engie Youth Academie, une Engie Academie Handikite avait été proposée sur la première étape de l'EKT.
Il s'agissait d'un stage de kite proposé à des PSH ayant déjà une pratique de kite. L'objectif était de les faire progresser pour les faire accéder à la compétition. Ils bénéficiaient également de l'accompagnement du coach durant l'épreuve.
Pour cette première édition, deux pratiquants en situation de handicap étaient présents. Pour les prochaines éditions, nous pourrions ouvrir ce stage à des personnes débutantes pour véritablement créer de nouveaux pratiquants qui sont pour l'instant assez rares.

✓ Organisation et promotion de la Semaine Nationale Handivoile Handivalide et Paravoile

Pour cette édition 2023, 27 clubs se sont inscrits pour participer à la Semaine Nationale, soit deux fois moins que l'édition précédente. Il est impératif de mettre en place une nouvelle stratégie pour rendre cette semaine plus attractive pour les clubs et plus visible pour le grand public.

En termes de communication, la FFVoile avait fourni des supports de communication au format numérique à savoir :

- Une affiche (au format A3 et A4)
- Une carte numérique qui recensait l'ensemble des événements.
- Une vidéo de teasing et une autre de conclusion

✓ Création et diffusion de la Charte de l'Inclusion

La charte de l'inclusion a été finalisée puis diffusée à l'ensemble des structures FFVoile. L'affiche rappelle l'ensemble des principes à appliquer pour prévenir toute forme de violence et de discrimination au sein de la structure (pas uniquement vis-à-vis du handicap).

✓ **Développement de la voile pour les personnes sourdes et malentendantes**

Un groupe de travail a été constitué pour réfléchir sur des outils techniques et pédagogiques pour faciliter l'apprentissage de la voile à ce public. L'objectif est de produire ces outils en 2024

✓ **Accompagnement des classes de supports handivalide**

Nous avons travaillé avec les classes pour améliorer la cohérence du calendrier des régates

Travail avec la classe Neo pour :

- valoriser la participation des coureurs en Neo sur les régates (notamment intersérie) → création d'un classement de classe
- définir un règlement de classe

D'autres actions concernant le domaine de la formation et de la communication contribuent aussi largement au développement de l'activité.

➢ **Sur le volet de la formation :**

✓ **Formation éducateur handivoile**

Au cours de l'année, 3 formations ont été organisées : une à Ajaccio, une à Cazaux et une à Saint Malo. Au total, ce sont 27 moniteurs et monitrices qui ont obtenu la qualification éducateur handivoile.

✓ **Formation Accompagnateur handivoile**

Quelques formations ont pu s'organiser dans certaines Ligues.
Nous n'avons pas le nombre exact de personnes formées. Il faut pour cela que les clubs délivrent la fonction « accompagnateur handivoile » dans leur espace club. Nous avons communiqué sur ce point cette année afin de mieux récolter ces données en 2024.

✓ **Regroupement des entraineurs et encadrants Voile Handivalide**

Ce regroupement avait pour but de réunir des encadrants de clubs afin de partager les bonnes pratiques et apporter des connaissances pour favoriser l'accès à la pratique compétitive des personnes en situation de handicap
Il a eu lieu à Lorient du 20 au 22 novembre.

➢ **Sur le volet communication :**

✓ **Des vidéos promotionnelles :**

Une vidéo sur la promotion du cécivoile, a été tournée à Sciez durant le Championnat de France Handivalide Double

Une vidéo sur l'accessibilité de la Base nautique de Sciez a également été publiée. Son principal objectif est de montrer au clubs les différents moyens qui permettent à une strucutre d'être plus accessibles

11 vidéos portraits ont été tournées. Il s'agit de portraits de pratiquants en situation de handicap ou de personnes qui s'investissent dans le développement de la voile handivalide. Le premier de ces portraits a été diffusé le 30 septembre pour la journée mondiale des Sourds. Ce portrait était dédié à 4 régatiers sourds qui ont participé au dernier championnat du monde de voile des sourds. Les 10 autres portraits seront diffusés en 2024.

Malgré la non-validation du Championnat de France Handivalide Double, une vidéo du championnat a été tournée et diffusée.

Sur les Championnats de France Handivalide Solitaire et Paravoile à Cazaux, des réels pour les réseaux sociaux ont été publiés tous les jours. Une vidéo globale a été publiée à la suite du Championnat.

Sur la Semaine Nationale Handivoile et Handivalide, une vidéo de teasing a été réalisée au club de Cazaux et une autre de conclusion a été réalisée au club de l'ANCRE.

Sur la première étape de l'Engie Kite Tour, une vidéo a été réalisée pour mettre en valeur l'Engie Académie Handikite.

Une vidéo a également été réalisée pour promouvoir le foil accessible. Elle a été tournée à l'ENVSN sur le premier stage birdyfish de l'année.

Par ailleurs, le CPSF a réalisé une vidéo pour illustrer le dispositif ESMS & Clubs. Celle-ci a été tournée au club de voile de Viry Chatillon.

- ✓ **Une présence et des animations sur les villages lors d'épreuves majeures :**

- Lors du Spi Ouest France : Dans le cadre de la 45ème édition du Spi Ouest France, le groupe Voile Handivalide a tenu à proposer des baptêmes de voile à destination des personnes en situation de handicap et a organisé une table ronde sur le sujet de la voile Handivalide afin de promouvoir le principe de l'inclusion durant cette épreuve.
Une cinquantaine de personnes en situation de handicap, principalement accompagnées par des professionnels de leur centre ou leur famille ont pu participer à ces baptêmes organisés sur Neo 495, Hansa 303 et Miniji.

Ouest France a par ailleurs publié un article : https://www.ouest-france.fr/bretagne/la-trinite-sur-mer-56470/au-spi-ouest-france-banque-populaire-grand-ouest-le-handivoile-a-toute-sa-place-af7340aa-d5f5-11ed-95ca-1c645870fef0

France 3 Bretagne a également diffusé une interview de Christine Courtois.

- Sur le Village au départ de la Transat Jacques Vabre : La Ligue Normande a organisé des baptêmes de voile. Des Open 7.50 étaient utilisés pour embarquer des personnes en situation de handicap et les faire naviguer sur plusieurs créneaux dans la journée.

Grâce à ce bateau adapté, sur les 8 jours de baptêmes, une cinquantaine de personnes en situation de handicap ont pu découvrir la voile. Parmi elles, des personnes en situation de handicap moteur ou mental mais aussi des personnes déficientes visuelles ou encore sourdes ou malentendantes.

- **Lors de la Course Croisière EDHEC :** organisation d'une table ronde

- ✓ **Publication du nouveau site internet dédié à la Voile Handivalide et mise en accessibilité de l'ensemble des sites de la FFVoile**

Ce nouveau site a été publié. Il est à la fois :

- une vitrine de la voile handivalide pour le grand public
- un espace ressources pour les pratiquants et leurs accompagnants
- un espace ressources pour les clubs et l'ensemble des structures FFVoile

En parallèle, une prestataire avait fait un audit sur l'accessibilité de l'ensemble des sites internet de la FFVoile et a travaillé pour les mettre aux normes.

- ✓ **Une présence sur les grands salons du handicap**

Chaque année, entre 4 et 5 grands salons sont organisés en France. La Ligue Sud soutenue par la FFVoile a été présente sur le Salon de Marseille et y a exposé un hansa 303. L'objectif est triple :

- toucher directement des personnes en situation de handicap pour qu'elles viennent découvrir la voile dans un club
- Visibiliser la pratique voile auprès des grands acteurs du handicap
- Eventuellement attirer des sponsors pour nos grands événements

L'événement semble avoir été une réussit avec beaucoup de passage et d'échange sur le stand. Nous essaierons donc d'investir d'autres salons en 2024.

✓ **Confection de 100 beachflags floqués « Voile Hanidvalide »**

Il s'agissait d'une demande de clubs qui manquaient de visibilité notamment sur leurs événements ponctuels. Ces premiers beachflags vont être distribués en 2024 aux clubs participant à la Semaine Nationale Handivoile et Handivalide.

2. 3 Perspectives pour l'année 2024 :

Le Groupe Voile Handivalide soutenu par l'ensemble des services de la FFVoile compte bien poursuivre et intensifier ses actions pour rendre la voile encore plus inclusive.

➢ **En faisant connaitre les possibilités de pratique aux personnes en situation de handicap**

• Présence sur les grands évènements pour communiquer et/ou faire des démonstrations auprès du grand public, sur la voile Handivalide au niveau des territoires : Spi Ouest France, Vendée Globe, Semaine Olympique Française, Semaine Olympique et Paralympique à Marseille, Club France Paralympique.

• Présence sur les grands salons du handicap pour présenter la pratique Voile Handivalide

• Communication vers les établissements accueillant un public en situation de handicap : montage de partenariats avec des grands organismes ou associations en lien direct avec le handicap

• Diffusion du nouveau site internet

• Productions de vidéos sur nos grands événements et Championnats

• Diffusion des « portraits handi »

➢ **En accompagnant les structures dans leur adaptation et leur équipement**

• En diffusant un kit pédagogique comportant un livret spécifique pour chaque grande famille de handicap ainsi que des portraits de pratiquants

• En donnant plus d'ampleur à la semaine nationale de la voile Handivalide pour en faire un réel temps fort de la Fédération

• En incitant les clubs à s'inscrire dans le Handi Guide des Sports du Ministère.

➢ **En développant notre offre « jeunes »**

• Par l'accompagnement des structures dans le cadre des temps scolaires, périscolaires en renforçant les partenariats éducatifs de proximité : tenter de « recruter » grâce à la voile scolaire, le circuit sport adapté UNSS, le circuit sportif de la FNSU.

• En Intensifiant les stages de détection au niveau régional et national

➢ **En renforçant le partenariat avec l'UNADEV et en créant de nouveaux avec d'autres grandes familles de handicap**

- Les personnes dyspraxiques
- Les personnes sourdes et malentendantes : projet de création d'un lexique voile en langue des signes

➢ **En développant la pratique pour les blessés de la défense, les victimes d'attentats, les forces de l'ordre avec pour objectif la reconstruction par la voile.**

➢ **En développant la pratique compétitive sur les supports « adaptés » ou en adaptant les supports**

- Mise en place de régates en flottes collectives/partagées.
- Création d'un titre de champion de France jeune Handi Valide en flotte partagée
- Adaptation des offres de pratiques mixtes avec les valides
- Développement des passerelles entre le loisir et la compétition autour d'animations sportives.
- En proposant aux coureurs un programme attractif et multi-pratique (catamaran, Match Race …)
- Développement du handikite et de la navigation sur des supports à foil.
- Accompagnement de nos athlètes sur les compétitions internationales et formation de nouveaux athlètes de Haut Niveau

➢ **En encourageant l'inclusion des personnes en situation de handicap sur les régates et stages avec une valorisation des PSH dans les classements.**

- Inciter les classes à modifier leur règlement pour permettre aux pratiquants en situation de handicap d'adapter leur support pour faciliter leur pratique.

➢ **En continuant à œuvrer pour le retour de la Voile Paralympique en 2032**

- Collaborer au mieux avec World Sailing et les autres fédérations nationales
- Accueillir et organiser des épreuves internationales voir des championnats paravoile.

➢ **En interne : en consolidant et animant le réseau de référents territoriaux**

- Poursuite de l'animation des réunions régulières avec les référents
- Les accompagner dans la mobilisation des structures, CDV et ligues autour de la pratique Handivoile
- Avoir des temps d'échanges et d'information avec toutes les classes et notamment avec les classes Handivalides (2.4, Hansa, MiniJi, Néo 495, RS Venture Connect...).

➢ **Poursuivre la formation :**

- des bénévoles via la formation accompagnateur handivoile. Uniformiser le contenu de cette formation (aujourd'hui variable d'une ligue à l'autre)

- des PSH à l'enseignement et à la gouvernance dans les clubs
- d'éducateurs et entraineurs dans les clubs
- Renforcer le pool de formateurs
- Créer un réseau productif et dynamique d'entraineurs Handivalide

En conclusion

Rendre le sport 100 % inclusif c'est permettre à chacune et chacun de se dépenser, se dépasser, se divertir, se construire ou se reconstruire à travers le sport.

La voile procure cette chance : elle est accessible à tous types de handicaps. Et mieux encore, elle permet une pratique « handivalide » où les personnes valides et les personnes en situation de handicap naviguent et régatent ensemble à armes égales.

La FFVoile continuera à œuvrer afin que toute personne en situation de handicap désireuse de naviguer puisse trouver un club près de chez elle, naviguer en toute autonomie et si elle le souhaite accéder à la compétition et pourquoi pas au plus haut niveau.

RAPPORT D'ACTIVITES 2023
RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES

Anne DOS SANTOS
Vice-Présidente FFVoile en charge de la RSE

En 2023, quatre actions de fond ont été menées :

Nous avons travaillé à développer le jeu d'éducation à l'environnement de notre espace de pratique à destination des structures classes de mer, projet lauréat d'impact 2024 et engagé le second projet d'une fresque de la voile.

Une collaboration s'est mise en place avec Match for green pour développer un contenu de formation au développement durable et à ses bonnes pratiques, adaptée à l'apprentissage de notre sport et à destination des professionnels permanents et saisonniers. Cette formation sera disponible sous la forme d'open badge.

Nous avons sollicité un appui conseil, dispositif de l'AFDAS, afin d'accélérer la structuration de notre politique et stratégie d'actions. Ce dispositif prend en charge jusqu'à 5 jours d'un consultant, chargé de nous accompagner dans la démarche. Il a permis de ne pas perdre trop de temps entre le départ de Clément COLOMBEL qui vogue vers de nouveaux horizons et l'arrivée de Lisa LUCE à temps partiel sur cette thématique.

Nous avons également engagé deux études permettant d'apporter des données concrètes qualitatives (sur la base d'entretiens) et quantitative (sur la base d'une modélisation carbone) à l'élaboration d'une feuille de route environnementale de la discipline de la course au large. Les résultats de ces études ont été présentés le 8 décembre devant une centaine d'acteurs de la discipline. Ce travail a conduit, entre autres, à de nombreux échanges relatifs à la prévention des collisions en course avec plusieurs acteurs.

Des actions ponctuelles en réponse à des sollicitations de structures ont donné lieu à une information sur l'usage des antifouling et le cadre réglementaire de leur utilisation.

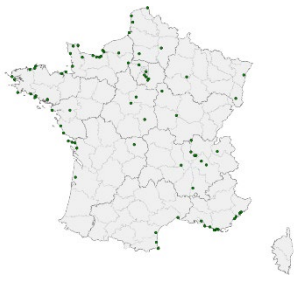
Et dans le cadre de nos relations avec le ministère des sports, nous avons participé au plan de sobriété énergétique dans le sport, plan de sobriété eau. Nous sommes en attente de la diffusion officielle de la charte des 15 engagements pour les sièges des fédérations et des ligues professionnelles.

Les actions engagées en 2021 et 2022 ont été poursuivies et consolidées sur 2023 :

- L'accompagnement de nos clubs organisateurs des épreuves inscrites à la charte des 15 engagements des organisateurs (mise en œuvre et suivi). Cette année, les clubs organisateurs des championnats de France jeunes ont bénéficié, dans le cadre de notre partenariat avec la Banque Populaire de l'installation de fontaines à eau.

  En fin d'année, ce ne sont pas moins de 14 épreuves engagées dans la démarche.

- La coordination des collectes de matériels vers les filières de recyclage. En 2023, ce ne sont pas moins de 659 unités qui ont été collectées sur les 2 opérations dans 90 structures FFVoile, mobilisant 22 centres de déconstruction.



- La réduction des éléments de visibilité produits et diffusés dans les clubs du pack de base avec la possibilité de commandes à la demande en fonction des besoins et un système de retour gratuit des éléments usagés pour rejoindre les filières de recyclage.
- L'expérimentation auprès des arbitres pour inciter au covoiturage lors des déplacements sur les épreuves.
- L'utilisation de flottes partagée sur les championnats de France Jeunes. Cf rapport de la Commission Flottes Partagées.

RAPPORT D'ACTIVITES 2023
DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE ET HAUTE PERFORMANCE

Guillaume CHIELLINO
Directeur Technique National

Introduction :

L'année 2023 aura été très dense, d'une part avec la montée en puissance vers les Jeux Olympiques et la tenue du Test Event, et d'autre part avec les nouveaux projets structurants conduits par la Direction Technique qui viennent s'ajouter à toutes les actions régaliennes qui nous incombent dans le cadre de la délégation que le MSJOP octroie à la FFVoile.

Les « indicateurs FFVoile », projet sur lequel nous avons travaillé pendant 18 mois avec le soutien de l'Agence Nationale du Sport dans le cadre des plans de transformation numérique a été lancé en fin d'année. Initialement destiné à la haute performance nous avons pu élargir les fonctionnalités de cet outil aux services des pratiques sportives et du développement.

Cet outil, véritable mine d'informations, se veut à la fois une vitrine de notre fédération pour la page nationale qui est ouverte à tous ; mais il est aussi un point d'appui pour toutes les structures de notre territoire (avec un accès réservé à notre réseau pour les pages régionales et les clubs) leur permettant de se comparer et de définir leurs axes de progrès.

Le site est disponible ici : FFVoile - Indicateurs

Il est important de noter que ce rapport ne traite pas tout ce qui est impulsé par la direction technique et développé dans nos services Développement et Pratiques Sportives

HAUTE PERFORMANCE ET DISCIPLINES DE HAUT NIVEAU

Test Event

Le Test Event était, pour la voile olympique, l'objectif sportif majeur de la saison sportive 2023. Nous avons brillamment réussi cette épreuve, je tiens à féliciter Philippe Mourniac le directeur de notre équipe de France ainsi que toute l'équipe d'encadrement qui a œuvré pour la réussite de nos athlètes.

Ce Test Event a été également une réussite du point de vue de l'organisation. Cette organisation est portée par Paris 2024 mais la FFVoile y contribue largement en identifiant les nombreux bénévoles « spécifiques sport » et les National Technical Officers.

SHN : notre nombre de SHN est stable par rapport à 2022 avec 383 contre 377 l'an dernier. La campagne de mise en liste reste une tâche très importante qui mobilise fortement nos services

SMR : grâce à une mobilisation importante des services médicaux et sportifs de la fédération, l'augmentation du taux de réalisation a été très forte en 2023 puisque nous passons de 73 à 86%. Ce taux est le plus élevé jamais atteint, nous allons poursuivre cet effort en 2024 pour atteindre les 90%

Directives techniques nationales :

Nous avons relancé la production de directives techniques nationales, celle-ci font l'objet d'une publication électronique et sont disponibles sur le site Haut Niveau de la fédération. Elles viennent préciser ou renforcer certains points de notre PPF.

PPF

Nous avons effectué la mise à jour des structures de niveau national (un club en plus) et de niveau territorial (3 clubs de plus). C'est la liste des structures territoriales qui servira pour la campagne PSF 2024.

Marin de l'année

Pour la deuxième année consécutive le marin de l'année est issu de la voile olympique. Cela symbolise les brillants résultats de la voile olympique sur la première partie de cette olympiade.

Les principaux résultats sportifs

- **Test Event**

Test Event	**470**	**FX**	**49**	**ILCA 6**	**ILCA 7**	**IQ F**	**IQ H**	**Kite F**	**Kite H**	**Nacra**
Or	**FRA**	NED	NED	NED	AUS	ISR	**FRA**	**FRA**	**FRA**	ITA
Argent	GER	BRA	**FRA**	DEN	GBR	MEX	GER	GBR	GBR	FIN
Bronze	ESP	SWE	SUI	ITA	CYP	ITA	ESP	USA	SGP	GBR
France	**1**	14	**2**	8	5	13	**1**	**1**	**1**	11

La France est première au classement des nations devant les Pays Bas et l'Italie. Les GBR totalisent comme la France, 5 médailles.

- **Championnats du monde WS La Haye**

	470	**FX**	**49er**	**ILCA 6**	**ILCA 7**	**IQ F**	**IQ H**	**Kite F**	**Kite H**	**Nacra**
Or	JPN	SWE	NED	HUN	AUS	ISR	NED	FRA	SGP	ITA
Argent	ESP	NED	SUI	SUI	GBR	ISR	GER	GBR	SLO	GBR
Bronze	JPN	AUS	ESP	DEN	NZL	GBR	ITA	GBR	FRA	SWE
France	14ème	25ème	13ème	21ème	4ème	5ème	8ème	**1er**	**3ème**	15ème

La France est 3ème au classement des nations derrière les Pays Bas et Israël.

- **Championnat du monde Jeunes**
  - **Catégorie moins de 23 ans :**
    - 470 mixte : Matisse Pacaud et Lucie De Gennes, médaille d'Or et de Manon Pennanéac'h et Pierre Williot, Bronze
    - 49er : Youenn Bertin (associé à un Maltais), médaille d'Argent
    - 49er FX : Manon Peyre et Clara Stamminger, médaille d'Or
    - Kite Femmes : Lysa Caval médaille d'Or, Héloïse Pégourié, médaille de Bronze

- **Catégorie moins de 21 ans :**
    - IQFoil hommes : Gaspard Carfantan, médaille d'Or
    - IQFoil femmes : Manon Pianazza, médaille d'Or

➢ **Championnat du monde Match Race catégorie U23**

- Equipage de Ange Delerce, médaille d'Or

➢ **Coupe du Monde de Funboard (PWA World Tour)**

- Slalom Femmes : Justine Lemeteyer, médaille d'Argent et Marion Mortefon, médaille de Bronze
- Vagues Femmes : Coraline Foveau, médaille de Bronze
- Vagues Hommes : Antoine Martin, médaille de Bronze
- Freestyle Hommes : Adrien Bosson, médaille de Bronze

➢ **Championnat du monde de Wing**

- Race Femmes : Orane Ceris, médaille de Bronze
- Race Hommes : Mathis Ghio, médaille d'Or
- Slalom Femmes : Orane Ceris, médaille d'Argent et Kylie Belloeuvre, Bronze
- Slalom Hommes : Titouan Galea, médaille d'Argent et Bastien Escofet, Bronze
- Freestyle Femmes : Orane Ceris, médaille de Bronze
- Freestyle Hommes : Malo Guenole, médaille d'Argent et Alan Fedit, Bronze
- Vague Hommes : Hugo Marin, médaille d'Argent

Socio professionnel

Le niveau d'accompagnement de nos athlètes est excellent grâce aux nombreux dispositifs mis en place par l'Etat français et l'aide de l'ANS.
Loïc Billon, en charge de ce dossier a su mettre en place un excellent accompagnement de nos SHN.
47 SHN bénéficient de contrats aidés dont notamment :
20 Contrats d'accompagnement à l'emploi (CAE)

- Armée des champions (CAE Armée de Terre et Marine Nationale) : 16
- Enseignant 1er degré : 1
- Enseignants 2ème degré : 3

14 emplois SHN répartis sur :

- Pôles : 3
- Clubs : 7
- Ligue : 4

12 Contrats d'insertion professionnelle (CIP)
1 contrat INSEP
Enfin, il est important de noter que 41 sportifs bénéficient des aides de l'AFDAS pour leur formation.

Direction Technique Nationale

Contrat de délégation

Dans le cadre du suivi des contrats de délégation par le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse, des sports et des jeux olympiques et paralympiques, le président de la FFVOILE et moi-même avons été reçus, le 16 octobre au Ministère pour un entretien annuel. Le Ministère a souligné la qualité quant à la transparence des débats et notre engagement dans l'ensemble des politiques publiques portées par le Ministère.

Lutte contre les violences et Protection de l'intégrité physique et morale des personnes

Notre cellule de lutte contre les violences est toujours aussi active que ce soit sur le plan de la prévention de la formation ou encore en matière d'accompagnement des signalements qui nous sont faits (dans la limite de nos prérogatives évidemment). Notre cellule a été renforcée en fin d'année par Mme Joviado, cadre à l'ENVSN.
Je tiens à remercier et à féliciter Messieurs Fièvre, Meyer et Cadeville pour leur très fort engagement dans cette thématique.

Contrat de développement (partie direction technique uniquement)

- Soutien ligues Outre-Mer (et ligues d'intérieur)

La fédération poursuit son accompagnement des ligues d'Outre-Mer avec un cadre technique dédié. Il les accompagne tout au long de l'année dans les domaines de la formation du développement de leur participation aux championnats de France mais également dans le cadre de l'accession régional au sport de haut niveau

- Soutien pratique handivoile :

Avec une personne à temps plein sur le développement de la pratique handivoile, la fédération démontre que le thème de l'inclusion est au cœur de ses objectifs.

Cadres Techniques Sportifs

Pour rappel Le MSJOP nous a fixé un objectif des 55 cadres à atteindre en 2025 pour un effectif de 58 à la fin 2023 en incluant les départs récents de Gwen Gbick (courant 2023) et Marcin Czajkowski.
Cette forte réduction du nombre de postes nous amène à repenser notre organisation et nos priorités pour la période 2025 / 2028.

Outre les départs nous pouvons noter cette année chez les CTS :

- La réussite au concours de professeur de sport de J. Gregoire
- La réussite au concours de CTPS de M Richard (stagiaire pour une durée d'un an à partir du 01/04/2023)
- L'embauche en « contrat court » de B Bouchard

Et enfin, la titularisation au 1er septembre après une année de formation de J. Magurno

- **Colloque des cadres techniques sportifs**

Pour des raisons logistiques nous n'avons pas pu tenir notre colloque à Marseille mais nous avons pu tenir un excellent colloque dans le Morbihan.
Ce colloque a été préparé et animé sous la coordination de Philippe Delhaye.

Les thèmes principaux abordés ont été les Jeux Olympiques (communication et héritage), la prévention des violences dans le sport, le PPF, la formation des cadres, les pratiques sportives et notre engagement en matière de Responsabilité Sociale des Organisations
Les débats ont été riches.

PSF

L'enveloppe de l'Agence Nationale du Sport a été de 75 M€ en 2023 (identique à 2022).
La FFVoile a été dotée d'une enveloppe de 1 175 100 € dont 184 068 € pour les Outre-Mer, en légère baisse par rapport à 2022 (1 289 300 en 2022 dont 201 940 pour l'outre-mer).
Ce dossier mobilise une grande partie des employés et cadres de la fédération. Les CTS sont notamment particulièrement impliqués dans les évaluations nationales.
Ce dossier est très structurant pour le développement de notre sport dans les territoires.

DIGES (Délégation interministérielle aux Grands Evénements Sportifs)

Pour la seconde année, nous avons pu bénéficier d'une subvention exceptionnelle par le biais de la DIGES. Cette année, la demande a été faite pour la Semaine Olympique Française.

Perspectives 2024 :

La réussite sportive des Jeux Olympiques de Paris et la contribution à leur organisation sont nos objectifs majeurs pour 2024.

La grande cause nationale 2024 nous mobilise pour réussir à faire faire davantage de sport aux français, et particulièrement, plus de sport voile ; Le PSF et le contrat de développement seront des outils précieux dans la mise en œuvre de cet objectif.

L'automne sera une période de bilan et de préparation des olympiades 2028 et 2032.

Je tiens à remercier la très grande implication des CTS et des employé(e)s du siège dans la conduite de notre beau projet fédéral et des nombreuses missions qui nous incombent. Et tout particulièrement les cadres et assistantes de la Direction Technique qui œuvrent au quotidien à mes côtés.

RAPPORT D'ACTIVITES 2023
COMMISSION CENTRALE D'ARBITRAGE

Romain GAUTIER
Président de la Commission

Au-delà du bilan des actions régaliennes de la Commission Centrale d'Arbitrage présentées ci-après, la CCA s'est dotée d'un plan d'action qui a été présenté et validé par le Bureau Exécutif en début d'année 2023 et présenté au Conseil d'Administration. Ce plan a pour objectif d'endiguer la baisse du nombre d'arbitre, d'œuvrer pour un arbitrage de qualité et aussi d'assurer une meilleure reconnaissance du corps arbitral.
Un premier bilan d'étape a été fait fin d'année 2023 avec des indicateurs qui vont dans le bon sens. Le nombre d'arbitres en 2023 était de 1941 en légère augmentation (+1%) par rapport à 2022 (toutes qualifications et niveaux confondus) avec 347 nouveaux arbitres formés en 2023.

1. LA GESTION DES ARBITRES

1.1 Les réunions de la Commission Centrale d'Arbitrage

La Commission Centrale d'Arbitrage s'est réunie 3 fois au cours de l'année 2023 dont une session en présentiel en décembre.
De plus, différents groupes de travail de la CCA (communication, nouvelles technologies, formation) se sont réunis en distanciel afin d'organiser et faire avancer les différents dossiers en cours.

1.2 Le nombre d'arbitres régionaux, nationaux et internationaux en activité par qualification

Niveau	Comité de course	Juge	Comité technique	Umpire	Juge Expression	Contrôleur course au large	Directeur de course	Total
Régional	570	232	/	20	/	/	/	822
(Dont nouveau)	45	13		1				59
National	135	82	48	27	7	33	5	337
National Stagiaire	18	7	20	12	16	6	/	79
International	12	17	7	8	/	/	/	44

Ce qui correspond à 13 474 journées arbitrées en 2023 (toutes qualifications y compris arbitres de club).

1.3. La liste des Arbitres de haut niveau (liste ministère des Sports)

Comité de course	Juge	Comité technique	Umpire	Total
12	11	4	2	29

1.4 Les nouvelles qualifications délivrées

Niveau	Comité de course	Juge	Comité technique	Umpire	Contrôleur course au large	Total
National	9	7	2	2	9	29

2. LES DESIGNATIONS DES ARBITRES

2.1 Les désignations des arbitres

Le groupe en charge des désignations des arbitres a statué sur les souhaits exprimés par les arbitres pour les compétitions de grade 4 à W ou à convention d'arbitrage. De plus, la CCA a assuré le suivi des désignations tout au long de l'année, afin d'adapter les équipes d'arbitres aux besoins des organisateurs.

Compétitions de grade 4 à W	Journées d'arbitrage
688	7126

2.2 Les conventions d'arbitrage

La CCA a collaboré avec les différents services fédéraux à la refonte du règlement sportif notamment sur la partie concernant les conventions d'arbitrage. La CCA a proposé au Bureau Exécutif une liste de 22 compétitions soumises à convention d'arbitrage qui a été votée par le BE en janvier 2023.

2.3 Gestion des souhaits d'arbitrage

L'interface web mis à disposition des arbitres, des organisateurs et des Commissions Régionales d'Arbitrage par la CCA continue à être bien utilisé, ce qui a donné lieu pendant l'année à l'envoi de plus de 11000 mails dont :

- 4764 mails de désignation aux arbitres et organisateurs,
- 2887 mails alertant les clubs sur une absence d'arbitre pour arbitrer leur compétition,

3. LA FORMATION

3.1 La formation initiale et continue

La formation initiale s'est déroulée en octobre 2023 à la FFVoile.
Elle a réuni 27 stagiaires dont 5 juges, 10 comités techniques et 12 comités de course.
Une formation initiale pour les contrôleurs d'équipement Course au large a eu lieu en mars à l'ENVSN avec 13 stagiaires dont 4 ultra-marins. Une formation de juge expression pour les nouvelles pratiques de glisse a eu lieu également à la FFVoile en septembre 2023 avec 17 stagiaires.
Concernant la formation continue, elle a été décalée au mois de janvier 2024, pour des problématiques organisationnelles.

3.2 Les évaluations nationales d'arbitres nationaux stagiaires

La CCA remercie les nombreux évaluateurs qui ont permis aux arbitres stagiaires d'être évalués au long de l'année, en vue d'obtenir leur qualification nationale.
Nombre d'évaluations réalisées :

Comité de course	Juge	Comité technique	Umpire	Total
29	17	7	7	60

3.3 La formation internationale

Nombre d'arbitres en formation internationale :

Comité de course	Juge	Comité technique	Umpire	Total
3	3	5	4	15

13 arbitres ont été renouvelés de leur qualification internationale par World Sailing en novembre 2023. Un mesureur international a été nouvellement nommé. Un séminaire WS de mesureur a eu lieu à la FFVoile du 22 au 24 septembre. Plusieurs arbitres français ont participé à ce séminaire.

3.4 L'action « Arbitres au féminin pluri-elles »

2 sessions de formation ont été organisées par la CCA totalisant 23 candidates dans le cadre de l'action « Arbitres au féminin pluri-elles », réservée aux femmes désireuses de s'investir dans l'arbitrage, action basée sur un recrutement large, s'appuyant sur un système de formation en ligne adapté aux contraintes de temps et de disponibilité que peuvent rencontrent les femmes.
Ces sessions ont permis à chaque stagiaire d'entamer sa formation sur un week-end, de découvrir le cursus de formation et l'utilisation de la plateforme de formation à distance mise à disposition, tout en favorisant la création d'un réseau. Les stagiaires ont unanimement souligné l'importance de ces regroupements, la qualité de la formation mise à leur disposition par la plateforme et ont insisté sur la flexibilité et l'adaptabilité de ce système. Nouveauté 2023, un suivi régulier a été testé cette année avec

des rendez-vous en visio réguliers pour voir les avancées, répondre aux questions, afin de limiter les pertes de stagiaires et assurer un meilleur suivi de la formation.
La CCA remercie les formatrices qui se rendent disponibles et dispensent une formation de qualité.
Les indicateurs montrent qu'en 2023 il y avait au total 341 arbitres femmes (soit une légère augmentation de 1% par rapport à 2022) ce qui représente 18% du corps arbitral. Au niveau des qualifications nationales on observe une augmentation de 10% des femmes (53 arbitres nationaux) par rapport à 2022 soit 19% des arbitres nationaux.

3.5 Les Jeunes arbitres

Plusieurs réunions en 2023 avec les référents Jeunes Arbitres et les tuteurs ont eu lieu afin d'identifier les difficultés de recrutement, de formation, de fidélisation. Il en résulte que beaucoup de temps et d'énergie sont dépensée pour s'occuper des JA mais qu'il existe des freins de la part des entraîneurs, ces derniers ne trouvent pas encore le bénéfice de ces actions (plutôt une perte de temps par rapport à leur entraînement).
Cependant ce dispositif reste une formidable porte d'entrée pour le recrutement de nouveaux arbitres, les retours des JA impliqués sont très positifs, voir la régate de « l'autre côté » permet de mieux appréhender le jeu de la régate.

Au Niveau National
Environ une trentaine de jeunes ont arbitré sur les championnats 2023 (Championnats de France Espoirs, Extrême Glisse Slalom, Raceboard, SOF, GPEN, CIE, Open de France, National Eté Europe).

En région
Souvent des épreuves locales ou de courte durée (déplacements et responsabilité simplifiés)
Tous types de régates (en flotte, match racing) et de supports (dériveurs, windsurf, habitables, catamarans). Accueil inégal en fonction des ligues et des compétitions (niveau, nombre, disponibilité encadrants, volonté des arbitres, responsabilité accrue...)
Nombre de JA difficile à recenser car pas ils ne sont pas tous inscrits officiellement sur le site FFVoile.

L'ensemble des documents sont sur site FFVoile Arbitrage. Un lien permet aux jeunes de s'inscrire en direct mais il faut aussi que les CRA confirment l'inscription. Ces documents sont une référence et une base de travail pour les ligues.
Ce parcours peut être valorisé dans « Parcours Sup » pour la continuité du dispositif.

La FFVoile et l'UNSS
Les liens s'étoffent dans les régions entre les arbitres FFVoile et les enseignants EPS. Après la Nouvelle Aquitaine, les formations des jeunes UNSS et de leurs enseignants ont commencé en Bretagne et Occitanie. Les épreuves officielles UNSS sont arbitrées conjointement entre arbitres FFVoile et enseignants EPS

Les JA et le Pôle Espoir
Des essais sont en cours depuis 2 ans en Nouvelle Aquitaine, pour intégrer le dispositif dans le cursus du Pôle. Cela permet d'approfondir l'apprentissage des règles et conforter le slogan « Arbitrer pour mieux régater ». Mais c'est difficile à poursuivre sur le long terme car ils ont de nombreux entrainements et compétitions durant leur parcours sportif.

« L'arbitre de demain »
Fidéliser les JA d'une année sur l'autre en leur proposant des arbitrages « intéressants » où ils apprendront et pourront ensuite mettre en application leurs compétences
Leur demander de s'inscrire sur le site fédéral pour chaque régate arbitrée afin d'avoir un historique de leur activité et les inciter à travailler sur la plateforme fédérale de formation pour anticiper sur le niveau régional après leur majorité.

Les chiffres Jeunes arbitres 2023
Nombre de Jeunes Arbitres FFVoile :

2019	2020	2021	2022	2023
85	68	44	51	89

3.6 Les arbitres Espoirs (18-26 ans)

La CCA a commencé en 2022 une opération sur les arbitres espoirs (arbitres entre 18 et 26 ans). Cette opération consiste à les aider soit à passer de jeune arbitre à arbitre régional soit de faciliter l'entrée de jeunes coureurs dans une formation d'arbitre régional. Plusieurs arbitres régionaux jeunes (Comité de Course, Juge) ont pu être désigné sur des compétitions nationales (Spi Ouest France, Championnat de France Espoirs flotte collective). L'objectif est de continuer la montée en puissance de ce dispositif pour intégrer de plus en plus de jeunes dans l'arbitrage.
Une session de formation a été organisée par la CCA totalisant 16 candidats dans le cadre de cette action avec là aussi un suivi bi-hebdomadaire sur 8 rendez-vous.

3.7 Accompagnement CRA en difficultés

Plusieurs CRA ont demandé l'aide de la CCA notamment pour les accompagner sur les dispositifs de formation. La Guyane, la Réunion ont ainsi bénéficié d'une formation à distance avec des rdv réguliers de de suivi et pour la Réunion d'une formation pratique sur place. La Bourgogne Franche Comté a débuté ce processus en fin d'année
D'autres CRA ont bénéficié d'appuis à l'organisation.

4. LES DOCUMENTS DE COURSE

La CCA, conformément à son règlement, assure son rôle de conseil auprès des organisateurs, du pole pratiques sportives et des arbitres pour la rédaction des différents documents de course. C'est ainsi que les avis de course et instructions de course de compétitions majeures (Championnats de France, compétitions soumises à convention d'arbitrage, etc.) ont été relus, mis en conformité avec les différents règlements et les règles de course, et validés par la CCA.

Avis de course relus	Instructions de course relues	Total
15	15	30

5. LA COMMUNICATION

5.1 L'information

5 newsletters arbitres ont été diffusées par mail à tous les arbitres quelque soit la qualification ou le niveau, aux commissaires aux résultats ainsi qu'aux Présidents des Commissions Régionales d'Arbitrage, aux membres du Conseil d'Administration de la FFVoile et aux Présidents de Ligue.
Des informations ciblées par mail ont été mises en place pour informer les arbitres de la publication de nouveaux documents d'arbitrage sur la page Arbitrage du site de la FFVoile.

5.2 Traduction de documents

De nombreux documents ont été traduits, réactualisés et/ou mis à disposition sur le site internet de la FFVoile et sur la clé arbitre.

5.3. Les réseaux sociaux

L'arbitrage continue à être présent sur les réseaux sociaux (Facebook) avec une page FFVoile Arbitres dynamique et alimentée tant par les membres de la Commission Centrale d'Arbitrage que par les envois des arbitres sur le terrain.

Publications Facebook	Abonné(e)s	Visites de la page
50	1855	3847

5.4. Site Internet

Le site internet de l'arbitrage a été entièrement refondu avec une nouvelle architecture plus proche des attentes. Des nouveautés ont été mises en place avec la liste des arbitres maintenant lisible par tous et plus simple à consulter avec un filtre par ligue notamment et les régates où, à priori, il manquerait des arbitres : la liste est disponible par ligue et par grade des régates où il manquerait des arbitres.

5.5. Webinaires

8 webinaires ont eu lieu durant l'année sur différents thèmes. Les thématiques étaient entre autres l'arbitrage semi-direct ou direct, les nouvelles pratiques glisse, l'utilisation de l'outil Jurydecisions et la mauvaise conduite et lutte contre les violences, Ces webinaires ont été enregistrés et sont visionnables sur le site internet de l'arbitrage.

6. NOUVELLESTECHNOLOGIES

Début 2023, l'outil Jurydecisions (https://jurydecisions.ffvoile.fr/) a été déployé pour l'ensemble des compétitions de la FFVoile. Il s'agit d'un outil en ligne de gestion des convocations, demandes d'instructions et décisions sur l'eau ou à terre.

7. DOTATIONS ARBITRES NATIONAUX

Une nouvelle dotation 2023 a été envoyée à tous les arbitres nationaux.
Elle se composait d'une chemise, d'un short et d'un tee-shirt manches longues anti UV.

RAPPORT D'ACTIVITES 2023
JURY D'APPEL

Yoann PERONNEAU
Président du Jury d'Appel

Le Jury d'Appel est composé de 8 membres + 2 invités :

Président, Yoann PERONNEAU, Bernard BONNEAU vice-Président (membre de droit en tant que membre du RRC de WS), Bernadette DELBART Secrétaire, Bertrand CALVARIN, François CATHERINE, Patrick CHAPELLE, Sylvie HARLÉ, Christophe SCHENFEIGEL .

+ invités : Cécile DEPAYRAS et Tom GRAINGER du 01/06/2023 au 31/05/2024 (un an)

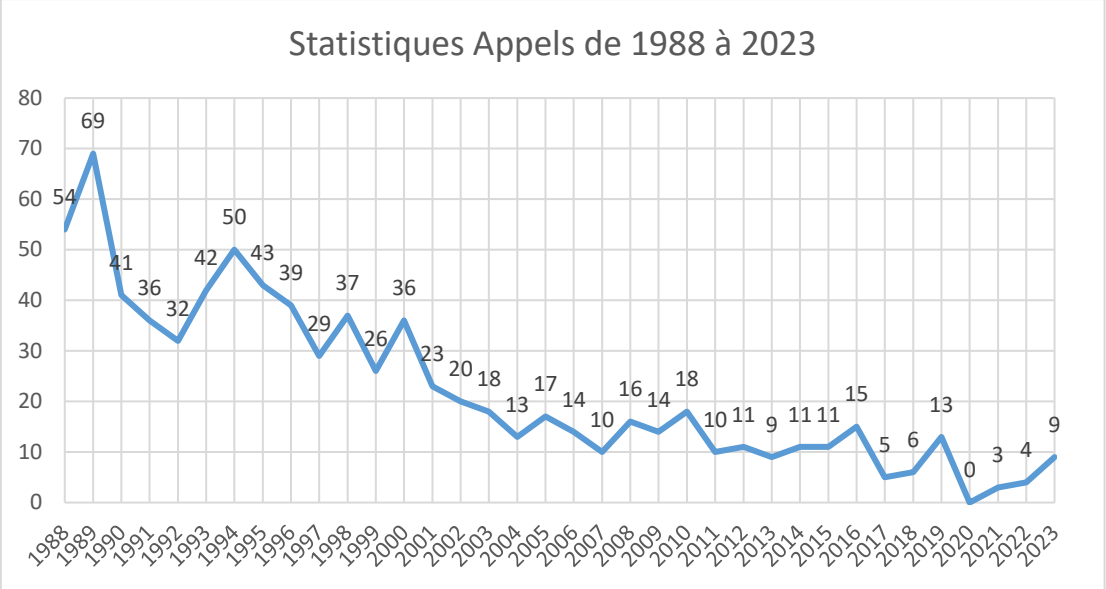
Secrétaire FFVoile mise à disposition du Jury d'Appel à temps partiel : Cécile VENUAT

STATISTIQUE APPELS :

En 2023 il n'y a eu que 09 appels dont deux en fin de saison

	Nombres d'appel	Moyenne durée instruction	Durée mini	Durée maxi semaines/mois
2023	**9**	**10 semaines (2,5 mois)**	**4 semaines**	**20 semaines (4 mois ½)**
2022	4	17 semaines (4 mois)	10 semaines	30 semaines (7 mois ½)
2021	2 + 2	8 semaines (2 mois)	4 semaines	12 semaines (2 mois ½)
2020	0			
2019	13	12 semaines (3 mois)	4 jours	32 semaines (8 mois ½)
2018	6	9 semaines (2 mois)	5 semaines	12 semaines (2 mois ½)
2017	5	9 semaines	5 semaines	20 semaines (4 mois ½)
2016	15	13 semaines	2 semaines	37 semaines (8 mois)
2015	11	13,5 semaines	6 semaines	19 semaines (4 mois)
2014	11	18 semaines	6 semaines	38 semaines (8 mois ½)
2013	9	9,5 semaines	9 jours	20 semaines (4 mois ½)

Bien que l'objectif du Jury d'Appel soit d'être efficace, la gestion des instructions n'est soumise à aucune échéance, en dehors d'un temps raisonnable ou d'une décision en urgence. Chaque cas est différent. Avant tout c'est la qualité du travail qui doit être recherchée et ceci dans l'intérêt de l'institution.



	2023							
	instructeur 1	instructeur 2	total appels 2018		N° = expedFFV recuJaP -decis= nb Jours ou Semaines			
					1 = 12s grade 2 / 2 = 11 s grade 4 / 3 = 10s grade 4 / 4= 20s grade 4 / 5 = 17s Grade 5a / 6 = 5s Grade 4 / 7 = 4s grade 4 / 8 = s			
prénom nom				BB 1 - BC 1 - PC 1 - CS 2 - SH 2 - YP 2 - FC 2 - BD 2 - CD 2- TG 3 - -				
Bernard Bonneau	0	1	1	7+	7= 06/10 08/10 - 01/11= 4s			
François Catherine	1	1	2	2+8	2= 07/04 08/04 - 23/06 = 11s	8= 24/11 28/11-		
Patrick Chapelle	0	1	1	4+	4 = 26/05 30/05- 10/10 = 20s			
Bernadette Delbart	0	2	2	2+ 6	2= 07/04 08/04 - 23/06 = 11s	6=27/09 03/10 - 14/11 =5s		
Sylvie Harlé	2	0	2	1+ 7	1= 11/01 23/01-11/04 = 12s	7= 06/10 08/10 - 01/11= 4s		
Yoann Peronneau	1	1	2	1+ 5	1= 11/01 23/01-11/04 = 12s	5= 02/07 03/07-- 01/11 =17s		
Christophe Schenfeigel	1	1	2	3+ 9	3 = 24/05 01/06 - 08/08 = 10s	9 = 01/11 02/12-		
Bertrand Calvarin	1	0	1	4 +	4 = 26/05 30/05-10/10 = 20s			
Tom Grainger 01/06	2	1	3	3 + 6 + 9	3= 23/05 01/06 - 08/08 = 10s	6=27/09 03/10 - 14/11 =5s	9 = 01/11 02/12-	
Cécile Depayras 01/06	1	1	2	5+8	5= 02/07 03/07-- 01/11 = 17s	8= 24/11 28/11-		
	0	0	0					
TOTAL	9	9	9					

FONCTIONNEMENT DU JURY D'APPEL

La réunion annuelle en présentielle du Jury d'Appel s'est tenue le 10 décembre 2023 au Siège de la FFVoile Rue Henri Bocquillon Paris.
Peu d'appels en début de saison et une affluence jamais encore rencontrée à l'automne.

Les appels sont instruits via une plateforme de travail collaboratif dont s'est dotée le Jury d'Appel : « Confluence ».

La méthode de travail reste identique : deux instructeurs proposent un projet de décision, les autres membres interagissent sur la plateforme pour rédiger la décision finale du Jury d'Appel avant publication.

Cette plateforme a donné entière satisfaction depuis 2018 et l'abonnement annuel est renouvelé.

GROUPES DE TRAVAIL [GT]

Une proposition de traduction dans la définition de « *Partie* » a été proposée pour éviter les ambiguïtés. La traduction de Partie a été modifiée comme suit et devrait figurer dans la prochaine édition des RCV 2025-2028 :

> ***Partie*** Une *partie* dans une instruction est
>
> (a) Pour l'instruction d'une réclamation : un réclamant ; un réclamé ;
> (b) Pour l'instruction d'une réparation : un bateau qui demande
> ……

JURISPRUDENCE – CAS FRANÇAIS

Le livret de jurisprudence FFVoile est actualisé conformément aux RCV 2021-2024 et publié sur le site web du Jury d'Appel.

OUTILS DE COMMUNICATION

- Développement du site dédié au Jury d'Appel.
- Mise en œuvre de la plateforme collaborative « Confluence »
- Utilisation en fonction des besoins de logiciel de téléconférence

RAPPORT D'ACTIVITES 2023
COMMISSION MEDICALE

Pierre-Yves GUILLEMOT
Président de la Commission et Médecin Fédéral

Mandature 2021-2024 :

La Commission Médicale de la FFVoile est composée de trois groupes de travail :

Groupe voile légère/voile olympique : les médecins des 5 pôles français (Pôle France, Pôle Espoir, Dispositifs Régional ou Territorial d'entrainement), dont le médecin des équipes de France et le masseur-kinésithérapeute fédéral national.

Groupe Course au Large : les médecins « habilités FFVoile » pour le suivi des Courses au large. Un membre est intégré à l'association des directeurs de course au large. Trois autres confrères sont invités permanents aux travaux de la COMED FFVoile : médecin sur Lorient Grand Large, un membre de la Société française de Médecine Maritime qui participe, entre autres, à l'évolution des formations dont le PSMer et un médecin titulaire d'un diplôme d'urgentiste exerçant à l'hôpital de Quimper.
La consœur médecin du pôle de La Rochelle a été nommée par le CNOSF coordonnatrice médicale pour les J.O. sur le site de MARSEILLE. Le confrère médecin du pôle de Marseille a été nommé médecin des équipes de France de voile.

Groupe « missions transversales » : le médecin en charge du SMR, notre correspondant World Sailing / santé, handi-voile, un responsable de la veille juridique, du suivi et de l'évolution du Livret du Sportif Partagé.
Ce dispositif permet de couvrir l'ensemble des activités et des demandes médicales sur l'ensemble du territoire.

Le secrétariat, l'instruction des dossiers et le suivi sont assurés par Catherine Robichon.

Fonctionnement :

Chaque groupe de travail intervient en relation avec le président de la Commission Médicale et la Direction Technique Nationale (DTN) ou le Directeur des Equipes de France et les cadres concernés par secteur d'intervention.

Une réunion physique à minima mensuelle et hebdomadaire par téléphone entre le Président de la Commission Médicale, la secrétaire de la Commission Médicale (CoMed) et si besoin, le Président de la FFVoile et le Directeur Technique National (DTN). Les principales résolutions sont actées.

Le Président de la CoMed a participé au nom de la FFVoile à la Conférence Médicale Interfédérale organisée par le CNOSF, aux webinars de formations et au Congrès annuel de la Fédération Française de Médecine du Sport et de l'Effort Physique (TOULON – septembre 2023).
Quatre membres de la Commission Médicale sont intervenus au nom de la FFVoile pour une session dédiée à l'activité Voile.
Participation au colloque Sport sans dopage au CNOSF au nom de la FFV le 14 avril 2023.
Le Président de la CoMed est membre de l'Association Nationale des Médecins Fédéraux.

Outre des réunions régulières en visio ou téléphone en fonction de l'actualité, les membres de la CoMed FFVoile se sont réunis en sessions plénières à 2 reprises (dont une en visio) aux) au siège de la Fédération au cours de l'année 2023.

Les membres de la CoMed sont informés des moyens d'informations médicales fédérales disponibles sur le site FFVoile ainsi que l'accès à l'archivage des textes règlementaires et législatifs.

Les procédures de décisions concernant les déplacements des médecins et kinésithérapeutes sur les manifestations FFVoile ont été mises à jour conformément au règlement intérieur fédéral.

Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) :

La CoMed et le staff technique ont pris acte d'un relatif relâchement dans l'observance de la SMR par les athlètes, Ce qui pouvaient être rapproché des modifications des dates de publication des listes ministérielles des sportifs de haut niveau (SHN), des dates de vacances scolaires et donc des possibilités de réalisations des bilans.
Le DTN a relancé les structures pour ce point. Les structures semblent avoir été réactives et le pourcentage de bilans réalisés s'est nettement amélioré.

Le Professeur Olivier Castagna, réglementairement en charge de la SMR transmet à l'AG un rapport précisant les résultats par catégories d'athlètes, les pôles et les supports concernés, ainsi que les couts probables.

Certificat de non-contre-indication à la pratique :

Suite à la promulgation de la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France, la CoMed a émis un avis favorable à la suppression de production du certificat d'absence de contre-indication à la pratique, préalable à la délivrance de la licence pour toutes les régates de grade 5.
Cette décision a été prise en parfaite concertation avec la Présidence FFVoile et la Direction Technique.
Les autres éléments règlementaires restent inchangés et conformes à la législation précédemment en vigueur.

Au-delà de la surveillance médicale réglementaire, la CoMed FFVoile est régulièrement sollicitée et répond pour avis sur des Certificats de non-contre-indication à la pratique (épilepsie, troubles visuels, prises de médicaments, déficiences diverses ou handicaps, …).
Afin d'argumenter des réponses qui se veulent pérennes, plusieurs spécialistes ont été sollicités.
A ce sujet, la COMED a été sollicité à l'automne 2023 par Sarah Hebert, ex-championne du monde WindSurf, par la ligue de Nouvelle Calédonie et la Collectivité Territoriale locale afin de solliciter la levée d'une contre-indication médicale à la pratique prononcée en 2006. Le dossier a été long à reconstituer et à instruire. Les membres de la Commission concernés à l'époque et les spécialistes qui s'étaient prononcé ont été ressollicités. Aux vues de l'évolution parfaitement favorable de la symptomatologie et de l'avancée des données de la science, les spécialistes se sont prononcés en faveur d'une levée de la contre-indication. Cet avis a été suivi par les membres de la Comed. L'intéressée en a été personnellement informée par courrier signé du Président de la FFV. Elle pourra ainsi être sélectionnée pour les jeux Pacifique, elle remercie tous les intervenants dans ce dossier.

Kiteboard, Fun board et supports à foils :

Poursuite du travail de prévention et équipement en matériels spécifiques avec la présidente de la commission glisse.
Validation par la CoMed d'un protocole de gestes d'urgences (avec matériel adapté embarqué).
Demande faite aux masseurs kinésithérapeutes (MK) pour des restitutions d'interventions mieux exploitables conformément au décret d'actes des M.K. Ceci pour une meilleure traçabilité et suivi des pathologies en particulier traumatiques afin de mieux identifier les manifestations potentiellement accidentogènes.
Tous les éléments sont consultables sur le site de la FFV (rubrique médicale ou commission glisse).
Dans le même domaine et comme convenu l'année passée, les Dr Yves Lambert et Thierry Charland ont produit un questionnaire destiné à l'encadrement en cas de traumatisme en navigation avec suspicion de commotion cérébrale. Le document a été remis à la Direction Technique.

Suivi voile légère/voile olympique :

La Comed est désormais destinataire des diplômes (titre exact, lieu de délivrance, date), attestation d'assurance, inscription au Conseil de l'Ordre et autres qualifications écrites des intervenants (médecins, kinés, …) auprès des athlètes.
Ce dispositif permet de disposer d'un fichier valide des Kinésithérapeutes en CDI et vacataires.

Courses au large :

Le suivi médical des courses est assuré par les membres du groupe de travail « Course au Large » de la Comed.
Le LSP a été amélioré à cet effet et est en voie de finalisation.

La CoMed poursuit son travail d'habilitation des médecins de course, médecins référents, médecins adjoints et médecins stagiaires pour les courses RSO0, RSO1 et RSO2 (médecin recommandé), le règlement médical fédéral est en cours d'évolution pour ce point.
Poursuite de la campagne de recrutement pour étoffer l'équipe des médecins de course au large.
Un séminaire de formation des médecins de courses au large a été organisé à Port La Forêt (pôle France Course au Large) le 24 mars 2023, le prochain est prévu le 29 mars 2024 au centre de rééducation de KERPAPE.
Une deuxième réunion spécifique à l'organisation s'est tenue en visio au mois d'octobre 2023.
Le groupe Course au large est régulièrement sollicité pour avis sur des équivalences de diplômes médicaux pour les navigants. Le docteur Lambert a établi un tableau très utile à ce sujet.

Informatique :

Le livret du sportif partagé a été actualisé cette année (évolution du langage informatique), une visio de formation a été organisée, il reste à finaliser la partie épidémiologie.
Plusieurs utilisateurs voudraient voir évoluer ce système vers un outil plus proche de ce qu'ils utilisent dans les autres fédérations sportives.
Le groupe France s'est doté d'un outil informatique spécifique (MEDISHARP), il est prévu que le Président de la CoMed FFVoile dispose d'un accès.

Société Française de Médecine Maritime.
Le Docteur Fimbault représente la Comed au sein de cette instance. Il participe à l'évolution du contenu de la formation PSMer et à une monographie (travail collectif) sur les naupathies.

World Sailing :
Participation de Dr Destrubé à la commission de sécurité de WorldSailig concernant l'accidentologie des supports à risque.
Un lien a été transmis aux membres de la CoMed concernant les déclarations d'événements indésirables.

Règlement médical de la FFVoile :
Proposition d'évolution :

- annexe 5 : missions et prérogatives des médecins de course, médecins adjoints et médecins stagiaires.
- annexe 3 : précisions sur les notions de courses en solitaire, double et équipage. Difficulté sur la notion de navigants non systématiquement reconnus par la FFV (médiaman ?)

Préconisation de la CoMed : compte tenu du constat d'une accidentologie croissante récemment apparues sur certains supports (nouvelle glisse à foils), il est à nouveau préconisé que les encadrants soient tous titulaires d'un certificat PSMer à jour (sont concernés dans un premier temps : les entraineurs nationaux et régionaux et un membre d'équipage de semi rigide d'assistance).

Lutte contre le dopage :

Poursuite des échanges avec la direction technique et les cadres concernés pour faire suite au questionnaire du ministère renseigné en entre 2022 et 2023.

Voile Santé :

Poursuite de la collaboration avec la commission développement en charge du Sport Santé. Une nouvelle plaquette a été produite en collaboration avec la Comed.

Congrès, travaux :

Le projet proposé par Bertrand GUILLO en partenariat avec l'Université d'Aix-Marseille concernant l'accidentologie sur les supports à haute inertie est en sommeil. La FFVoile n'a pas été destinataire du projet de convention demandé.
Dans cette perspective et celle d'autres travaux, un budget de 5000€ est demandé sur le prévisionnel de la CoMed FFVoile.

Propositions pour l'année 2023 :

Poursuite des efforts d'optimisation de contribution des athlètes et encadrants au SMR en partenariat avec les pôles et la D.T.N.

Corréler la chronologie des examens du SMR aux exigences ministérielles et à la faisabilité par les structures dans l'intérêt des athlètes. Evolution du règlement médical fédéral en conséquence.

Travailler en pleine collaboration, complémentarité et confiance avec les équipes techniques pour accompagner nos athlètes pour 2024 et pour la relève.

Participer à la cellule fédérale de prévention de toutes les violences observées en pratiques sportives.

Etoffer nos équipes médicales et paramédicales pour tous supports à tous niveaux.

Renforcer la sécurité sur les manifestations à risques accidentogènes (nouvelle glisse à foils) en particulier grâce à une amélioration de l'exploitation des données épidémiologiques du LSP.

Suivi de la préconisation de la possession d'un certificat PSMer à jour pour les encadrants de manifestations accidentogènes.

Favoriser la participation à des congrès et réalisation de travaux scientifiques relatifs à la pratique de la voile sous toutes ses formes.

Renforcer les aspects médicaux des actions sport-santé en partenariat avec les cadres techniques en charge du dossier.